Comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises ?

Léo Denoncourt

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de Maîtrise ès arts en Criminologie

Département de criminologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Léo Denoncourt, Ottawa, Canada, 2026

Résumé

Dans un contexte où les scandales au hockey s'accumulent et sont médiatisés, notamment depuis celui de l'édition d'Équipe Canada junior de 2018 et le recours collectif de 2020 qui dénonce une continuité historique d'initiations et des façons de faire jugées problématiques dans ce sport, le hockey n'est pas à l'abri des questions et des regards du public. Ces scandales parmi tant d'autres impliquant diverses formes de violences (physique, verbale et psychologique) provoquent-ils des changements dans le hockey d'aujourd'hui ?

Ici, nous cherchons à comprendre comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises. Par l'entremise de 12 entretiens semi-dirigés d'une durée variant de 90 à 120 minutes, avec des entraîneur(e)s dirigeant des équipes de hockey compétitives d'athlètes âgés entre 16 et 25 ans au Québec et d'une approche initialement inductive inspirée de la théorisation ancrée, nous répondons à la question de recherche en mobilisant la théorie des scripts sociaux de Gagnon et Simon. Celle-ci est utile parce qu'elle permet de cerner ce que nous cherchons à comprendre et à conjuguer différents aspects du hockey, allant de ses représentations, aux différentes sortes de tensions vécues et aux interactions quotidiennes changeantes dans un contexte qui demande à apporter des changements. Dans ce même ordre, elle permet d'aborder trois dimensions de leur quotidien allant des scénarios culturels, aux scripts intrapsychiques et par après, aux scripts interpersonnels.

Note : Le genre masculin est employé comme genre neutre dans le but de préserver l'anonymat des entraîneuses. Voir la section de la méthodologie pour plus de détails.

Table des matières

Résumé ..... *ii*

1. Introduction *1*

2. Problématique *4*

2.1 Le hockey québécois et canadien : distincts, mais liés. **5**

2.2 Les polémiques du « sport national canadien » : abus sexuels, violences verbales, physiques et psychologiques. **7**

2.3 Héritage de #MeToo **13**

2.4 Le hockey, un monde qui s'autorégule ? **15**

2.5 La fédération de hockey québécoise dans tout cela ? **19**

3. Chapitre théorique *23*

3.1.1 Le concept de culture **24**

3.1.2 La culture sportive **26**

3.1.3 La culture du hockey **27**

3.1.4 Prendre position **30**

3.2 La théorie des scripts sociaux **31**

3.3 Théoriser le pouvoir **35**

3.4 Les rapports de pouvoir et les rapports sociaux dans le sport et le hockey **39**

4. Méthodologie *45*

4.1 Le préambule de cette thèse **45**

4.2 Sélection des participants et critères de sélection **47**

4.3 Recrutement des participants. **48**

4.4 Collecte des données par entretiens **50**

4.5 Analyse des données : s'inspirer de la théorisation ancrée **51**

5. Définir la culture du hockey : définitions, acteurs et regard externe *54*

5.1 Une définition hétérogène de la culture du hockey **54**

5.2 Une définition basée sur la participation de plusieurs acteurs. **62**

5.3 Regard externe (autres acteurs) **66**

6. Les tensions *70*

6.1 Une culture de compétition : entre logique individuelle et collective **70**

6.2 Entre autorité et écoute **79**

6.3 Tensions entre les règlements/politiques et leur application quotidienne. **85**

6.3.1 Tensions entre initiations et activités d'équipe dans le cadre de la conception du rôle d'entraîneur 86

6.3.2 Tensions entre politique de temps de jeu et réalité pratique 87
6.3.3 Tensions entre politique sur le port d'un costume de bain dans les douches et la réalité pratique (cas d'abus) 88

7. Réaction aux débordements : adaptation des scripts interpersonnels..... 91

7.1 Une dynamique hiérarchique plutôt horizontale que verticale prônée entre les joueurs 91

7.2 Une gestion des conflits et des problèmes par le dialogue plutôt que par la punition 94

7.3 Une extension du rôle de l'entraîneur au-delà des aspects strictement sportifs..... 97
Volet 1 : encadrement organisationnel qui s'étend aux sphères personnelles et familiales 99
Volet 2 : l'encadrement comportemental formalisé par un contrat 101

8. Conclusion 104

Bibliographie..... 108

ANNEXE A..... 120

ANNEXE B..... 121

ANNEXE C : LEXIQUE 124

1. Introduction

« Par culture du hockey, est-ce qu'il faut que je parle juste des histoires négatives [?], parce que j'en ai vécu des positives aussi. » Alexis

Ces propos surviennent lors d'une discussion informelle avec un entraîneur lui présentant mon projet de recherche sur la culture du hockey. Ces mots m'ont marqué parce qu'ils sont révélateurs d'un contexte particulier. En ce sens, croire que parler de « culture du hockey » vient nécessairement à évoquer des histoires négatives ne peut se comprendre qu'en tenant compte d'un environnement social et médiatique spécifique. Bien qu'il soit difficile d'y répondre, la question se pose : cette réaction aurait-elle surgi il y a quinze ans ? Ce qui semble plus certain par contre, c'est que l'ambiguïté de la question traduit une atmosphère contemporaine dans laquelle le hockey que l'on englobe dans l'expression « la culture du hockey » semble être devenu l'objet d'un regard critique soutenu dans la société.

Pour de nombreux Canadiens et Québécois, le hockey occupe une place importante parce qu'il constitue un sport qu'ils connaissent, visionnent, pratiquent, ou encore plus largement parce qu'il occupe une place symbolique, mais certes contestée dans l'imaginaire collectif (Allain, 2019 ; Augustin et Poirier, 2000 ; Robidoux, 2002). Pourtant depuis quelques années la « culture du hockey » a fait l'objet de critiques de plus en plus vives. Ces critiques surviennent dans un contexte d'enchaînement de scandales, qui atteignent leur paroxysme en 2022 lors de la médiatisation du scandale très médiatisé d'Équipe Canada junior de 2018. Cette crise marque la fin d'une tendance d'autorégulation des problématiques liées à ce sport et pousse le gouvernement à s'impliquer davantage dans le hockey. Ainsi, ce récent scandale, précédé de plusieurs autres cas regroupant de la violence verbale, physique, sexuelle et psychologique de la part de plusieurs acteurs dans le hockey aura contribué à alimenter un discours public qui qualifie la culture du hockey de

« toxique » (Valois-Nadeau, 2024 ; Brousseau-Pouliot, 2023) et/ou de « troublée » (Westhead, 2025). Ce discours se conjugue aussi à une prescription sociale que nous pourrions qualifier de pression au changement adressée aux acteurs du milieu. Mais cette prescription laisse-t-elle les entraîneurs indifférents ? Ou adaptent-ils, dans leurs interactions quotidiennes, des façons de faire pour y répondre ?

C'est à partir de cette interrogation que j'articule ma question de recherche pour cette thèse : *Comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises ?* Pour y répondre, j'ai effectué 12 entretiens semi-dirigés menés auprès d'hommes et de femmes entraîneurs de hockey compétitif masculin et féminin au Québec ayant au moins trois ans d'expérience avec des athlètes âgés de 16 à 25 ans. D'abord, nous retracerons la continuité historique des évènements présentant des formes de violence qui ont contribué à alimenter un discours critique sur la culture du hockey et le contexte d'accroissement de la vigilance face à ces types de violence que procure #MeToo. Pour l'analyse, nous mobilisons la théorie des scripts sociaux de Simon et Gagnon (1973 ; 1984 ; 1986 ; 1996 ; 2003), qui permet d'articuler trois niveaux interdépendants : les scénarios culturels qui définissent ce que le hockey est censé être, les scripts intrapsychiques qui concernent l'intériorisation/l'interprétation des scénarios culturels et les scripts interpersonnels qui renvoient aux interactions concrètes entre les acteurs au quotidien. Concrètement, le cadre théorique de Simon et Gagnon nous amène à concevoir trois catégories d'analyse pour répondre à la question de recherche : les représentations hétérogènes de la culture du hockey, les tensions vécues au quotidien et les micro-interactions par lesquelles cette culture se reconfigure. Plus largement, la contribution et l'originalité de notre démarche réside dans le choix d'aborder la culture du hockey non pas uniquement à travers ses manifestations les plus

problématiques, qui ont été abondamment documentées ou médiatisées, mais plutôt à travers la manière dont elle est vécue, négociée et partiellement reconfigurée par ceux qui l'encadrent au quotidien dans ce contexte où des prescriptions sociales suggèrent des changements (Géraud, Leservoisier et Pottier, 2024).

2. Problématique

Onde de choc pour le hockey canadien : le 26 mai 2022, le journaliste de TSN (The Sports Network) Rick Westhead rapporte aux nouvelles les allégations d'agressions sexuelles commises par cinq joueurs de l'édition de 2018 d'Équipe Canada junior dans une chambre d'hôtel à London en Ontario survenues en juin 2018. On apprend dans ces nouvelles qu'Hockey Canada aurait dédommagé la victime en utilisant des fonds auxquels tous les jeunes hockeyeurs/euses participant au hockey mineur canadien auraient contribué. À la suite de ces révélations, la police de London aurait rouvert une enquête, et le procès qui a suivi s'est conclue par un verdict de non-culpabilité des cinq accusés. Ce cas n'est ni le premier ni le seul cas dans les évènements choquants entourant le hockey. Le hockey n'étant ni un monde isolé de la société ni un sport impopulaire, plusieurs nouveaux évènements ont depuis été révélés au grand jour appelant à une nécessité perçue d'effectuer des changements.

D'une perspective sociologique, comment s'opère le changement dans la société ? Est-il nécessairement lent ou rapide? Provient-il simultanément ou séparément de l'action même des acteurs qui la composent ou de structures plus larges et explicites telles que des lois, des règles ou des politiques ou au contraire implicites ? Ainsi, si le changement est implicite, est-ce un processus qui s'organise à travers des normes sociales qui influencent les comportements de ces mêmes acteurs ? (Nugier et Chekroun, 2021 ; Veltmeyer et Tanimoune, 2015, p.1-2). Dans un contexte où plusieurs incidents médiatisés sont devenus des polémiques dans le monde du hockey, voilà certaines des questions qui surgissent, faisant de ce sport un objet particulièrement intéressant pour voir comment certains types de changements s'opèrent.

Effectivement, le hockey devient un cas intéressant pour réfléchir à la façon par laquelle des polémiques viennent bouleverser le social. Afin de bien cerner la problématique des évènements entourant le hockey, nous devons comprendre comment nous en sommes arrivés à ce stade où l'on remet en question, de différentes façons, la culture du hockey.

2.1 Le hockey québécois et canadien : distincts, mais liés.

Au cours des dernières décennies, plusieurs incidents pouvant être qualifiés de problématiques se sont déroulés et ont été documentés un peu partout au Canada ou encore aux États-Unis. Plusieurs des cas présentés représentent une sélection parmi d'autres, mais illustrent néanmoins des dynamiques récurrentes qui traversent le hockey nord-américain. Toutefois, en raison de l'objet de cette thèse, nous nous centrons sur le hockey québécois. Celui-ci n'est pas une copie conforme du hockey canadien, mais il ne s'en distingue pas non plus entièrement, notamment par la place qu'il occupe dans le quotidien en rejoignant plusieurs jeunes enfants, adolescents et adultes au cours de leurs parcours, tant dans les différentes structures du hockey que dans leur vie quotidienne, notamment par le biais de l'institution scolaire.

À première vue, certaines distinctions peuvent être observées entre les deux. Le hockey québécois est encadré par une fédération provinciale (Hockey Québec), qui possède des règlements administratifs distincts, ses propres mécanismes disciplinaires et orientations en matière de développement du sport. De plus, l'histoire du hockey québécois est étroitement liée à la trajectoire sociopolitique du Québec, où le hockey a notamment servi d'outil d'affirmation culturelle et linguistique, en particulier à travers la création et la valorisation de clubs francophones (Augustin et Poirier, 2000). Cette dimension confère au hockey québécois une signification

symbolique particulière qui peut différer de celle observée dans d'autres provinces canadiennes dans la mesure où il tend à être vécu ou présenté comme un pilier de l'identité québécoise.

Par ailleurs, certains de ces joueurs et joueuses évoluent dans le circuit du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) qui offre, tout en accordant la priorité aux études, la possibilité de pratiquer et de se développer dans son sport (RSEQ, 2026). En 2023, Hockey Québec et le RSEQ ont signé une entente de collaboration évoquant un cheminement du joueur et de la joueuse en fonction des différentes catégories scolaires et des équivalences dans le hockey civil (avec les associations de hockey mineur). Les catégories sont également réparties selon l'âge et le niveau de talent du joueur. Ainsi l'arrimage des catégories entre Hockey Québec et le RSEQ vise à favoriser la réussite scolaire par la pratique sportive, dont le hockey. Cet arrimage montre que le hockey scolaire s'inscrit souvent directement dans les trajectoires des athlètes, tant sur le plan scolaire que sportif. Plusieurs de ces mêmes joueurs, autant ceux qui ont évolué dans le hockey civil que scolaire peuvent aussi évoluer dans le hockey universitaire s'ils le souhaitent à condition qu'ils soient admissibles selon des critères académiques et de talent.

Outre ces particularités historiques et organisationnelles, le hockey québécois demeure profondément imbriqué dans la structure globale du hockey canadien. Les trajectoires des joueurs québécois s'inscrivent similairement dans les mêmes circuits de développements que ceux des autres provinces passant par les mêmes catégories d'âge, les mêmes niveaux de compétition et, pour les plus performants, vers les mêmes ligues d'élite (Junior majeur, M18 AAA et autres) avec quelques cas particuliers. De plus, les attentes en matière de performance, de la mission et des valeurs, se rejoignent puisqu'elles découlent d'abord de Hockey Canada, qui régit le hockey

amateur au Canada et qui collabore avec les fédérations provinciales et territoriales ainsi qu'avec les autres ligues, telles que la LCH, le sport universitaire (USPORTS) ou la division RSEQ pour le hockey universitaire québécois (Hockey Canada, 2025, p.5). Ainsi, en tenant compte de ces éléments, les joueurs québécois évoluent dans des structures comparables, poursuivent des objectifs similaires et sont exposés à des exigences sportives et même scolaires semblables à celles observées ailleurs au Canada. En ce sens, nous soutenons que les cas problématiques ne s'inscrivent pas dans un monde à part parce que le hockey québécois et canadien sont similaires et occupent une place importante pour plusieurs sans pourtant être identiques.

2.2 Les polémiques du « sport national canadien » : abus sexuels, violences verbales, physiques et psychologiques.

Revenant à ce que le hockey peut représenter symboliquement, cette particularité symbolique contribue également à orienter la manière dont il est représenté et discuté dans l'espace public, notamment dans les médias. Rick Westhead rapporte dans son livre *WE BREED LIONS ; Confronting Canada's Troubled Hockey Culture* (2025) que certaines stations de radiodiffusion canadiennes privilégient délibérément la diffusion d'histoires positives concernant le hockey au détriment de celles dites négatives, participant ainsi à la préservation de son image publique. Westhead (2025) donne aussi comme exemple que lorsque des cas graves portant sur des conduites inappropriées ont surgi il y a plusieurs années, la journaliste Rosie DiManno (1998) avait écrit une chronique pour indiquer que les critiques envers les joueurs de hockey étaient injustes ou injustifiées. Le cas d'agression sexuelle de Brian Sakic et Wade Smith, tous deux joueurs des Broncos de Swift Current dans la WHL (Western Hockey League), s'apparente à ce type de traitement dédouanant les gestes qui ne sont pas pris au sérieux. Dans cette affaire, les joueurs se trouvent en quelque sorte excusés par le fait que la communauté a fortement discrédité la personne victime affirmant qu'elle avait inventé l'histoire après l'acquittement des deux joueurs.

L'idée de discréditer la victime lorsqu'un cas est médiatisé et concerne des joueurs de hockey, est un autre exemple de stratégies utilisées. Cette idée s'étant reproduite récemment lorsqu'une chronique évoquant que la victime prénommée E.M. dans le scandale de Hockey Canada avait conclu un accord de 3,55 millions de dollars afin d'être dédommagée pour les actes commis par les joueurs de l'édition 2018 d'Équipe Canada junior. Westhead (2025) rapporte que plusieurs se sont moqués de la décision de la victime d'accepter ce dédommagement financier tout en soutenant que la victime n'avait qu'elle à blâmer pour s'être mise dans cette situation.

En revanche, les histoires médiatiques souvent « positives » peuvent nous rappeler que le hockey occupe une place importante dans l'imaginaire canadien dans son histoire. Selon Robidoux (2018), le hockey a, depuis son arrivée, occupé un rôle historiquement symbolique pour plusieurs laissant comme retombées un héritage malgré le fait qu'il soit composé pour certains par différentes formes de domination, comme le patriarcat, le capitalisme et l'hétéronormativité. De cela, il apparaît donc comme une sorte de métaphore de la représentation de l'identité canadienne (Robidoux, 2018, p.71). Watson (2017) ajoute que cet imaginaire collectif comme symbole de l'identité nationale a historiquement privilégié une perspective précise de valeurs essentiellement similaire à ce que Robidoux (2018) rapporte. Contester cet héritage ou en d'autres mots « le sport national canadien », revient aussi à interroger un symbole qui a longtemps contribué à valoriser une masculinité hégémonique, blanche et hétérosexuelle. Ce modèle dominant a bénéficié, pendant plusieurs décennies, d'une reconnaissance et d'un traitement privilégiés dans les discours sportifs, médiatiques et institutionnels. Ce statut de silence institutionnel, ancré dans la préservation de ce symbole national, a longtemps protégé le milieu du hockey. Néanmoins, de nombreuses dénonciations liées à plusieurs formes de violences sont venues ébranler le hockey à partir des années 1990, révélant des abus que ce même silence avait jusque-là contribué à taire.

La violence dans le hockey prend différentes formes et touche l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de ce sport, qu'il s'agisse des joueurs, des entraîneurs, des arbitres ou des parents. La littérature sur la violence dans le sport distingue généralement les violences sexuelles, physiques ainsi que les violences psychologiques et verbales (Laforest, Maurice et Bouchard, 2018 ; Parent et Fortier, 2013). Les violences sexuelles regroupent les comportements à caractère sexuel commis dans tout contexte sans le consentement d'une personne et pouvant porter atteinte à son intégrité physique ou psychologique même sans la présence de contact physique (Organisation mondiale de la santé, 2012 dans Laforest, Maurice et Bouchard, 2018). Les violences physiques, bien qu'elles réfèrent aux comportements visant à causer un préjudice corporel à autrui peuvent paraître difficiles à définir en tenant compte des règles du jeu. Ainsi, nous pourrions nous limiter aux batailles et aux coups vicieux (qui ne sont pas tolérés par la réglementation) tel que le suggère Poupart (2010) dans le contexte du hockey. Enfin, par violence verbale et psychologique, nous faisons référence à toute forme de préjudice exprimé verbalement et qui a des impacts psychologiques tels que l'intimidation, l'humiliation et les propos dans le but de contrôler une personne (Laforest, Maurice et Bouchard, 2018). Elle apparaît comme une forme de violence interpersonnelle y compris dans le contexte sportif. Bien que ces catégories puissent être analysées séparément, plusieurs auteurs soulignent qu'elles se manifestent souvent de manière simultanée et s'inscrivent dans des rapports de pouvoir qui contribuent à leur maintien dans certains milieux sportifs (Parent et Fortier, 2013). Bref, le hockey n'échappe pas à cette réalité, alors que différents cas médiatisés, études et rapports démontrent la présence de ces formes de violence dans ce milieu.

D'abord, en ce qui a trait aux violences sexuelles, au cours d'une conférence de presse en septembre 1996, l'attaquant des Bruins de Boston Sheldon Kennedy a confessé qu'il avait été

agressé sexuellement plus de 300 fois par son entraîneur au hockey junior Graham James entre 1984 et 1994 (Kennedy, 2006 ; Westhead, 2025). Ce fut le premier joueur de hockey à dénoncer publiquement des agissements de la sorte. Depuis, d'autres cas médiatisés d'abus sexuels ont surgi depuis les années 1990, tels que les dénonciations de Martin Kruze en 1997 ainsi que Kyle Beach, un ancien joueur de la LNH victime d'abus sexuels de la part de l'entraîneur vidéo[1] des Blackhawks de Chicago Brad Aldrich durant les séries éliminatoires de la saison 2009-2010 de la LNH. (Westhead, 2025 ; Middleton, 2021 ; Canadian Broadcasting Corporation, 2021).

Au Québec, nous avons été témoin d'un cas d'agression similaire à celui de Hockey Canada, impliquant deux joueurs de hockey : Nicolas Daigle et Massimo Siciliano. Ils ont tous deux été reconnus coupables d'agression sexuelle commise contre une employée de l'hôtel où les Tigres de Victoriaville célébraient leur victoire en finale dans la LHJMQ (Ligue de hockey junior Maritimes Québec) au printemps 2021 (Valois-Nadeau, 2025). Une année avant, en 2020, un recours collectif a été déposé par deux anciens joueurs de hockey junior dénonçant les viols, tortures et autres actes criminels survenus lors d'initiations dans le hockey junior canadien. Ce recours, regroupant 16 témoignages visant 38 équipes juniors canadiennes entre 1982 et 2014, met en lumière une continuité historique de ces pratiques dans les trois ligues de hockey junior au Canada (Leclerc, 2023). Ces initiations, en plus des cas mentionnés ci-dessus, révèlent le poids de la « loi du silence » profondément ancrée dans cette culture. Cette dynamique a également été mise en lumière par l'étude de Côté (2018) ainsi que par le rapport de Sauvageau, Thériault et Kennedy (2020) sur le hockey junior canadien. Ces travaux démontrent que de nombreuses histoires sont

[1] Un entraîneur vidéo est un membre du personnel technique d'une équipe de hockey chargé de visionner, découper et analyser les séquences de jeu en temps réel et après les matchs.

occultées du public pendant parfois plusieurs années, dans le but de ne pas ternir la réputation du hockey nord-américain ou de protéger les auteurs de ces abus.

En parallèle, la violence physique est aussi présente au hockey et est particulièrement marquante historiquement. Comme nous l'avons précisé plus haut à la suite de Poupart (2010), nous la circonscrivons ici aux batailles et aux coups vicieux qui ne sont pas tolérés par la réglementation. La question de la violence au hockey québécois est d'abord d'intérêt à partir des années 1970 sous la prémisse de plusieurs rapports dont celui de Gilles Néron en 1977 (Poupart, 2010), le Rapport du groupe de recherche sur la mise en échec (1986) et le Rapport Thérien sur le développement d'un hockey harmonieux au Québec (1989) (AAQ inc. et AQLM, 2012). Le rapport de Gilles Néron est particulièrement intéressant : sa synthèse explique que des gestes durement punis dans la société « sont institutionnalisés dans la structure même du système de hockey. » (Néron, 1977, p.34 dans AAQ inc. et AQLM, 2012, p.6). Néron explique que la violence physique se déploie sous diverses actions telles que le renforcement positif à la suite d'un coup illégal, l'incitation à des comportements dangereux de la part de l'entraîneur, des parents ou d'autres joueurs, un développement d'une tolérance face à des comportements violents sur glace, l'influence du hockey professionnel, l'agressivité comme critère de performance pour atteindre un niveau supérieur, l'intimidation comme tactique de jeu et plus encore (Néron, 1977 dans AAQ inc. et AQLM, 2012).

Or, les comportements mentionnés dans le rapport de Gilles Néron demeurent d'actualité. On peut penser à un incident dans la catégorie U18 (16 à 18 ans) à Saint-Jérôme en mars 2025 où un joueur a assené un violent coup de hockey sur la tête d'un joueur de l'équipe adverse après un match,

causant l'effondrement de la victime dans une mare de sang (Leclerc, 2025). Ou encore, la suspension pour une période de 10 ans d'un entraîneur après qu'il eut frappé un joueur de l'équipe adverse, au lieu de venir en aide à son joueur qui s'était effondré sur la glace après avoir reçu un coup de la part d'un joueur de l'équipe adverse (La Presse Canadienne, 2023). Également, le nombre de cas médiatisés au sujet des bagarres entre joueurs, parents et entraîneurs au hockey mineur semble croître avec plusieurs cas (Comtois, 2024 ; Radio-Canada, 2022), mais aussi perdurer dans le temps tel que le rapporte l'article de l'agence QMI dans le Journal de Montréal (2019). Poupart (2010) ajoute que la violence a longtemps été acceptée voire valorisée dans le hockey auprès des joueurs, notamment au sein du hockey junior majeur, où plusieurs espèrent faire carrière professionnelle dans ce sport.

Ensuite, les cas de violence verbale et psychologique touchent aussi le monde du hockey et accompagnent parfois même les cas de violence physique. D'abord, au Québec, nous assistons à des pénuries d'arbitres représentant un enjeu important pour ce sport. Lors d'une étude menée auprès de 811 arbitres actifs dans le hockey mineur québécois, Éric Brunelle, Dominic. L. Marques et Bruno Lussier (2024) du Pôle sports HEC Montréal, ont montré que 85 % des arbitres ont déjà été victimes de violence verbale et 45 % de violences physiques démontrant que ces formes de violences sont souvent très présentes au sein de ce sport. Les arbitres ne sont pas les seuls à en être victimes. Des cas d'abus verbaux et psychologiques de la part d'un entraîneur envers de jeunes hockeyeurs ont aussi été répertoriés récemment au Québec (Rouleau, 2024 ; Poirier, 2023).

De plus, l'intimidation, la discrimination et le harcèlement s'imbriquent dans ces formes de violences. En effet, ces comportements problématiques sont mentionnés dans un récent rapport indépendant (2020) sur les politiques et les pratiques actuelles dans la Ligue canadienne de hockey (LCH) présidé par Camille Thériault et assisté par Danièle Sauvageau et Sheldon Kennedy. Ils indiquent que ces comportements « sont des réalités dans le hockey junior canadien et qu'à plusieurs reprises les comportements répréhensibles ne sont pas déclarés pour plusieurs raisons dont « l'acceptation de ces comportements en tant que comportements "normaux" […] ; le fait de ne pas reconnaître qu'un incident digne d'être déclaré s'est produit ; […] la loi du silence ; […] la peur (de représailles, de gâcher une carrière ou de subir d'autres actes de maltraitance, etc.) et la loyauté » (p.5). Les auteurs du rapport arrivent à la conclusion suite à leur enquête, que ces comportements sont devenus une norme culturelle en raison de la culture systémique qui règne dans le hockey junior canadien (p.2).

2.3 Héritage de #MeToo

Comme le souligne Donald Guay (1993) dans *La culture sportive*, le sport n'est pas isolé de la société, mais en constitue une composante à part entière. En ce sens, considérer que le hockey évoluerait indépendamment de la société qui l'entoure reviendrait à le penser comme une sphère autonome et hermétique, ce qu'il n'est pas. Le hockey et la société entretiennent donc plutôt des relations étroites et interdépendantes. De celles-ci on peut penser aux relations économiques ou politiques que la société entretient avec le sport (Hargreaves, 2014). Ainsi, parallèlement aux évènements qui traversent le monde du hockey, le contexte social plus large continue lui aussi d'être en transformation. À cet égard, le mouvement #MeToo (ou #MoiAussi), qui a pris une ampleur significative à partir de 2017 à la suite du *tweet* d'Alyssa Milano qui comporte des allégations d'abus sexuels à l'égard du producteur de films Harvey

Weinstein, s'inscrit dans ces transformations sociétales susceptibles d'influencer les rapports sociaux de sexe, les normes et les pratiques dans la société et dans les sports y compris le hockey (Fileborn & Loney-Howes, 2019). Débuté en 2006 par Tarana Burke, le mouvement #MeToo n'a pas écarté le sport dans les actes qui ont été dénoncés. En effet, bien qu'il ait suscité des réactions ambivalentes auprès du public condamnant son caractère non légitime aux yeux de la loi et ses retombées non légitimes auprès de certaines personnes (Nutbeam et Mereish, 2022), il a également permis de susciter un débat sur la place publique en amenant les gens à repenser les violences sexuelles et leur gestion et en offrant une plateforme solidaire aux victimes pour dénoncer les violences sexuelles (Fileborn & Loney-Howes, 2019). Parmi ces dénonciations, nous pouvons retenir le cas de Cristiano Ronaldo, un joueur de soccer portugais pour lequel le mouvement aura donné confiance à l'accusatrice dans le dépôt d'une plainte envers l'athlète ou bien des gymnastes de l'équipe nationale américaine, telle que McKayla Maroney, qui ont utilisé le #MeToo en 2018 pour dénoncer les agissements à caractère sexuel de l'ancien médecin-soigneur de l'équipe américaine, Larry Nassar (Gilbert-Hickey, 2019). Chose certaine, en tenant compte de l'ampleur du mouvement, avec déjà plus de 52 000 *tweets* sur Twitter (maintenant la plateforme X) en 2019 (Gilbert-Hickey, 2019), il est clair qu'il n'a pas laissé la sphère publique indifférente. En effet, le mouvement #MeToo aura permis de rendre plus visible une problématique longtemps connue, mais parfois insuffisamment prise en charge dans le sport. Il souligne ainsi que les abus sexuels ne sont pas des cas isolés qui relèvent uniquement des individus, mais qu'ils s'inscrivent aussi dans un contexte organisationnel pouvant avoir une incidence sur l'apparition de tels gestes. Ce contexte est lui-même marqué par des asymétries de pouvoirs, des cultures de performance et, parfois, des normes liées à l'obéissance des athlètes (Abrams & Bartlett, 2019).

Cela dit, il serait erroné de croire que le sport s'est organisé et conscientisé en fonction des violences sexuelles uniquement à partir de l'ampleur du mouvement. Ainsi, bien avant #MeToo, le sport organisé s'est muni de stratégies comme la vérification des antécédents judiciaires auprès des personnes en autorité. Toutefois, l'absence de casier judiciaire ne garantit pas que des abus sexuels ne seront pas commis par ces individus. C'est pourquoi, en considérant le contexte que #MeToo aura provoqué, plusieurs associations/fédérations sportives misent sur la prévention notamment par l'entremise de formations obligatoires ou bien de politiques/règlements qui cherchent à atténuer des situations isolées impliquant une personne en situation d'autorité. Dans le contexte du hockey, nous pouvons penser à la politique sur la « règle de deux » émise par Hockey Canada. Cette politique exige que deux adultes responsables dont les antécédents judiciaires ont été vérifiés se trouvent en même temps dans un endroit ouvert et observable lorsqu'en présence d'athlètes, dans le but de réduire les situations de déséquilibre de pouvoir (Hockey Canada, 2023).

2.4 Le hockey, un monde qui s'autorégule ?

Dans ce champ de la violence, il est parfois difficile d'établir la limite de ce qui relève du sport ou non. Si ce qui constitue de la violence physique dans le hockey fait débat en raison des règlements ou des attentes inhérentes à ce sport tel que la présence du jeu physique (mise en échec, bataille sur le long des bandes dans le but de récupérer la rondelle, etc.), d'autres telles que la violence verbale ou sexuelle paraissent reconnues comme des comportements répréhensibles. Ainsi, dans ces moments où il paraît clair que la violence dépasse le « cadre » du hockey, comment doit-on la gérer, en tant qu'organisations, en tant que société ? Les instances administratives du hockey tels que les comités de discipline ou les fédérations sont-elles suffisantes ou légitimes pour gérer ces situations ?

Poupart (2010) explique que la violence principalement physique est réprimée en cycle : le coup vicieux survient, les médias l'identifient et par après cela suscite une forte réprobation sociale. Poupart (2010) constate à propos des mécanismes de régulation, que « ce n'est que tout récemment qu'une forte réprobation sociale et la crainte d'une intervention gouvernementale ont réussi un tant soit peu à faire modifier de façon plus tangible la réglementation concernant les batailles au sein de la LHJMQ. » (Poupart, 2010, paragr. 28).

D'autre part, bien que cette « recette » soit généralement applicable lorsque la violence est rendue publique, certains cas montrent toutefois que la transparence des organisations peut faire défaut une fois la situation rendue publique, comme le montre le récent scandale de Hockey Canada. En effet, le 20 juin 2022, on apprend lors d'une audience devant le Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes que 7,6 millions de dollars ont été puisés dans le fonds national d'équité de la fédération canadienne (Hockey Canada) afin de dédommager neuf victimes d'agressions sexuelles depuis 1989 sans aller devant les tribunaux (Westhead, 2025 ; Lorange et Marquis, 2022). Ce comité pour la pratique sécuritaire du sport au Canada, composé de politiciens élus à Ottawa, a exigé une audience publique et télévisée de deux heures à la Chambre des communes afin que Tom Renney (direction de Hockey Canada), Scott Smith (président et chef de l'exploitation de Hockey Canada), David Andrews (président de la Fondation Hockey Canada) et Glen McCurdie (ancien directeur, gestion des risques) comparaissent à maintes reprises devant ce comité entre juin et juillet 2022 (Chambre des communes, 2024, p. 19).

Pour le grand public, il s'agissait de la première fois qu'il prenait connaissance de ce fonds qui a été financé en partie par les joueurs et les joueuses du hockey mineur partout au Canada. En fait,

la première fois que ces fonds ont été mentionnés publiquement fut lors du cas de Neil Doef, en 2015, lorsqu'il a intenté une poursuite contre Hockey Canada invoquant que l'organisation ne donnait pas une assurance raisonnable pour les joueurs surtout en cas de blessure grave (Westhead, 2025, p.84). Bien que ce cas soit passé sous le radar, il aura permis de comprendre sous la pression de l'avocat de Doef et compte tenu de l'historique des dédommagements des victimes d'agressions de nature sexuelle ou de tout autre type de préjudice datant de la fin des années 80, que Hockey Canada semblait faire preuve d'un manque de transparence et de jugement.

Toujours dans le cadre du rapport sur la pratique sécuritaire dans le sport, les commissaires des trois ligues de la LCH, dont le commissaire de la LHJMQ, monsieur Gilles Courteau, ont également été convoqués en audience afin de témoigner des plaintes reçues pour agression sexuelle. Il dévoile le 27 juillet 2022 que dans les cinq dernières années, deux plaintes ont été déposées pour agression sexuelle au sein de la LHJMQ.

De plus, dans cette autorégulation, l'enjeu de la transparence et la volonté d'aborder ces comportements problématiques refont surface lors du rapport indépendant effectué par Thériault, Kennedy et Sauvageau en 2020 pour enquêter sur les allégations d'une continuité d'initiations historiques dans la LCH. Il faut comprendre que c'est la LCH qui aura engagé ces trois commissaires et avait donc la possibilité de publier ou non le rapport, de choisir la date de publication et/ou de suivre les recommandations qui allaient découler de celui-ci. Il aura fallu plus de 14 mois avant que ce rapport ne soit publié bien qu'il fût présenté le 5 novembre 2020 à la LCH. En effet, Westhead (2025) rapporte que Camille Thériault avait envoyé un courriel en novembre

2021 au président de la LCH Dan MacKenzie se souciant que celui-ci fasse preuve d'un manque d'intérêt pour ce rapport et qu'il aurait reçu comme réponse que les recommandations formulées qu'il tente d'implanter se faisaient à une « faible vitesse » (p.244).

De plus, lorsqu'on regarde la continuité historique des évènements survenus, nous pourrions dire que le hockey est plutôt « réactif que proactif », une observation rapportée par le journaliste Roy MacGregor, qui a couvert le hockey junior dans sa carrière (Westhead, 2025, p.213-214). Par exemple, bien que des initiations abusives aient été répertoriées dès le début des années 1980 et fort possiblement avant celles-ci, ce n'est qu'après la demande de recours collectif en 2020 que la LHJMQ s'est munie d'un code du vestiaire afin d'aborder l'enjeu des initiations et tenter de briser la culture du silence (La Presse canadienne, 2023). De plus, le scandale de Hockey Canada a mené réactivement à un changement de direction au sein de son organisation ainsi qu'à un accroissement des formations sur la prévention des abus sexuels. Cette réaction survient alors que Hockey Canada admet, une fois de plus, dédommager des victimes d'actes à caractère sexuel, une pratique qui remonte aux abus commis par Graham James sur des joueurs des Broncos de Swift Current. De plus, suivant cet évènement que l'on peut qualifier de déclencheur, Hockey Canada a mis en place en 1997 la première formation intitulée « SPEAK-OUT » (DIS-LE en français) visant à prévenir l'intimidation, le harcèlement et les abus. La médiatisation et la réprobation sociale amènent, encore une fois, la nécessité de réagir face à de tels évènements. Nous verrons lors de la prochaine section ce que ces évènements ont engendré pour la fédération québécoise de hockey sur glace et comment le gouvernement provincial est intervenu dans un tel contexte.

2.5 La fédération de hockey québécoise dans tout cela ?

Bien que les révélations entourant les violences physiques, verbales et sexuelles aient touché le hockey partout au Canada tant dans le hockey mineur et scolaire que dans les ligues juniors majeures comme la Ligue canadienne de hockey (LCH), il apparaît qu'Hockey Québec n'est pas demeuré indifférent face à ces enjeux. La fédération l'a d'ailleurs affirmé en 2022 dans le *Rapport du Comité québécois sur le développement du hockey*, en insistant sur le fait que le respect et la sécurité des participants soient « plus nécessaires que jamais », compte tenu de « l'inconduite récurrente au hockey et des conséquences physiques et psychologiques des sévices de toutes sortes » (Comité québécois sur le développement du hockey, 2022, p. 7). Or, l'effort de régler ces enjeux remonte malgré tout à des années antérieures.

En effet, dès la fin des années 2000, Hockey Québec met en place des mécanismes formels de prévention, notamment avec l'adoption, en 2008, d'une première politique provinciale visant la prévention de l'abus, du harcèlement et de la négligence envers les participants. Elle met en place aussi, à partir de la saison 2009-2010, la formation obligatoire *Respect et sport* destinée aux entraîneurs, parents et bénévoles succédant ainsi à la formation *DIS-LE* qui a été développée par Hockey Canada et la société canadienne de la Croix Rouge (Hockey Québec, s. d. ; Hockey Québec, 2008). Ces mesures marquent l'une des premières actions institutionnelles sur les violences présentes dans le milieu du hockey québécois. Cette reconnaissance de travail face à la lutte de ces violences dans le cadre du sport s'intensifie à la suite de plusieurs scandales médiatisés à l'échelle nationale. C'est notamment le cas après 2018, année où un événement impliquant des joueurs d'Équipe Canada junior est subséquemment dissimulé par Hockey Canada. Ces révélations entraîneront, dans les années suivantes, une remise en question profonde de la gouvernance de l'organisation de la fédération de hockey sur glace canadienne et comme nous l'avons vu

précédemment, la fédération québécoise n'en sort pas indemne (Hockey Canada, 2022 ; Radio-Canada, 2022).

Dans le contexte québécois, cette période est également marquée par un « durcissement » du cadre politique et institutionnel. D'abord, en 2020, la ministre québécoise de l'Éducation Isabelle Charest et Enrico Ciccone, député du Parti libéral du Québec et ancien joueur de la LNH, appellent à l'abolition des bagarres dans la LHJMQ puisqu'elles sont toujours permises dans cette ligue et non au hockey mineur ou universitaire. L'un des arguments émis était que l'on sanctionne plus sévèrement les coups à la tête dans le cadre du jeu, mais qu'on permet encore des bagarres ou des coups de poing dirigés vers la tête de l'adversaire lors de combats (Rochefort, 2020). De plus, dans un contexte de pandémie, la LHJMQ avait demandé une aide d'urgence de 20 millions de dollars au gouvernement provincial pour les 12 équipes québécoises du circuit. Madame Charest avait répondu à l'ancien commissaire Gilles Courteau, de « refaire ses devoirs » pour lui rappeler qu'elle avait fait pression pour l'abolition des bagarres. Ce n'est que trois ans plus tard, lors de l'assemblée des propriétaires des équipes membres de la LHJMQ, que les propriétaires des équipes ont voté en faveur de l'abolition des bagarres. La LHJMQ devient ainsi la première et seule ligue junior majeure à les interdire, à l'opposé de l'*Ontario Hockey League* (OHL) et la *Western Hockey League* (WHL) qui constituent toutes trois la Ligue canadienne de hockey.

En 2020, Hockey Québec renforce ses politiques internes contre l'intimidation, l'abus et les mauvais traitements, par l'implantation de la plateforme de signalement « Je porte plainte », en concertation avec le gouvernement du Québec notamment par l'apport de la ministre de l'Éducation Isabelle Charest, la corporation privée SPORTSQUÉBEC, et bien d'autres

intervenants et organismes touchés par ces types d'enjeux. Les plaintes émises sont dirigées vers un officier indépendant qui dirige ensuite la personne victime vers la ressource appropriée. Le but d'une telle procédure était d'uniformiser et de centraliser le processus en plus de le rendre plus neutre en séparant la démarche du contexte sportif dans lequel l'évènement est arrivé (Hockey Québec, 2020). Elle marque aussi une distanciation avec les mécanismes d'autorégulation traditionnels du milieu sportif tel que les comités de discipline. Cette dynamique culmine avec la création, en 2025, du Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport (PILS), une instance externe chargée de recevoir et traiter les plaintes liées à la violence, au harcèlement et aux abus dans le sport d'abord avec la plateforme de signalement « *Je dénonce* » qui était auparavant la plateforme « Je porte plainte » (Gouvernement du Québec, 2025). Contrairement à l'ancienne plateforme, *Je dénonce* permet à « quiconque peu importe son âge ou son rôle, de formuler une plainte ou un signalement concernant une situation mettant en cause l'intégrité physique ou psychologique d'une personne dans un contexte de loisir ou de sport. » (Hockey Québec, 2025).

Plus récemment, en parallèle aux dispositifs politiques et administratifs, Hockey Québec a explicitement reconnu la dimension culturelle et récurrente de ces violences en lançant, en 2025, la campagne de sensibilisation « *Tu te reconnais là-dedans ?* ». Cette campagne vise à dénoncer les comportements déplacés de certains parents et spectateurs envers les joueurs, les arbitres et les autres parents, comportements fréquemment identifiés comme des formes banalisées de violence verbale et psychologique (Radio-Canada, 2025).

Malgré cette accumulation de mesures qui concernent à peu près tous les acteurs du monde du hockey, plusieurs travaux y compris les rapports mentionnés ci-dessus soulignent que les

violences demeurent structurelles et récurrentes (Fowler, 2023 ; Schwets, 2025). Par ailleurs, la création de plateforme de signalement devrait être interprétée avec prudence. Comme le souligne Sara Ahmed (2021), la mise en place de nouvelles procédures de plainte peut aussi servir de preuve apparente qu'une institution a réglé un problème, sans que cela ne se traduise nécessairement par des changements concrets dans le traitement des situations dénoncées, un phénomène qu'elle désigne comme la *resolution as dissolution* (p.53). Ainsi, la succession de plateformes de signalement peut aussi bien témoigner d'une volonté réelle d'agir que d'une réponse institutionnelle de façade, dans la mesure où les effets concrets de ces mécanismes sur le traitement des plaintes demeurent peu documentés. En effet, plusieurs cas de débordements récents sont soulignés, malgré ces dispositions. Ainsi, si les réponses à l'intérieur même du hockey et de la sphère politique se sont multipliées de manière progressive depuis la fin des années 2000, les scandales récents et la persistance de comportements problématiques contribuent à alimenter un discours critique plus large où certains qualifient désormais la culture du hockey de « toxique » (Valois-Nadeau, 2024 ; Brousseau-Pouliot, 2023). Ainsi, en tenant compte du contexte qui ne cesse d'évoluer et des démarches entreprises, assistons-nous à de véritables changements à l'heure actuelle au Québec ?

3. Chapitre théorique

À travers les évènements évoqués jusqu'ici, une expression revient de manière récurrente dans l'espace public : celle de la « culture du hockey ». Qu'elle soit mobilisée dans les médias, les débats politiques ou les prises de position des institutions du hockey, cette notion sert tantôt à expliquer la persistance de comportements problématiques, tantôt à défendre certaines pratiques perçues comme constitutives de l'identité du hockey. Or, ces références à la « culture du hockey » demeurent le plus souvent implicites et rarement définies de manière rigoureuse. Ainsi, dans ces mentions à travers l'univers médiatique, institutionnel ou politique, on peut comprendre que cette culture est généralement associée à un ensemble de normes, de valeurs et de comportements propres à ce milieu, qu'il s'agisse de la tolérance historique à certaines formes de violence, de la loi du silence, des exigences en matière de performance ou à des rapports sociaux entre ses acteurs qui peuvent se présenter sous forme hiérarchique en lien, par exemple, avec les rôles et/ou le genre.

Toutefois, nous verrons que comprendre la culture du hockey à travers une simple liste de valeurs ou de traditions serait insuffisant. Elle renvoie plus largement à un ensemble d'éléments symboliques qui dépasse la seule pratique sportive et qui structure aussi les manières de penser, d'agir et d'interpréter les situations vécues par les acteurs qui évoluent dans cet univers. Ces éléments symboliques contribuent ainsi à façonner les représentations du hockey, tant à l'intérieur du milieu qu'à l'extérieur, et à définir, par conséquent, ce qui est perçu comme normal, acceptable ou tolérable dans le quotidien des équipes. Dans le cadre de cette thèse, il devient donc essentiel de bien définir ces concepts, à commencer par la notion polysémique de « culture », dont la culture du hockey constitue un simple rameau.

3.1.1 Le concept de culture

De manière très large, la culture renvoie à un grand nombre de choses. Souvent instrumentalisée pour être employée dans divers contextes à l'heure actuelle, la culture aura suscité à travers les sciences sociales l'intérêt de la comprendre sous divers angles (Cuche, 2016). Bien qu'il existe maintes définitions, nous en étudions quatre plus en profondeur. D'abord, le concept peut être compris sous un angle plus humaniste dans ce qu'Hammersley (2019) appelle *Aesthetic Cultivation* (Culture esthétique) dans une conception hors des sciences sociales. Cette interprétation du concept traite la culture comme étant : « as singular, as relating to universal human ideals, and as referring primarily to forms of literature, drama, art, music, and ideas that are judged to be especially valuable. » (Hammersley, 2019, p.7). Ainsi, la culture est ici comprise comme un ensemble de productions intellectuelles et artistiques investies d'une valeur normative, en raison de leur capacité présumée à favoriser le développement des vertus intellectuelles et morales (Hammersley, 2019). Nous comprenons que cette conception établit implicitement une hiérarchie entre des formes culturelles jugées légitimes et d'autres, considérées comme mineures, voire nuisibles au développement intellectuel humain.

Ensuite, à la différence de cette première conception normative et hiérarchisant la production culturelle, la culture peut également être envisagée comme un processus de développement, non limité aux œuvres artistiques, mais englobant l'ensemble des dimensions de la vie sociale issue de l'apprentissage et de l'adaptation humaine (Hammersley, 2019). En ce sens et de façon courante dans les sciences sociales, dont la sociologie, l'anthropologie et l'ethnologie, le concept est mobilisé pour comprendre la vie collective d'un groupe d'humains, notamment à travers la première définition proposée par l'anthropologue Tylor, qui indique que la culture peut être comprise comme un « tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale,

le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société. » (Tylor, 1871, p.1 dans Cuche, 2016). Cette définition de la culture propose que la culture soit acquise et non innée et sa « transmission est partie intégrante du phénomène culturel. » (Géraud, Leservoisier et Pottier, 2024, paragr. 1). De là, il serait possible de penser ce trait acquis et transmissible de la culture comme étant influent dans la structuration des conduites, la régulation des interactions et la stabilisation des attentes sociales au sein d'un groupe. Cette définition sera utile plus tard pour penser à partir de l'influence des fonctionnalistes, la culture sportive comme un ensemble de normes et de valeurs contribuant à l'organisation et à la reproduction de la culture sportive.

Comme troisième grande définition employée, le concept de culture peut être utilisé pour désigner au pluriel les modes de vie distincts entre différentes « cultures ». (Cuche, 2016 ; Hammersley, 2019). Ce relativisme méthodologique trouve un apport considérable dans les travaux de l'anthropologue Franz Boas, qui privilégiait l'usage du terme « les cultures », au pluriel, plutôt que celui de « la culture ». L'apport de cette définition aux sciences sociales réside dans le fait qu'elle souligne que chaque culture possède sa propre logique interne et ne peut être jugée à partir de standards universels. Dans cette lignée, elle a ainsi permis le développement de concepts tels que les cultures de classes, culture bourgeoise ou culture ouvrière, en montrant que les différences culturelles reflètent des expériences et des conditions sociales spécifiques plutôt qu'une hiérarchie de valeurs.

Enfin, comme dernière grande conception de la culture présentée, elle peut aussi être conçue comme un processus davantage qu'un objet. En d'autres mots, elle peut être présentée comme « un

ensemble de représentations et de pratiques agencées en ordre symbolique […] qui organise et donne sens au monde dans une configuration singulière, propre à un groupe social et [à] une époque déterminée. » (Géraud, Leservoisier et Pottier, 2024, paragr. 12). L'accent de cette définition est mis sur le sens que les individus accordent à ce qu'ils vivent et ceux adoptant cette approche se centrent plus sur les écrits, la langue et les discours, les représentations ou autres manières de faire du sens (Hammersley, 2019). Elle est vue comme un code qui permet aux individus de se comprendre et de communiquer entre eux (Riutort, 2013).

À travers ces différentes conceptions, la culture apparaît comme un concept polysémique, dont l'intérêt analytique réside précisément dans sa capacité à rendre compte de la diversité des formes sociales, symboliques et pratiques. Nous verrons lors de la prochaine section que ces formes, lorsque centrées sur la pratique sportive, ont mené à diverses approches théoriques plus approfondies.

3.1.2 La culture sportive

Semblablement au concept de culture, la culture sportive a fait l'objet de plusieurs théorisations depuis l'essor de la sociologie du sport à la fin des années 1960 (Harvey et Ohl, 2006), théories qui se contrastent fortement entre elles. S'inspirant du cadre marxiste, certains auteurs conçoivent le sport comme culturellement et historiquement façonné par les conditions du capitalisme, marqué par la spécialisation, la bureaucratisation et une quête de productivité maximale qui finit par aliéner autant le producteur que le consommateur (Hargreaves, 1982 dans McDonald, 2015). D'autres s'appuyant sur l'approche bourdieusienne l'appréhendent plutôt comme un champ social structuré par des rapports de force, où les pratiques corporelles, les goûts et les manières de s'engager résultent de dispositions sociales incorporées (habitus) contribuant à la reproduction des positions sociales et des formes de distinction symbolique (Grenfell, 2015, p.71). Enfin, dans l'approche

fonctionnaliste, dominante dès le début des années 1970 sous l'influence de Durkheim, Weber puis Parsons, certains auteurs envisagent la culture sportive comme un ensemble de normes, de valeurs et de représentations participant au fonctionnement et à la cohérence de l'institution sportive, celle-ci remplissant des fonctions telles que la régulation des émotions, la socialisation, l'intégration et la transmission de valeurs culturelles (Delaney, 2015; Stevenson et Nixon, 1972 dans Delaney, 2015; Volger et Schwartz, 1993 dans Delaney, 2015). C'est cette dernière perspective, combinée à l'approche bourdieusienne du pouvoir et des ressources, que nous retiendrons dans le cadre de cette thèse : les fonctionnalistes nous permettent de penser la culture du hockey en termes de normes et de valeurs, et la conception bourdieusienne, d'analyser les rapports de force entre les différents acteurs qui la composent.

3.1.3 La culture du hockey

Même dans le contexte du sport, que veut-on dire par la culture du hockey ? À la lumière des approches théoriques survolées, la manière de définir cette culture dépend largement de la lunette théorique à partir de laquelle elle est appréhendée. En effet, la culture du hockey ne constitue pas un objet conceptuel que l'on peut qualifier de stable, mais plutôt un outil conceptuel utilisé de manière variable selon le contexte dans lequel il est discuté. À titre d'exemple, le concept de la culture du hockey est malléable tant à travers la théorie mobilisée, à ce qu'il représente symboliquement, et/ou dans les enjeux sociaux dans lesquels il est associé. En effet, dans la littérature, la culture du hockey est plus souvent définie à partir des problèmes empiriquement documentés qui caractérisent surtout le hockey masculin élite et certaines normes qui lui sont associées, plutôt que d'être définie conceptuellement par ce que pourrait être la culture du hockey.

Toutefois, avant d'établir ces contours, voyons ce qu'est le hockey. Dans sa conception, le hockey, comme beaucoup de sports, nécessite l'affrontement entre deux équipes dans le but

d'obtenir la victoire. Celle-ci s'obtient en marquant plus de buts que l'adversaire dans un temps qui est limité (souvent trois périodes de vingt minutes). Les participants adoptent un esprit sportif qui est une mentalité particulière dans le cadre du sport. Guay (1993) explique que l'esprit sportif est « un ensemble de valeurs qui orientent, guident les attitudes et comportements des sportifs et des sportives : c'est une éthique qui donne au sport sens, cohérence et valeurs [.] » (p.98) tels que l'équité, le désir de vaincre et la loyauté. L'esprit sportif pour Guay (1993) est comme une culture sportive intériorisée chez l'athlète (p.98). Nous pourrions suggérer que le hockey comporte comme bien d'autres sports, à la base, ces valeurs.

Des éléments documentés de manière plus sociologique, on constate d'abord que le hockey est structuré comme un milieu majoritairement occupé et contrôlé par des hommes blancs cisgenres, au sein duquel les jeunes joueurs sont socialisés à des idéaux masculins traditionnels associés à la masculinité hégémonique (Fowler, Moore & Skuce, 2023 ; MacDonald, 2014 ; St-Pierre, 2023). Cela pourrait expliquer pourquoi le hockey masculin élite est traité, lorsqu'il n'est pas spécifié, comme étant le principal référent à la culture du hockey, surtout quand il est identifié comme problématique. D'autre part, Allain (2014) et Fowler (2023) montrent que le hockey masculin élite en Amérique du Nord fonctionne comme une communauté fermée qui protège les autres des comportements répréhensibles commis sous une loi du silence. Ces éléments sont également constatés dans l'étude de Côté (2018) au sein de l'équipe masculine universitaire de hockey de l'Université d'Ottawa, ajoutant que la culture du hockey contient une culture du silence, une culture de protection et une culture de droit acquis. Ajoutant à ces éléments, Faulkner (1974) dans Allain (2014) explique que le hockey est possiblement une culture conformiste, dans le sens qu'elle conçoit un « ordre moral » qui privilégie un environnement violent et des formes

agressives de la masculinité par les joueurs. De cela, le hockey masculin promeut des valeurs telles que l'agressivité, la dureté (*toughness*), le courage et d'autres valeurs associées à une idéologie combative (Vaz, 1982, p.17 dans Allain, 2014). De surcroit, il s'ajoute des traditions profondément ancrées, telles que les initiations ou des comportements commis en dehors du cadre du hockey menant certains auteurs à associer un trait de la culture du hockey masculin à des comportements pouvant s'apparenter à une « culture du viol » (Robinson, 2012 ; DeKerseredy, Cowan & Schwartz, 2023). Dans les médias, les termes mentionnés et associés à cette culture font surface, tels que culture toxique (Valois-Nadeau, 2024; Brousseau-Pouliot, 2023) ou culture troublée (Westhead, 2025). En bref, elle est principalement appréhendée à travers les normes, les valeurs et les attentes problématiques qui structurent le hockey masculin élite, en particulier celles liées à la masculinité, à la violence et aux mécanismes de protection et de silence qui sont présents dans ce milieu.

La culture du hockey peut également être étudiée d'un point de vue historique où celle-ci, dans ses fonctions, aura permis de cristalliser des dynamiques identitaires, linguistiques et politiques. Depuis le premier match publicisé à l'université McGill en 1875, le hockey a occupé une place importante tant auprès des Canadiens anglais que des Canadiens français en devenant le sport national du Canada (Augustin et Poirier, 2000). Il aura d'une part servi à l'affirmation des Canadiens français face aux Canadiens anglais, notamment en considérant l'aréna comme un lieu de confrontation symbolique entre ces deux clans – peut-être particulièrement depuis l'arrivée des Canadiens de Montréal, un club francophone (Lapierre, 2012). Le hockey canadien aura aussi servi comme instrument d'une bataille idéologique entre le communisme (URSS) et le capitalisme lors de la série du siècle en 1972 (Fowler, 2023, Moody, 2022). Ce moment

aura permis « [d'] unifier la nation [canadienne] » lorsque Paul Henderson compta le but permettant au Canada de remporter la série, cristallisant également une composante identitaire de ce sport (Fowler, 2023). Toutefois, les idées d'une nation unifiée doivent être abordées avec prudence. Si certains évènements ont effectivement favorisé un sentiment de nationalisme canadien ou bien l'affirmation linguistique du peuple francophone, il demeure difficile d'évaluer les retombées consensuelles du hockey à l'heure actuelle au point d'affirmer que ce sport est un vecteur d'unification absolu ou une composante identitaire indissociable pour tous. Le hockey fait certes partie de l'histoire canadienne, mais il rend de manière imparfaite les expériences vécues par les Canadiens (Robidoux, 2002). Autrefois, la culture du hockey a permis à certains de s'identifier à la nation canadienne ou francophone, ou du moins de percevoir le hockey comme un héritage symbolique.

3.1.4 Prendre position

À la suite des définitions proposées, nous souhaitons prendre position. Par culture, nous nous intéressons à sa manifestation à travers les représentations, les normes, ce qui organise finalement la façon dont les gens perçoivent, interprètent, se définissent des façons de faire comme étant bonnes ou appropriées et d'autres comme ne l'étant pas (Géraud, Leservoisier et Pottier, 2024, paragr. 12). Elle tend donc vers la quatrième définition présentée, où le symbolique organise et donne sens à ce que les entraîneurs vivent au quotidien au hockey. De plus, bien que les normes et les valeurs représentent des concepts amenés par les fonctionnalistes, nous empruntons ces concepts sans les considérer partagés uniformément au sein d'une société et encore plus précisément au sein du hockey. De plus, avec cette définition, il vient aussi des formes d'injonctions, c'est-à-dire des attentes qui guident les acteurs de cette culture sur les manières d'agir. En somme, et pour le cadre de cette thèse, c'est cette définition de la culture dont nous nous inspirerons.

3.2 La théorie des scripts sociaux

Si la culture du hockey peut être étudiée comme un système symbolique structuré par des normes, des attentes et des représentations socialement situées, elle est également, comme nous le verrons dans la section suivante, un espace traversé par des rapports de pouvoir qui ont une incidence sur ce qui est valorisé ou ce qui tend plutôt à être dévalorisé. En regard de la question de recherche qui s'inscrit dans un contexte que nous avons largement décrit lors de la problématique, un cadre analytique permettant de conjuguer ces éléments qui interagissent à différents niveaux de manières interdépendantes s'avère nécessaire. Ce cadre permet de traiter des aspects allant du plus macro lorsque nous parlons de représentations et de prescriptions sociales, aux plus micro, tels que les interactions quotidiennes et les éléments intériorisés qui ont été exprimés par les entraîneurs. Pour ce faire, nous mobilisons la théorie des scripts sociaux théorisés par l'entremise des scripts sexuels étudiés par John Gagnon et William Simon. Leur théorie a, entre autres, permis de définir comment la sexualité est une activité sociale apprise qui est organisée par des significations culturelles, marquant une rupture avec l'ontologie réaliste qui conçoit la sexualité provenant de pulsions biologiques universelles (1973 ; 1984 ; 1986 ; 2003). Ils définissent les scripts comme étant un outil conceptuel permettant de saisir la manière dont les conduites se forment et s'organisent au sein de la vie sociale (Simon et Gagnon, 1986). Dans l'ordre, ces scripts se divisent sous trois niveaux d'analyses : *les scénarios culturels, les scripts intrapsychiques et les scripts interpersonnels.* Simon et Gagnon (2003) avaient laissé entrevoir que leur approche conceptuelle, bien qu'initialement développée dans le domaine de la sexualité, serait « applicable to a range of behaviors beyond the sexual », précisant que son emploi générique pourrait s'appliquer à un large éventail de situations où le comportement des acteurs est perçu comme problématique. C'est précisément dans cet esprit que nous utilisons leur cadre pour analyser la culture du hockey. De plus, nous nous appuyons en très grande partie sur leur article

Sexual Scripts : Permanence and change (1986) parce qu'il offre des outils analytiques pertinents pour comprendre les changements qui surviennent dans le quotidien des entraîneurs au-delà des trois principales composantes de leur théorie. En somme, ces éléments peuvent être mobilisés comme cadre d'analyse pour comprendre et répondre à la question de recherche, notamment par la manière dont nous concevons la culture et de la manière dont les acteurs vivent au quotidien.

Ensuite, en ce qui a trait aux composantes de leur théorie, l'une de celles-ci concerne les scénarios culturels qui représentent le niveau le plus large. Les scénarios culturels ne déterminent pas automatiquement les conduites des acteurs, en raison de leur caractère trop abstrait (Simon et Gagnon, 1984, p.53), mais font plutôt l'objet « d'une interprétation (au sens artistique du terme) de la part des acteurs sociaux au niveau intrapsychique d'une part, et d'autre part, au moment de la négociation des conduites au niveau interpersonnel » (Giami, 2023, p.68), étant considérés comme des « instructional guide[s] that exist at the level of collective life » (Simon et Gagnon, 1986, p.98). Il s'agit d'un cadre interprétatif à partir duquel les individus apprennent quels rôles sont disponibles ou définis et les attentes qui y correspondent, ce qui leur permet, ainsi qu'à celles et ceux qui les entourent, de faire sens et de définir ce qui est bien ou mal selon le contexte. C'est le cas notamment du rôle de l'entraîneur dans le hockey, où ces scénarios fonctionnent comme des modèles plus ou moins « collectivement » partagés définissant les situations et les rôles attendus des acteurs, en particulier ce que l'entraîneur perçoit dans la représentation du hockey en général, de sa culture et de son propre rôle, une représentation elle-même soumise à interprétation aux niveaux interpersonnel et intrapsychique. Nous verrons notamment, dans le chapitre d'analyse,

comment le modèle du « *coach tough* » évoqué par l'un des entraîneurs interrogés illustre concrètement l'intériorisation d'un tel scénario culturel.

Comme deuxième élément, les scripts intrapsychiques se centrent sur l'intériorité d'un individu. Dans le contexte de la sexualité, ils sont constitués des éléments symboliques tels que « les fantasmes, souvenirs et répétitions mentales produisant chez un individu l'excitation ou le déclenchement de l'activité sexuelle » (Gagnon, 2004, p.79 dans Monteil, 2021, p.693). Il s'agit du dialogue interne chez l'individu par lequel l'individu organise ses désirs et ses attentes à partir des éléments fournis par les scénarios culturels et les expériences d'interactions (Simon & Gagnon, 1986). Ce niveau ne correspond pas à une sphère isolée du social : il traduit plutôt l'appropriation subjective de significations « collectives ». Les scripts intrapsychiques permettent ainsi de comprendre comment les normes et les rapports de pouvoir, par exemple, sont intégrés, questionnés ou réinterprétés dans la définition que l'acteur donne de lui-même et de ses conduites.

À titre d'exemple, bien qu'il soit difficile d'observer directement ces types de scripts, ceux-ci peuvent se manifester dans la manière dont un joueur peut interpréter ses propres émotions face à la douleur en bloquant un lancer ou en recevant une mise en échec. En effet, en tenant compte du concept de masculinité hégémonique proposé par Connell (2020 [2005]), qui tend à valoriser une certaine forme de masculinité, l'injonction à la robustesse et au contrôle émotionnel qui sont valorisés dans la culture du hockey peut être intériorisée sous la forme d'un dialogue interne où l'expression de la vulnérabilité est perçue comme une faiblesse à éviter. Inversement, certains acteurs peuvent réinterpréter ces normes, en développant une conception d'eux-mêmes qui accorde

une légitimité à l'expression des émotions ou à la remise en question de ce qui est normalement valorisé. Ainsi, les scripts intrapsychiques permettent de saisir comment les acteurs qui s'inscrivent dans la culture du hockey naviguent dans un contexte marqué par des prescriptions sociales, des normes et des rapports de pouvoir qui guident leur interprétation du scénario culturel et qui ne s'imposent toutefois pas de manière mécanique, mais qui font l'objet d'un travail d'appropriation, d'ajustement ou de résistance.

Enfin, les scripts interpersonnels renvoient aux interactions que les acteurs ont au quotidien à la suite d'une interprétation des scénarios culturels et, par après, l'application concrète dans l'interaction sans prétendre qu'elle est parfaitement prévisible. En effet et dans d'autres cas, elle vise à parvenir à un accord qui est incertain entre les personnes impliquées parce qu'elle contient un écart entre le scénario culturel et ce qui se passe réellement dans l'interaction (Simon et Gagnon, 1986). Les scripts interpersonnels sont ainsi le moyen par lequel une personne ajuste la manière dont elle se présente et agit afin que cette présentation corresponde aux attentes qu'elle souhaite susciter chez les autres (Simon, 1996).

Dans le cadre du hockey et revenant à l'exemple précédent, cela peut se transposer à la manière par laquelle le concept de masculinité hégémonique de Connell (2020 [2005]) prend forme en action, soit par la réprimande des gestes qui démontrent un signe de faiblesse et qui ne sont pas principalement associé à la dureté (toughness), comme celui d'un joueur qui se plaint d'être blessé ou qui n'adopte pas un style de jeu physique (Allain, 2008).

En conclusion de cette section, nous arrivons donc avec une définition pragmatique des scripts dans le contexte du hockey. Les scénarios culturels sont des représentations plus ou moins

partagées (telles que des normes, des attentes liées aux rôles) qui structurent les interprétations au niveau des scripts intrapsychiques et les interactions au niveau des scripts interpersonnels dans le quotidien des acteurs. Toutefois, il reste que ce cadre, à lui seul, n'explique pas pourquoi certains scénarios culturels et certaines interprétations qui en découlent finissent par être valorisées, tandis que d'autres sont dévalorisées ou contestées. Cette asymétrie renvoie directement à la question du pouvoir, que Simon et Gagnon n'ont pas eux-mêmes théorisée (Beres, 2013) et que nous proposons maintenant d'aborder.

3.3 Théoriser le pouvoir

Sachant que Simon et Gagnon ne théorisent pas eux-mêmes le pouvoir ou bien la manière dont les scénarios culturels finissent par devenir dominants et à structurer l'expérience des gens, tant dans la manière d'interpréter ces scénarios et leurs interactions, comment combler ce vide conceptuel sans trop s'éloigner du socle interactionniste qu'ils revendiquent? D'abord, si nous continuons dans cette lignée, l'interactionnisme symbolique a longtemps accordé une place plus restreinte au concept de pouvoir. Malgré cette particularité, Dennis et Martin (2005) montrent que selon les perspectives de Becker, Blumer ou d'autres sociologues issus de la sociologie de la déviance, le concept de pouvoir y a été abordé comme la capacité différentielle de certains groupes à établir une définition de la situation, leur permettant ainsi d'imposer des règles et des identités à autrui (p.199). Ils soulignent d'ailleurs que cette imposition ne demeure pas externe aux individus qui la subissent, puisque ceux-ci en viennent avec le temps à internaliser les identités qui leur sont ainsi conférées, au point de les reprendre à leur compte comme allant de soi (p.203). De plus, d'autres auteurs comme Schwalbe et Mischke (2021), en offrant une lecture meadienne du concept, le formulent comme la capacité d'un organisme à modifier son environnement pour satisfaire ses besoins et désirs (p.370), capacité qui, dans le monde social, s'exerce notamment par la

construction de soi virtuels de haute valeur sociale permettant à certains acteurs de susciter chez autrui non seulement une déférence rituelle [*ritual deference*], mais une véritable conformité à leurs demandes (p.373). En effet, nous pouvons concevoir que les scénarios culturels peuvent être ainsi compris comme participant aux définitions de la réalité, dont l'imposition et le maintien reposent sur la capacité de certains acteurs, dont les entraîneurs, à faire reconnaître leurs identités virtuelles. Ceci leur permettrait ainsi d'exercer de l'autorité en définissant la situation, où l'application concrète, au niveau des scripts interpersonnels, dépendrait à la fois de cette reconnaissance et de l'internalisation progressive de ces définitions des scénarios culturels en question par ceux qui y sont soumis, dont les joueurs, les parents et les agents de joueurs.

De plus, en raison de la complexité à comprendre comment le pouvoir ou des scénarios culturels peuvent devenir dominants au sein même de ces interactions, il devient nécessaire d'explorer au-delà de l'interactionnisme symbolique pour voir comment le pouvoir peut aussi être le reflet des différents types de capitaux et de ressources mobilisés dans le champ du hockey. En effet, Bourdieu conçoit le pouvoir comme un pouvoir symbolique, c'est-à-dire un pouvoir qui n'existe qu'au sein d'un champ et qui ne s'exerce que s'il est reconnu par les agents qui y sont sujets. (Bourdieu, 1977 ; Tarot, 2009). Le champ, selon Bourdieu, constitue « un espace qui met en scène une lutte pour un enjeu entre des agents qui occupent diverses positions sociales structurées par la distribution inégale de capitaux symboliques valorisés dans ce champ entre les agents qui y évoluent. » (Deschenaux, 2022, p.2). Au sein de la société, il y a donc plusieurs champs. Le champ du pouvoir constitue « l'espace des positions à partir duquel s'exerce un pouvoir sur le capital sous ses différentes espèces. » (Bourdieu, 2011 [1986], p.4).

Dans le champ du pouvoir, on retrouve les dominants et les dominés dont la principale différence réside dans leur capital social, qui est « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance […] » (Bourdieu, 1980, p.2 dans Ponthieux, 2006, paragr. 5). Ainsi, ceux qui dominent disposent du pouvoir symbolique qu'il définit comme étant « la capacité de catégorisation conséquentielle, le pouvoir de faire le monde, de le préserver ou de le modifier en façonnant et en diffusant des cadres symboliques, des instruments collectifs de construction cognitive de la réalité. » (Wacquant et Akçaoğlu, 2016, p.36). Dans le cadre du hockey, différents acteurs (entraîneurs, joueurs, parents, agents, directeurs généraux, etc.) possèdent des positions et des capitaux différents, ce qui permet à certains d'exercer du pouvoir s'il est reconnu ou à d'autres d'être plus souvent soumis au pouvoir. À titre d'exemple, dans le champ du hockey, la position d'entraîneur est associée à une autorité institutionnellement reconnue soit par les fédérations, les ligues ou les associations lui permettant d'exercer un pouvoir symbolique reconnu auprès des joueurs et des autres acteurs au hockey.

Enfin, et bien différemment de Bourdieu, Foucault conçoit le pouvoir comme n'étant pas la propriété d'une classe, mais plutôt comme quelque chose qui s'exerce au sein de relations, en étroit rapport aux savoirs. Foucault conçoit entre autres le pouvoir dans sa « microphysique », c'est-à-dire qu'il le pense à travers un ensemble de relations multiples, diffuses et immanentes aux pratiques sociales, qui s'exercent par des manœuvres ou des techniques, à l'échelle des corps et des conduites dans le quotidien (Foucault, 2015 [1975], p.287-288 dans Caré, 2021). Le pouvoir ne se situe donc pas uniquement dans les institutions centrales ou dans les appareils d'État, mais

circule à travers des dispositifs, des normes et des savoirs qui organisent et régulent le corps social. Comme le souligne Merlin (2009) dans son analyse du concept de pouvoir de Foucault, cette approche permet de déplacer l'analyse du pouvoir d'une logique de domination univoque vers une compréhension plus fine des mécanismes par lesquels les individus sont simultanément assujettis et constitués comme sujets, notamment à travers des techniques disciplinaires et des processus de normalisation. Considérons différents exemples. Premièrement, Foucault a traité du Panoptique, dispositif carcéral où les détenus, ignorant s'ils sont observés à tout moment, en viennent à s'autoréguler. Ceci illustre bien cette forme de pouvoir qui s'exerce sans qu'une autorité centrale n'ait à intervenir directement (Foucault, 1975, p.202-203). En contraste, Foucault a aussi développé ses idées dans *Histoire de la folie* (1961), en offrant une lecture décrivant comment la folie était problématisée en médecine qui, en tant que dispositif, développe un savoir-pouvoir comme moyen d'intervention politique qui porte sur le corps des individus (Foucault, 1997 [1976], dans Blais, 2006, p.153). Ici, Foucault nous permet de comprendre comment, par exemple, les entraîneurs exercent du pouvoir qui ne repose pas uniquement sur une autorité formelle, mais sur un ensemble de discours, de techniques disciplinaires et de dispositifs normatifs dans leur quotidien qui s'articulent à l'organisation des entraînements, la gestion de leur alignement de parties, l'évaluation des performances lors de rencontres plus ou moins formelles, la gestion du temps de jeu ou la normalisation des comportements qui agissent directement sur le corps et les conduites des joueurs. Ce même cadre foucaldien permet aussi de saisir le pouvoir non pas confiné à un « champ social clos », mais circulant à travers des scénarios culturels qui dépassent largement le hockey et qui peuvent infléchir les pratiques des entraîneurs sans qu'aucun acteur précis dans le hockey ne les leur impose directement. C'est cette même logique panoptique, où une surveillance diffuse fait en sorte que l'on ne sait pas précisément qui regarde, mais où l'on se sait

potentiellement observé. Cela nous permet de comprendre comment, par exemple, une appellation médiatique de la culture du hockey comme « toxique » peut, à elle seule, stimuler une transformation des pratiques chez les entraîneurs.

C'est donc pour ces raisons qu'à travers la thèse, le regard alternera entre les différents registres présentés afin de comprendre comment le pouvoir s'incruste à travers l'actualisation de différents scénarios culturels, leur interprétation ainsi que les actions qui en découlent au quotidien.

3.4 Les rapports de pouvoir et les rapports sociaux dans le sport et le hockey

Si ces théories du pouvoir proposent des lectures différentes, allant d'une conception fondée sur la possession de capitaux à une compréhension du pouvoir comme plus diffus, elles convergent néanmoins sur un point commun : le pouvoir implique une relation entre des individus ou des groupes socialement situés, au sein de laquelle s'organisent aussi des rapports de pouvoir. Dans le contexte sportif, ces rapports s'inscrivent dans des rapports sociaux, notamment de sexe/sexualité, de classe, de genre et de race, qui structurent les positions, les interactions et l'agentivité des acteurs (Roper, 2013 ; Giulianotti, 2015). En faisant référence à la problématique de cette thèse et des travaux qui articulent la culture du hockey sous des qualificatifs à connotation problématique (culture du viol, culture toxique, culture masculine hégémonique, culture troublée, etc.), il apparaît pertinent d'analyser d'abord le sport et puis plus spécifiquement le hockey, comme un espace social traversé par ces rapports sociaux de pouvoir. Une telle caractérisation invite surtout à interroger ses configurations susceptibles de participer à sa reproduction.

Le sport apparaît comme un terrain privilégié pour comprendre les rapports sociaux de sexe, de genre et de sexualité, notamment parce qu'il maintient des oppositions binaires entre le sexe (masculin et féminin), le genre et l'orientation sexuelle (hétérosexuelle et homosexuelle) (Krane

& Kauer, 2013 p.55 dans Roper, 2013). Kergoat (1992) conçoit les rapports de sexe comme « un processus de construction sociale des différenciations et des hiérarchisations des catégories sexuées, divisées de manière binaire et arbitraire selon l'opposition masculin/féminin » (Guérandel et Beyria, 2012, paragr.3), une différenciation qui repose sur des critères biologiques (Kauer & Krane, 2013 dans Roper, 2013), alors que le genre renvoie plutôt à « une construction sociale qui fait référence aux attitudes et aux comportements qui ont été associés avec la masculinité et la féminité » [traduit] (Kauer & Krane, 2013, p.54 dans Roper, 2013). Dans le sport, plusieurs auteurs relèvent la présence d'une masculinité et d'une féminité hégémoniques où ces modèles ne sont pas les plus présents, mais les plus acceptés dans le contexte sportif (Connell, 2020 [2005]). Ceux qui s'en écartent tendent à être davantage stigmatisés ou victimes de préjudices, tels que la moquerie ou la discrimination, notamment par l'attribution d'étiquettes comme « gay » ou « lesbienne » aux athlètes, dont les attitudes, les corps ou les pratiques s'écartent des attentes normatives associées au genre (Hargreaves & Anderson, 2014 ; Kauer & Krane, 2013 dans Roper, 2013).

Le modèle masculin hégémonique a une incidence particulière dans le sport, puisque, historiquement et dans une perspective fonctionnaliste, celui-ci renvoyait aux États-Unis à un but de préparation à la guerre et est devenu un champ où des valeurs comme l'agressivité, le désir de vaincre et de rivaliser sont valorisées (Connell, 2020 [2005] ; Watson, 2017). Le hockey n'échappe pas à ces dynamiques, puisqu'il est largement analysé comme un espace occupé par des hommes hétérosexuels valorisant des caractéristiques associées à des idéaux masculins, tels que la force physique, la dureté, le courage et la capacité à endurer la douleur (Allain, 2008 ; Connell, 2020 [2005] ; Alsarve & Johansson, 2021). En effet, il a été principalement développé et pratiqué par des hommes depuis le premier match à l'Université McGill, créant un espace où la masculinité

hégémonique constitue un référent normatif implicite orientant les comportements et les attentes entre les acteurs qui est décrite comme « the configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of the legitimacy of patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women » (Connell, 2020 [2005], p.77). Malgré l'essor du sport féminin, la majorité des acteurs du hockey demeurent des hommes, ce qui rend difficile d'affirmer que ce sport s'est complètement affranchi de ces idéaux (Alsarve et Johansson, 2021); et même lorsque la pratique est féminine, les rapports sociaux de genre, de sexe et d'orientation sexuelle y demeurent structurés et valorisés par des normes historiquement associées à la masculinité (Gilenstam, Karp et Henriksson-Larsén, 2008).

Le sport constitue également un champ d'analyse pour les rapports liés à l'ethnicité et à la race, non pas dans un sens biologique qui est un argument voué à l'échec pour expliquer ces rapports, mais plutôt dans son contexte historique, social et politique, pour rendre compte d'inégalités allant de l'esclavage à la discrimination (Besnier, Brownell et Carter, 2020). Si l'ethnicité demeure une notion aussi difficile à conceptualiser que la race, elle peut être considérée comme un processus relationnel par lequel un groupe ou un individu se définit à partir de références culturelles partagées au sein de l'ethnie, que ce soit à propos de l'origine, la langue, l'histoire, les pratiques culturelles ou le sentiment d'appartenance collectif (Adair, 2022). Dans cette perspective, l'analyse des rapports liés à la race et à l'ethnicité dans le sport conduit non seulement à examiner les formes de participation des groupes minorisés, mais aussi à interroger les conditions sociales et institutionnelles qui encadrent cette participation. Celui-ci représente un intérêt que la sociologie du sport porte, soit la représentation des minorités visibles depuis le milieu des années 1990 dans le sport. Si certains avancent l'argument d'une méritocratie sportive en observant la diversité des

athlètes qui y participent, il reste que, dans sa structure et son organisation, le sport « continue d'être réglementé, détenu, géré et formé par des membres (masculins) de groupes raciaux et classes sociales dominants » (Besnier, Brownell et Carter, 2020, p.146 ; Adair, 2022).

Le hockey illustre nettement cette dynamique. Moumni et St-Pierre (2024) affirment qu'il repose sur une structure masculine blanche donnant lieu à des cas de discrimination systémique envers les athlètes racisés, tels que celui de Jonathan Diaby[2]. Plus largement, cette structure découle de l'institutionnalisation de la blancheur [*whiteness*] sous ses différentes formes (politique, économique, historique et sociale), remontant jusqu'à la création des pensionnats autochtones, et au-delà (Fowler, 2023). Malgré un discours méritocratique également mobilisé dans le hockey, ses structures organisationnelles demeurent majoritairement contrôlées par des hommes blancs. À titre d'exemple, Moumni et St-Pierre (2024) relèvent d'ailleurs l'incapacité des médias, eux-mêmes majoritairement blancs, à reconnaître leur rôle dans la perpétuation de stéréotypes qui décrivent cette culture comme étant « colour blind ». De plus, un rapport sur la diversité et l'inclusion de la LNH indique d'ailleurs qu'en 2022, 84 % des personnes travaillant et jouant dans la ligue étaient blanches (Wyshynski, 2022), la même année marquant l'embauche du premier directeur général noir en plus de 100 ans d'histoire. Même à l'ère actuelle, la structure masculine blanche du hockey entraîne donc une sous-représentation de certains groupes racisés, en plus d'une perpétuation, dont on dira parfois qu'elle est inconsciente, d'un discours stéréotypé à leur égard.

[2] Jonathan Diaby est un ancien joueur de hockey professionnel repêché en troisième ronde dans le repêchage de la LNH en 2013 par les Prédateurs de Nashville. Le 23 février 2019, il a été victime d'insultes racistes de la part d'un partisan alors qu'il était en punition lors d'un match à Saint-Jérôme dans la Ligue nord-américaine de Hockey. (Agence QMI, 2019).

Enfin, plusieurs auteurs soulignent que le sport est également traversé par des rapports sociaux de classe, qui ont une incidence sur l'accès à la pratique, la trajectoire sportive et la distribution du pouvoir au sein des institutions sportives. En ce sens, la classe peut ici être entendue, à la suite de Bourdieu, comme un ensemble d'individus partageant un capital économique et culturel similaire (Claron et Lagarde, 2024). Le sport tend à accentuer « les différences de classe en incluant certains groupes et en excluant d'autres, et, opérant en tandem avec d'autres marqueurs de classes sociales, transforme ces différences en inégalités » (Besnier, Brownell et Carter, 2020, p.124), notamment parce que l'accès à plusieurs pratiques requiert du temps et des ressources financières inégalement distribués entre les individus, qu'il s'agisse de l'équipement, des déplacements, des entraîneurs personnels ou de la location des installations (Besnier, Brownell et Carter, 2020). Le hockey n'est pas à l'abri de ces rapports : plusieurs auteurs, dont Fowler (2023), qualifient ce sport d'élitiste, son accès reposant sur un modèle de plus en plus coûteux et privatisé, particulièrement aux niveaux compétitifs. La pratique du hockey dépend ainsi de ressources économiques et culturelles importantes, en raison des coûts associés à l'équipement, aux déplacements, à l'inscription dans les ligues et aux entraînements privés ou spécialisés (Fowler, 2023 ; Szto, 2020), des contraintes qui renforcent une inégalité où les jeunes dont les parents disposent de ces ressources peuvent voir leur développement soutenu jusqu'à un niveau où les coûts sont pris en charge par l'équipe, notamment dans les catégories adultes.

Ainsi, le sport et le hockey en particulier ne constituent pas uniquement un espace de performance sportive, mais aussi un lieu où se déploient et se reproduisent des rapports de pouvoir imbriquant le sexe, le genre, la race et la classe. L'analyse de la culture du hockey gagne dès lors à être inscrite dans cette perspective, en considérant le sport comme un espace social structuré par des rapports

sociaux de pouvoir, plutôt que comme un univers autonome régi uniquement par des règles et des politiques formelles.

4. Méthodologie

Dans cette section, nous expliquerons le parcours entrepris afin de répondre à notre question de recherche, à savoir *Comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises ?* Nous avons adopté en premier lieu une démarche inductive, c'est-à-dire que ce sont les données recueillies par les entretiens qui ont orienté la construction progressive de la compréhension du phénomène, plutôt que des hypothèses établies au préalable (Gaudet & Robert, 2018). Cette posture est au cœur de l'approche de théorisation ancrée qui a inspiré notre analyse des résultats (Gaudet & Robert, 2018, p.49). Le travail inductif est central, particulièrement dans les étapes initiales où les catégories conceptuelles émergent directement du matériel empirique (Gaudet & Robert, 2018, p.48). Cela nous a permis ultérieurement d'arriver à une théorie établie pour répondre à notre question. Nous y reviendrons avec plus de précisions dans la section de l'analyse des données.

4.1 Le préambule de cette thèse

D'où part l'idée de cette thèse ? À vrai dire, le hockey occupe une place importante dans ma vie. Depuis que j'ai quatre ans, je pratique ce sport pour le plaisir et j'ai entraîné pendant trois ans un groupe de jeunes garçons âgés de 16 à 18 ans dans le hockey scolaire et civil (avec l'association de hockey mineur locale). Si ma passion pour la pratique de ce sport est présente, elle l'est aussi en tant qu'observateur et chercheur, puisque je m'intéresse à comprendre comment il évolue.

Les récents scandales entourant le hockey ne m'ont pas laissé indifférent et ont fait l'objet d'une profonde remise en question de ma part. L'idée d'en faire une thèse n'est pas uniquement liée à l'intérêt académique, mais à un questionnement personnel profond face à un sport qui m'a construit, que j'ai longtemps pratiqué et encadré, et dont les dérives récentes m'ont amené à repenser les valeurs, les pratiques et les rapports de pouvoir qui le traversent.

Initialement, ces scandales ont suscité chez moi l'intérêt de me pencher sur des problématiques reconnues dans les sports d'équipe, dont le hockey, telles que les initiations, afin de savoir si ces rapports de pouvoir se reproduisaient quotidiennement, changeaient ou bien disparaissaient. Cela dit, bien qu'il aurait été pertinent de voir l'influence des échos sociétaux par rapport aux scandales initiatiques ou sexuels dans le contexte du hockey, mes réflexions méthodologiques m'ont dirigé vers un projet qui se centre sur les entraîneurs et qui me permettra d'aborder une facette plus large qui a été peu, voire pas étudiée dans le hockey, mais néanmoins tout aussi importante.

En effet, maintes études ont démontré que le hockey comportait plusieurs enjeux. D'abord, plusieurs auteurs adoptent la thèse que le hockey s'est construit et est le reflet d'un monde patriarcal hétéronormatif blanc favorisant un certain type de masculinité, celle dite hégémonique proposée par le sociologue australien R. W. Connell (1987) (St-Pierre, 2023 ; Fowler, 2023 ; Allain, 2008). Ainsi, ces études soulignent que le hockey n'est pas, à proprement parler, un sport inclusif. D'ailleurs, ce manque d'inclusivité se reflète aussi dans le fait qu'il s'agit d'un sport dispendieux, estimant que les coûts pour une saison de hockey peuvent facilement atteindre 10 000 $ (CAD) par année, tel que constaté par Fowler (2023). Parallèlement et dans ce cadre patriarcal, d'autres auteurs soulignent que les rapports de pouvoir de genre, d'âge et de rôle sont présents au sein de cette culture. Dans ces formes de rapports de pouvoir, des auteurs ont souligné la présence accrue de bizutages, plus communément appelés initiations en Amérique du Nord, qui participent activement à la reproduction de ces asymétries (Allan, Kerschner & Payne, 2019 ; Fogel & Quinlan, 2021 ; Hamilton et al., 2013). Bref, du point de vue de la littérature, il est clair que le hockey présente une panoplie d'enjeux. De même, certains de ces enjeux font la une des nouvelles, tels que les initiations ou les autres types de violence qui en découlent, comme nous

avons pu voir dans les sections précédentes. L'idée n'est pas de remettre en question ces enjeux, et certes pas de les nier, mais plutôt de comprendre comment se construit la culture du hockey d'aujourd'hui sous le regard des entraîneurs dans un contexte qui pourrait être propice au changement. Plus précisément, mon projet vise à comprendre comment les entraîneurs adaptent ou non leurs pratiques, et comment des évènements de nature macro peuvent exercer une influence au niveau micro dans le quotidien des acteurs qui évoluent au sein de cette culture. Ainsi, nous verrons que ces trois niveaux seront articulés sous la théorie des scripts sociaux.

4.2 Sélection des participants et critères de sélection

Nous avons recueilli 12 témoignages d'entraîneur(e)s évoluant dans des ligues de hockey compétitives masculines et féminines dans l'ensemble du Québec en 2025. Afin de participer à cette étude, les entraîneurs devaient répondre à trois critères : avoir au minimum trois ans d'expérience au sein d'une équipe de hockey masculine ou féminine compétitive d'athlètes âgés de 16 à 25 ans, avoir entraîné une équipe compétitive dans les cinq dernières années et être un adulte.

Le choix de cibler les entraîneurs plutôt que les joueurs repose sur plusieurs éléments. À première vue, il peut sembler plus pertinent de cibler les joueurs, puisqu'ils se situent au cœur de la pratique. Toutefois, les entraîneurs occupent une position qui leur permet davantage d'interactions, car ils se retrouvent à l'intersection entre la pratique et son encadrement. Concrètement, ils exercent un rôle pédagogique directement auprès des joueurs lors des entraînements et des matchs tout en étant ceux qui entretiennent un lien avec ceux occupant un rôle dans l'organisation du hockey, tels que les membres de leur association de hockey, des responsables sportifs dans la structure scolaire ou des responsables dans leur ligue respective. En plus de ces acteurs,

ils interagissent également avec les parents des joueurs, les agents des joueurs et les directeurs généraux. Plusieurs ont aussi à un autre moment ou simultanément occupé l'un de ces rôles mentionnés, ce qui les amène ou les ont amenés à élargir leur perspective sur leur sport. Autrement dit, les entraîneurs constituent des témoins privilégiés pour répondre à notre question de recherche, car ils opèrent simultanément à deux échelles : celle de la pratique quotidienne avec les joueurs et celle qui entoure et encadre la pratique du hockey.

Les niveaux admissibles occupés par ces entraîneurs sont la catégorie d'âge « M18 » (16 à 18 ans) regroupant les niveaux BB, AA, AAA relève et AAA, la catégorie scolaire M18 (16 à 18 ans) comportant les niveaux D1 et D2, la catégorie collégiale D1 (généralement entre 16 et 19 ans), la catégorie junior (Junior AAA et LHJMQ [16 à 20 ans]) et la catégorie universitaire (Usport/RSEQ) habituellement composée d'athlètes âgés de 18 à 25 ans. Au sein même des participants interviewés, nous avons tenté de diversifier les profils en tenant compte des expériences d'entraîneur auprès des deux sexes. En effet, six des douze entraîneurs ont entraîné des équipes des deux sexes au cours de leur carrière, cinq ont exclusivement entraîné des équipes masculines et un a exclusivement entraîné des équipes féminines. Il est à noter que le hockey étant un milieu principalement occupé par des hommes, des entraîneuses qui ont dirigé ou dirigent une équipe masculine demeurent rares et, par souci de confidentialité, nous avons décidé de donner à ces deux femmes interviewées un prénom fictif masculin. Un tableau détaillant la répartition complète des expériences d'entraînement par niveau, sexe entraîné et du type de volet organisationnel (civil ou scolaire) est présenté à l'Annexe A.

4.3 Recrutement des participants.

En raison de ma connaissance du milieu du hockey, j'ai identifié les participants ayant l'expérience requise afin de leur transmettre un courriel. Les adresses courriel des entraîneurs sont souvent

accessibles sur le site web de leur équipe ou leur association ou dans des bottins de ligue avec leurs coordonnées, car elles sont mises à disposition des parents, bénévoles ou agents de joueurs. En général, le courriel d'équipe est géré par l'entraîneur en chef. Ainsi, il n'est pas toujours nécessaire de passer par les associations pour obtenir ces courriels lorsqu'ils sont publics. Toutefois, si aucune adresse courriel personnelle ou professionnelle n'était indiquée, un courriel a été envoyé aux associations avec le guide de recrutement afin qu'il soit partagé avec les entraîneurs et entraîneuses et en demandant explicitement aux entraîneurs et entraîneuses qui sont potentiellement intéressé(e)s de me contacter directement. Puisqu'il n'est pas rare qu'une description de l'expérience des entraîneurs soit publique sur ces sites web ou des sites de statistiques, tels qu'*Elite Prospect*, il m'était possible de trier l'information et de vérifier si les répondants potentiels avaient l'expérience requise pour participer à la recherche sans avoir à entrer en contact avec ces derniers. Les courriels envoyés présentaient brièvement le projet, identifiaient les critères de sélection nécessaires pour participer à l'étude et invitaient les destinataires à en apprendre davantage sur le projet de recherche.

Bien que nous ayons envoyé plus de 12 courriels et qu'il était aisé d'anticiper l'intérêt de plus de 12 entraîneurs, nous avons utilisé et précisé dans la présentation de la recherche que le principe du premier arrivé – premier servi serait appliqué. Notons que nous n'avons pas eu d'enjeu à cet égard, ce qui nous a donc permis de plafonner le recrutement à 12 participants facilement et pour d'autres raisons. D'abord, nous avons constaté une saturation théorique, puisque les thèmes mentionnés revenaient fréquemment au sein des entretiens. L'autre raison se situe dans les attentes liées au nombre d'entretiens pour une thèse de maîtrise. Nous jugeons que les données provenant des entretiens sont suffisantes pour répondre à la question de recherche.

4.4 Collecte des données par entretiens

Le processus de collecte des données a débuté le 15 juin 2025 et s'est terminé le 25 septembre 2025. Notons que pour plusieurs entraîneurs, il s'agit d'un travail à temps plein qui débute parfois même dès le début de septembre, voire la fin du mois d'août et se termine en mars ou en avril de l'année suivante. Le choix d'effectuer les entretiens pendant l'été est ce qui correspondait le mieux à leurs disponibilités. Individuellement, les entretiens ont été effectués virtuellement à l'aide de l'application Teams et ont été enregistrés uniquement sous forme audio. Le choix de les effectuer à distance s'est imposé parce que les participants étaient établis un peu partout au Québec. Une fois retranscrites, les données ont été importées dans NVivo, qui nous a permis de coder les données pour répondre à la question de recherche.

Les entretiens sont des entretiens semi-dirigés d'une durée approximative de 90 à 120 minutes. Le choix d'effectuer des entrevues semi-dirigées vise à comprendre de façon approfondie un phénomène (Savoie-Zjac, 2009) qui, dans notre cas, est la construction de la culture du hockey dans le quotidien des équipes. Ce type d'entretiens se veut en quelque sorte un hybride entre les entrevues dirigées et non dirigées (Gaudet & Robert, 2018, p. 100), nous permettant d'aborder une panoplie de thèmes établis préalablement tout en laissant au répondant la latitude d'exprimer son vécu et de comprendre sa perspective face à ce qu'il vit au quotidien.

Le guide d'entretien a été divisé en trois sections dans l'optique d'aborder plusieurs thèmes et les questions du guide n'ont pas fait l'objet de modifications formelles. Toutefois et dans le but d'approfondir certains thèmes particulièrement saillants dans les premiers entretiens et de favoriser la compréhension, nous les avons intégrés en exemple tout en laissant la possibilité à l'entraîneur d'en mentionner d'autres, de les valider ou de les invalider afin de ne pas orienter leurs

réponses. Par exemple, il est arrivé d'évoquer la politique de Hockey Canada sur le port du maillot de bain obligatoire parce que la mention a été récurrente. Partant du principe que les entraîneurs sont au courant des enjeux d'actualité portant sur la violence dans le sport et parce qu'ils ne sont pas dans une sphère isolée de la société et que les cultures sportives, dont celle du hockey est un microcosme qui renvoie à son macrocosme (Guay, 1993), nous avons débuté avec un préambule portant sur des enjeux pour connaître, parmi les enjeux nommés ou non, lesquels ils vivaient quotidiennement. Dans cette même section, à partir de l'enjeu ou des enjeux mentionnés, nous nous intéressons à comprendre comment ils géraient concrètement ceux-ci en décrivant leur façon de faire et ce qu'ils en pensaient. Cet élément représentait la seule section qui fût respectée dans l'ordre, puisqu'en voulant aborder certains thèmes sans diriger la personne dans le reste de l'entretien, nous laissons place à leurs propos tout en gardant en tête les thèmes et les autres questions qui en découlent (Gaudet & Robert, 2018, p.99). La deuxième section du questionnaire cherche à comprendre le rôle de la structure et à l'organisation du hockey quant à savoir si ceux-ci les aident ou non à faire face aux défis mentionnés en première section. Enfin, la troisième section consistait à comprendre leur vision de la culture du hockey, la place des différents acteurs et des différentes pratiques et/ou enjeux recensés au sein du hockey. Ainsi, les thèmes nous ont permis d'articuler différents niveaux allant des représentations plus larges aux éléments identifiés comme enjeux propres aux interactions quotidiennes en tenant compte des deux paliers (pratique et administratif/organisationnel) dans lesquels les entraîneurs se situent simultanément.

4.5 Analyse des données : s'inspirer de la théorisation ancrée

Afin d'analyser les données des entretiens, nous nous sommes inspirés de la théorisation ancrée, laquelle vise à construire une théorie à partir de données empiriques de manière inductive plutôt qu'à partir d'hypothèses préétablies (Gaudet & Robert, 2018, p.48). Concrètement la théorisation ancrée est une méthode systématique qui vise à construire une théorie à partir de l'analyse

comparative et simultanée des données en construisant et en ajustant progressivement les catégories d'analyses à partir du matériel empirique (Charmaz, 2017, p.299). Bien que nous empruntions principalement l'induction et ultérieurement le processus itératif qui consiste « aux allers-retours entre l'échantillonnage, la collecte et l'analyse de donnée » (Laperrière, 1997 ; Weed, 2009 dans Sid Mohand et al. 2023, p.55), nous avons également effectué de l'échantillonnage théorique qui consiste à « sélectionner un certain nombre d'éléments représentatifs d'un phénomène pour consolider une théorisation » (Méliani, 2013, p.442) en sélectionnant, par l'intermédiaire d'invitations par courriel, des entraîneurs qui ont entraîné des niveaux spécifiques et/ou un sexe précis dans le but de diversifier les expériences. Enfin, afin de bien cerner l'objet de cette thèse, ce n'est qu'une fois les premières catégories dégagées de l'analyse inductive des données que nous sommes allés chercher une théorie susceptible d'en rendre compte, engageant ainsi un processus de déduction visant à valider ou invalider la théorie des scripts sociaux de Simon et Gagnon (1973) et ses trois composantes qui en découlent. Cette théorie s'est révélée particulièrement pertinente à mesure que l'analyse faisait émerger trois dimensions récurrentes dans les propos des entraîneurs soit les représentations de la culture du hockey, les interactions quotidiennes au sein des équipes et les réflexions individuelles des acteurs sur leurs pratiques en tenant compte des prescriptions sociales ou de ce qui est jugé acceptable ou inacceptable dans le contexte actuel. Le choix d'une telle théorie cadre également avec la posture constructiviste de la recherche, puisqu'elle conçoit les pratiques sociales comme le produit d'un processus dynamique de construction sociale qui relie des aspects culturels du hockey, les interactions et la subjectivité des entraîneurs.

L'analyse du matériel a été conduite en deux temps complémentaires et successifs. Dans un premier temps, une analyse verticale a été effectuée pour chacun des 12 entretiens. Cette étape consiste en une condensation de l'information propre à chaque entretien permettant de mieux « la classer et d'examiner attentivement le contexte dans lequel l'information a été produite. » (Richard et Morse, 2012, dans Gaudet & Robert, 2018, p.144). Cela nous a permis d'identifier des thèmes tels que la compétitivité, la victoire, les valeurs, la place des acteurs dans la culture du hockey, les objectifs individuels et ceux d'équipe, etc. Dans un deuxième temps, une analyse horizontale a été réalisée en comparant les 12 entretiens entre eux dans le but d'identifier les ressemblances et les différences. Cela nous a permis concrètement de solidifier et d'alimenter les éléments d'analyse qui nous permettent de répondre à la question de recherche (Gaudet & Robert, 2018). C'est donc à cette étape que trois grandes catégories analytiques ont émergé, soit les représentations hétérogènes de la culture du hockey, les tensions vécues au quotidien et les micro-interactions par lesquelles la culture du hockey se reconfigure. Les citations retenues ont été modifiées pour préserver l'anonymat et, à cette même fin, un pseudonyme distinct a été attribué à chacun des entraîneurs.

Enfin, il importe de souligner que les résultats présentés dans cette recherche ne peuvent être considérés comme statistiquement généralisables, puisque l'échantillon représente un sous-ensemble spécifique d'entraîneurs évoluant dans le hockey compétitif québécois, et ce, malgré l'effort de diversifier les profils.

5. Définir la culture du hockey : définitions, acteurs et regard externe

Dans ces chapitres d'analyse, nous répondons à la question de recherche suivante : *Comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises ?* Rappelons que cette question s'inscrit dans un contexte social marqué par la forte visibilité du hockey au Québec et plus largement au Canada, ainsi que par les débats publics qui ont récemment entouré certaines pratiques associées à ce milieu. Sans prétendre réduire la culture du hockey à ces évènements, il importe néanmoins d'en tenir compte dans la mesure où ils ont une incidence sur les pratiques et les discours des entraîneurs.

Pour répondre à cette question, l'analyse se déploie en trois temps, correspondant chacun principalement à un niveau de la théorie de Simon et Gagnon (1986) sur les scripts sociaux. Nous verrons d'abord comment en lien aux scénarios culturels, les entraîneurs définissent et se représentent la culture du hockey (chapitre 5), avant d'examiner les tensions que ces représentations font émerger entre les différents acteurs au quotidien du point de vue de l'entraîneur (chapitre 6) puis la manière dont les entraîneurs gèrent concrètement ces tensions dans les interactions et les pratiques des équipes (chapitre 7). En ce sens, ces trois niveaux ne sont pas traités comme des sphères isolées, mais comme des dimensions interdépendantes qui, ensemble, contribuent à modeler la culture du hockey telle qu'elle est vécue au quotidien par les acteurs.

5.1 Une définition hétérogène de la culture du hockey.

Dans les médias comme dans la littérature scientifique, la notion de « culture du hockey » est souvent employée sans toutefois être définie pour évoquer des aspects problématiques (Fowler, Moore & Skuce,2023 ; MacDonald, 2014), notamment à la suite des évènements survenus et expliqués dans la revue de littérature. D'autre part, nous avons vu que la culture du hockey peut renvoyer aussi potentiellement à une dimension culturelle (Fowler, 2023 ; Robidoux

2002), voire identitaire (Lapierre, 2012 ; Augustin et Poirier, 2000). Il reste qu'elle n'apparaît pas définie de manière exhaustive. Ce flou définitionnel rend particulièrement nécessaire la compréhension que les entraîneurs ont de la culture du hockey qui émerge aussi comme une sous-question à notre question de recherche. À l'image des définitions vues dans le cadre théorique portant sur la culture et ses variantes, il apparaît qu'à travers les 12 entretiens menés auprès des entraîneurs, une définition hétérogène émerge et tend donc vers plusieurs angles sans toutefois être exhaustive. Comprendre ce que pour les entraîneurs la culture du hockey signifie nous permet d'identifier et mobiliser différents scénarios culturels, au sens évoqué par Simon et Gagnon (1986) c'est-à-dire des cadres collectifs ou des guides qui définissent ce que le hockey est censé être ou est et comment on doit y évoluer. Mais comment pouvons-nous faire sens de cette hétérogénéité ?

Les entretiens nous permettent d'identifier certaines réponses qui génèrent cette hétérogénéité. Par exemple, les entraîneurs nous disent que la culture du hockey renvoie à une culture compétitive, peu importe le niveau, à une culture influencée par les niveaux supérieurs, à une « école de vie » contenant des normes et valeurs à respecter et à une composante culturelle, voire identitaire. Par la suite on notera aussi que leur compréhension de la culture du hockey se fait aussi en relation avec les autres acteurs tels que les parents, les joueurs, les agents, etc. Enfin, la culture du hockey ne se construit pas uniquement à partir des acteurs qui y participent, mais dépasse ce cadre en raison de la popularité du hockey au Québec et au Canada.

Une première représentation de la culture du hockey insiste sur ses dimensions compétitives où la compétition apparaît comme une norme omniprésente qui traverse l'ensemble des niveaux de jeu, incluant même les catégories identifiées comme récréatives :

> « Je t'annonce que mon gars jouait atome C [M11 C], puis il n'y avait pas de différence avec le garçon de mon ami qui jouait atome BB [M11 BB]. Il vivait le même problème. C'est très compétitif comme sport. […] Puis oui, j'ai vu des aberrations dans l'atome C cette année que tu fais : "tabarouette, ok, je viens de vivre ça. C'est du [atome] C, calmons-nous." Je pense que c'est un sport où que les gens ne laissent pas les enfants s'amuser. Je pense que les parents sont beaucoup trop présents, puis ils connaissent trop. Le problème c'est connaitre trop le hockey. Tout le monde pense qu'ils connaissent le hockey, c'est ça le problème. Je ne la vois pas la différence [entre les niveaux], ce sont des problèmes. » Marc

Nous comprenons que la compétition n'est pas perçue uniquement comme une caractéristique du haut niveau, mais comme une norme culturelle généralisée qui structure les attentes envers les joueurs dès les catégories inférieures. Dans la logique des scénarios culturels, cette compétitivité agit comme un cadre implicite définissant ce qui est valorisé dans le hockey, soit la performance, la victoire et la comparaison constante entre joueurs, même lorsque le contexte devrait théoriquement privilégier le développement ou le plaisir. D'autre part, l'extrait de l'entraîneur nous permet d'illustrer que plusieurs acteurs dont les parents partagent cette idée que la compétition fait partie du hockey, peu importe le niveau. Nous pouvons ainsi en déduire que la compétition fonctionne comme un principe organisateur des interactions et des attentes au sein du milieu. Ces éléments ne sont toutefois pas sans effets. Ils contribuent à normaliser la compétition tout en générant certaines zones grises quant à ce qui est jugé acceptable dans la poursuite de cet idéal. À cet égard, Vincent exprime cette ambivalence en qualifiant les retombées de la compétition à sa représentation de la culture du hockey qui lui apparaît toxique, mais de plus beau sport au monde :

> « C'est toxique […] puis je dis que c'est le plus beau sport du monde en même temps comme un peu n'importe qui. C'est toxique parce que […] il faut tout le temps être le

> meilleur. C'est tout le temps une affaire de clique. "Est-ce que t'as vraiment tout le temps les meilleurs ? Non." Tu as les joueurs qui ont souvent des ressources financières, qui ont des connexions […] puis ils prennent la place à quelqu'un qui pourrait vraiment être là. » Vincent

Nous associons ici ces propos à une tension interne aux scénarios culturels : la compétition peut être à la fois comprise comme élément constitutif du hockey et comme une source potentielle d'inégalités ou d'excès. Les scripts peuvent donc être ambivalents et exister simultanément. Autrement dit, ce n'est pas la compétition en soi qui est totalement remise en question, mais les modalités par lesquelles elle s'actualise dans sa pratique, notamment lorsque surviennent des comportements qui outrepassent les limites de l'acceptable.

Jérémie partage cette ambivalence, mais conçoit qu'elle est problématique non pas en raison de la compétition, mais par ce qui entoure la pratique en se référant à des cadres qui prennent des décisions dans l'organisation du hockey :

> « On parle au Québec, parce qu'ailleurs c'est différent un petit peu. Au Québec, comment je vois la culture ? Je trouve que ça progresse et le hockey se joue mieux. Le hockey est plus propre. Le hockey, il y a un petit peu moins de niaiseries qui arrivent et est mieux encadré qu'il l'était, mais pour l'instant, ça va toujours rester, qu'il y a comme quelque chose en arrière qui fait qu'il y a des gens qui veulent avoir du pouvoir en arrière, qui réussissent à l'avoir. Et c'est eux qui bloquent un peu le fait qu'on pourrait développer plus vite le hockey ou que ça pourrait changer plus selon moi. Mais, en même temps le hockey, c'est le sport le plus connu, le plus suivi. » Jérémie

Cette compétitivité rejoint, mais ne recoupe pas entièrement un autre élément contribuant à la pluralité des définitions voulant que la culture du hockey valorise la hiérarchie en ce sens que les catégories et les niveaux supérieurs ont une incidence sur la manière de vivre et de faire dans les niveaux inférieurs. En effet, le hockey est d'abord organisé en plusieurs catégories qui sont déterminées en fonction d'une tranche d'âge (voir Annexe B) et celles-ci contiennent des niveaux qui sont en théorie divisés en fonction du talent et du nombre de joueurs dans la région.

Ainsi, les niveaux supérieurs apparaissent comme un idéal, un modèle pour plusieurs acteurs qu'ils cherchent à reproduire. Par niveaux supérieurs nous faisons référence à des niveaux où le calibre de jeu, les exigences de performance notamment dans le hockey dit « compétitif » et la visibilité sont plus élevés. À cet égard, Jérémie et Louis indiquent :

> « Tout le monde regarde jouer les Canadiens et puis le lendemain tu as un parent bénévole qui *coach* [entraîne] son équipe qui veut faire le même *power play*. "Écoute, attends là eux autres [les Canadiens de Montréal] ils pratiquent à tous les jours depuis des années, puis toi, sur un tableau à la TV parce que tu l'as vu, tu penses [que tu pourrais le reproduire ?]" […] C'est là, ça fait partie de la culture, mais il […] faut que ce soit encadré le mieux possible là-dedans, avec les meilleures valeurs et tout. » Jérémie

> « Je te dirais les valeurs que moi j'ai écrites dans le vestiaire, c'est le respect, la fierté, l'appartenance, de ne pas abandonner. Quand j'ai commencé à coacher, on met des mots de même parce que j'ai vu à la télévision que les Canadiens les ont mis. Et puis là, tu remets ça dans ta chambre, tu trouves ça beau et aujourd'hui, dans notre chambre, ce qui est écrit, c'est mes valeurs à moi comme être humain. Tu ne peux pas jouer pour moi si tu n'as pas ces valeurs-là. » Louis

Ainsi, la hiérarchie des niveaux et la compétitivité fonctionnent comme des scénarios culturels qui orientent les comportements et les attentes dans la conception de la culture du hockey et apparaissent comme étant les plus homogènes parmi les entraîneurs. Toutefois, ils ne résument pas à eux seuls la manière dont cette culture est définie. En effet, pour plusieurs entraîneurs, la culture du hockey renvoie aussi à un espace de socialisation où l'on apprend des normes et des valeurs constituant ainsi la troisième composante de cette hétérogénéité. Des entretiens, nous avons recueilli des normes et des valeurs qui apparaissent centrales à une définition de la culture du hockey. Plus concrètement, les entraîneurs nous parlent de respect, de la primauté du groupe, d'engagement, de fierté, de compétition et de saine compétition, soulignant l'importance d'être un bon gagnant et un bon perdant. D'abord, en identifiant les valeurs :

> « Bien écoute […] moi j'associe beaucoup le développement de l'individu qui est relié au hockey […] on le dit que le hockey va former des adultes […] une belle école de la vie […] on est capable d'amener les jeunes […] à devenir des citoyens un jour. […] Toute la culture du hockey […] c'est être respectueux envers ses coéquipiers […] le groupe qui

> passe avant l'individu […] tu es un individu important dans le groupe, mais le groupe va toujours être priorisé. » Louis
> « La fierté, l'engagement, la compétition. Puis ça, c'est aussi tout notre programme là, puis c'est toutes les jeunes y ont un peu les mêmes, qui ont les mêmes valeurs. À l'école, ils parlent de respect, de responsabilisation. C'est les mêmes plus respect, responsabilisation. C'est ça, c'est tout ce qui est fierté. Comment que ça peut dégager ça autre que d'être fier, de porter le chandail. Ton hygiène de vie, tout ça, ton engagement envers tes coéquipiers. La compétition, c'est quoi ? C'est une saine compétition, c'est être bon perdant, [c'est] être un bon gagnant aussi. » Ethan

Comme les autres scripts vus précédemment, l'ambivalence peut coexister au sein des scripts. En effet, les propos de Marc appuient notre analyse sur la transposition mécanique de la vision de la culture du hockey comme étant une école de vie qui sera nécessairement applicable dans un cadre plus large :

> « Je trouve que le hockey est une superbe école de vie. Quand tu vis de belles expériences […], c'est extraordinaire, puis quand tu vis de mauvaises expériences […] il n'y a comme pas de milieu entre les deux. » Marc

Dans les entretiens, les entraîneurs illustrent clairement le rôle important que le hockey joue plus largement dans la vie des joueurs et des joueuses. Par exemple, ils ont indiqué que la culture du hockey représente une école de vie où l'on développe des normes et des valeurs précises. Ici nous lions ces éléments aux idées fonctionnalistes de la culture dans le sens que le hockey exerce une fonction précise qui prépare l'athlète à des apprentissages qui se reflèteront également au sein de la société. Cette fonction s'exerce donc autant à l'intérieur du hockey qu'à l'extérieur de ce cadre. Parmi les principes fonctionnalistes, la stabilité des systèmes par l'apprentissage de normes et de valeurs « communes » passe ici en deux temps sans toutefois insinuer qu'elle se transpose nécessairement mécaniquement à ses deux niveaux. On peut donc projeter les apprentissages de l'athlète dans deux sphères. D'abord dans le groupe sportif et dans un cadre plus large au hockey dans le but d'une intégration sociétale.

En somme, bien qu'elle soit conditionnelle à une expérience positive pour Marc, la culture du hockey représente ici un scénario culturel qui normalise certaines conduites telles que la coopération, le respect et la capacité de prendre sa place dans un groupe. Cela rejoint les idées des perspectives fonctionnalistes que décrivent Stevenson et Nixon (1972) et Volger et Schwartz (1993) où le sport occupe une fonction socialisatrice notamment par un volet éducationnel où on y apprend des normes et des valeurs.

Enfin, comme dernière représentation hétérogène de la culture du hockey, celle-ci peut être considérée comme un héritage culturel et familial se traduisant même comme composante identitaire. Cette représentation va au-delà de la pratique sportive pour considérer le hockey comme un héritage transmis socialement.

> « À la base, c'est le plus beau sport au monde. J'ai compétitionné à des niveaux provincial et national dans neuf sports, puis tout me ramène toujours au hockey. Ça fait partie de moi, ça fait partie de ma famille. » Yves

> « De un, c'est sûr qu'on ne se le cachera pas : le hockey c'est le sport national. Le hockey c'est le sport de passion que je dirais pour les gens. Puis tu me parles de parents qui sont des passionnés et qui voient leurs jeunes jouer puis c'est vrai que ça crée des débordements. » Étienne

> « Je pense que c'est notre sport national. C'est très important tout ça, mais on est encore très arriérés quand qu'on se compare. J'ai la chance de côtoyer des entraîneurs universitaires de volleyball, de basketball et tout ça, puis on se doit d'évoluer rapidement pour atteindre les autres sports, mais les autres sports aussi apprennent de nous au niveau de c'est quoi faire de l'excellence aussi. C'est quoi les exigences ? C'est parce que les autres sports se développent, mettons au Québec, un peu plus tranquillement et on commence à avoir des joueurs dans la NBA [*National Basketball Association*] ce qu'on n'avait pas avant, mais c'est un peu là je te dirais. » Ethan

Au même titre que les scénarios culturels sont appris et non innés (Simon et Gagnon, 1986), ces représentations peuvent être comprises comme des significations progressivement intériorisées à travers la participation de l'entraîneur dans le milieu du hockey. Le signifier comme sport national

ne relève pas uniquement de l'individu, mais s'inscrit plutôt dans un échange appuyé par sa qualification donnée par le gouvernement fédéral canadien en 1994 comme sport national d'hiver et l'intériorisation à travers les interactions qu'ont ces individus. Le considérer comme un héritage, comme « notre sport national » par l'utilisation de déterminants possessifs traduit une sorte d'intériorisation des valeurs. Cette dimension identitaire du scénario culturel ne peut être pleinement saisie par Simon et Gagnon (1986) dans la mesure où leur cadre rend bien compte de ce qui est prescrit collectivement, mais moins de la manière dont ces prescriptions s'intègrent à la définition que l'individu se construit de lui-même. Néanmoins, Simon et Gagnon s'inscrivent eux-mêmes dans un modèle de l'interactionnisme symbolique, un courant théorique dont Mead est l'un des fondateurs. Leur approche s'intéresse ainsi à la manière dont le sens est créé, modifié et actualisé au cours des interactions sociales (Wiederman, 2015). Plus précisément elle nous invite à faire des liens avec sa théorie interactionniste quant à la construction du soi [*self*]. Bien que l'idée de la construction du soi de Mead dépasse largement les objectifs de cette thèse, elle offre un outil analytique pertinent pour éclairer ces propos. D'abord, le soi n'est pas inné, mais « il émerge dans le processus de l'expérience sociale et de l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme résultat de ses relations avec ce processus et avec les individus qui y sont engagés. » (Mead [2006], p.135 traduit de D. Cefaï et L. Quéré dans Bonicco-Donato, 2023). Autrement dit, pour atteindre la composition du soi, nous touchons « à une certaine sorte de conduite, un certain type de processus social qui comprend l'interaction de différents individus, et qui implique des individus engagés dans des activités coopératives. » (Mead, 1943/1963 dans Brassac, 2005, p.10).

Ces représentations identitaires constituent ainsi des scénarios culturels au sens de Simon et Gagnon (1986) qui fournissent aux entraîneurs et aux acteurs du hockey des modèles préexistants de ce que signifie être un entraîneur, un joueur ou un acteur dans le monde du

hockey et plus largement, ce que la culture du hockey signifie au point même de l'intérioriser à l'identité. Cette dernière conception contribue de manière particulièrement significative à l'hétérogénéité de la définition de la culture du hockey parce qu'elle s'inscrit dans un rapport qui est plus individuel en offrant un guide permettant de se percevoir sans nécessairement rejeter ou accepter totalement les autres scénarios culturels. À titre d'exemple, Étienne mentionne qu'il s'agit du sport national, mais que ce sport comporte aussi des débordements, notamment chez les parents.

Somme toute, ici et à l'image des définitions proposées dans la littérature nous arrivons aux mêmes constats : la « culture du hockey » n'apparaît pas identique pour tous. Toutefois, malgré cette hétérogénéité, ces entraîneurs transmettent une vision ou un guide de ce que devrait être la culture du hockey et de la manière dont elle devrait être vécue. Nous verrons plus tard les incidences de ces scénarios culturels dans leur quotidien. Enfin, l'hétérogénéité des définitions prépare dès lors l'analyse des relations entre acteurs, où ces différentes conceptions de la culture du hockey se rencontrent, se négocient, se traduisent et parfois même s'intériorisent dans leur quotidien. Toutefois, avant cela, il est nécessaire de comprendre qui participe à définir la culture du hockey afin de répondre à notre question initiale.

5.2 Une définition basée sur la participation de plusieurs acteurs.

Dans une conception où la culture du hockey est hétérogène et que ses représentations ne sont pas le produit d'un seul acteur (l'entraîneur), il est important de considérer que dans leur vision de la culture du hockey, la place de chacun des acteurs a une incidence sur les interactions qu'ils ont avec les entraîneurs au quotidien. En d'autres mots, si nous voulons savoir comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises, nous devons être en mesure de savoir qui en fait partie. Ces interactions sont perçues plutôt dans l'aspect interpersonnel

de la théorie des scripts de Simon et Gagnon (1986), auquel nous reviendrons dans la deuxième partie de l'analyse.

En premier lieu, les entretiens montrent qu'au-delà des entraîneurs, d'autres acteurs sont activement présents dans la culture du hockey : les joueurs, les parents, les agents et les cadres d'organisations (directeurs généraux) ou de ligues (administrateurs et représentants), si cela s'applique. S'ils ont tous un rôle dans la culture du hockey, la fréquence de leur présence semble diverger selon les équipes et les niveaux. D'abord, les joueurs sont en contact quotidien avec les entraîneurs dans le cadre des joutes, des entraînements sur et hors glace et parfois lors d'activités d'équipe. Plusieurs entraîneurs relatent que dans leur fonction, leur manière de communiquer avec les athlètes a beaucoup évolué au cours des dernières années, misant davantage sur la transmission de la passion que sur l'autorité seule. À titre d'exemple, Owen résume ce rôle en expliquant que son travail consiste surtout à « allumer le feu » chez des joueurs déjà habités par cette passion, plutôt qu'à la leur imposer. En effet, les entraîneurs conçoivent largement leur rôle envers les joueurs de manière pédagogique : ils se voient comme transmetteurs de normes et de valeurs, en tant que figures d'autorité exerçant un leadership auprès du groupe (Slawinski et al. 2024). Cela peut être lié à ce que Sabourin et Camiré (2021) reprennent de Gould et Carson (2008), soit l'approche du transfert des habitudes de vie, où l'entraîneur développe des habiletés psychosociales telles que « la fixation d'objectifs, la gestion des émotions et la persévérance » qui peuvent se transposer au-delà du contexte sportif (Sabourin et Camiré, 2021, p.35). Les modalités de transmission de ces normes et valeurs diffèrent toutefois selon le style interpersonnel de l'entraîneur, souvent établi comme composante déterminante de l'environnement social de l'équipe (Combeau et Debanne, 2020).

Cette dimension pédagogique se traduit notamment par un travail de persuasion plutôt que d'imposition où Louis, par exemple, insiste sur l'importance d'expliquer le sens de ses demandes aux joueurs. Un joueur qui n'y adhère pas risque selon lui, de se percevoir comme « plus important que l'équipe. » Ainsi, en revenant à la conception de la culture du hockey comme école de vie que nous lions aux idées fonctionnalistes de la culture, l'équipe se centre autour de certaines normes et valeurs dans un objectif de former un collectif souvent énoncé par l'organisation ou l'entraîneur, sans que celles-ci soient pour autant partagées uniformément par l'ensemble des acteurs de la « culture » du hockey.

Plusieurs entraîneurs abordent la place des parents dans le quotidien, bien que leur implication varie selon la catégorie, l'âge des joueurs et le contexte organisationnel. Elle apparaît plus marquée lorsque les jeunes évoluent loin du domicile familial tel que Danic le souligne par l'importance d'un encadrement familial soutenu pour les joueurs en pension, qui vivent souvent, au même moment, plusieurs premières expériences de vie loin des leurs. À l'inverse, d'autres entraîneurs décrivent une place plus effacée des parents soit parce que cette responsabilité incombe à d'autres membres du personnel (les directeurs généraux, selon Sam), soit parce qu'ils choisissent délibérément d'en limiter le contact pour responsabiliser les joueurs et préserver leur propre équilibre. Owen illustre bien cette posture en disant qu'il reçoit très peu de sollicitations de la part des parents et veille à maintenir certaines limites, par exemple en évitant de répondre aux messages avant huit heures le matin. Cette tension entre proximité et distance n'est toutefois pas figée : Yves relate avoir d'abord voulu éviter tout contact avec les parents avant de réviser cette position après une expérience difficile, concluant qu'il est essentiel de les tenir informés, particulièrement aux niveaux inférieurs. Étienne abonde dans le même sens, rappelant que les parents « font toujours

partie de la solution » lorsque survient un problème avec un athlète, et qu'il faut pouvoir leur parler plutôt que de les mettre à l'écart.

D'autre part, les entraîneurs ont aussi évoqué les agents et, comme nous l'avons vu précédemment, les directeurs généraux des équipes, lorsque ceux-ci sont présents, peuvent également être impliqués dans les interactions quotidiennes. Yves décrit ses échanges avec les agents comme une forme de négociation dans laquelle chacun défend son propre agenda. L'agent cherche avant tout à maximiser rapidement les gains financiers de son athlète, ce qui amène l'entraîneur à exposer sa vision sans nécessairement espérer faire changer d'avis son interlocuteur. Sam, pour sa part, illustre la participation collective à la prise de décision en décrivant le processus de demande de révision d'un jeu sanctionnable. Il explique que la décision y est prise collégialement par la « garde rapprochée » (le directeur général et les entraîneurs adjoints), puis soumise au propriétaire en raison des coûts associés à une telle démarche. Ainsi, ces exemples montrent la participation de différents acteurs dans la prise de décision.

À partir de ces extraits, nous arrivons à conclure que la place de chacun des acteurs dans la culture du hockey est différente et varie selon plusieurs facteurs : l'âge des joueurs/joueuses, du sexe, de la catégorie, de la délimitation du rôle d'entraîneur ou du contexte organisationnel. Si la place des joueurs et des entraîneurs est logiquement centrale en raison du fait qu'ils constituent l'objet même de la pratique du hockey ou de l'encadrement, celle des autres acteurs tels que les parents, les agents et directeurs généraux est plus variable. Cette pluralité d'acteurs présentant différents rôles et ressources distinctes nous amène à concevoir le pouvoir qu'ils possèdent, et à penser le hockey, dans une perspective bourdieusienne, comme un champ social relativement autonome au sein

duquel différents acteurs occupent des positions distinctes et interagissent en fonction des capitaux et des ressources dont ils disposent. Également, dans une lecture interactionniste, cette pluralité d'acteurs peut se lire comme la coexistence de plusieurs définitions de la situation, où la capacité différentielle de chacun à faire reconnaître la sienne participe à orienter les scénarios culturels et scripts interpersonnels qui structurent le quotidien de l'équipe (Dennis et Martin, 2005). Comprendre le hockey ainsi nous permettra ultérieurement de mieux saisir les rapports de pouvoir qui s'imbriquent dans les interactions.

5.3 Regard externe (autres acteurs)

Si le hockey occupe une place singulière exprimée de plusieurs manières pour les acteurs, il occupe également une place importante pour plusieurs Québécois, qu'ils soient impliqués directement ou non dans le hockey. En effet, de manière convergente dans les entretiens, les entraîneurs indiquent que le hockey en tant que sport est sur un piédestal en raison de son importance auprès de la société québécoise. Sa visibilité médiatique, sa popularité et la charge symbolique qui l'accompagnent notamment par l'attribution du titre de sport national canadien en 1994 et québécois en 2025 (Ministère de la Justice du Canada, 2026 ; Labbé, 2025) font en sorte que les comportements, les discours et les évènements liés à ce sport sont plus susceptibles d'être scrutés, commentés et jugés par le public. Cette exposition constante semble exercer une influence plus ou moins directe sur la manière dont les acteurs à l'interne orientent leurs pratiques et leurs décisions. Ce regard externe agit ainsi comme un mécanisme de régulation : il met en lumière les excès, valorise certains comportements et en condamne d'autres contribuant ainsi à définir ce qui est acceptable ou non dans ce milieu rappelant l'idée de prescriptions sociales ou normes prescriptives (Nugier et Chekroun, 2021, p.8).

D’abord, plusieurs entraîneurs illustrent dans leur propos la popularité du hockey :

> « Le hockey est tellement mis sur un haut piédestal que tu dis que tu joues au hockey puis on dirait que tu as le respect de tout le monde instantanément. C’est comme : [en mimant la voix des personnes] “en ouais, es-tu bon, es-tu bonne ? Ouain, OK.” Tu gagnes un certain respect de la part des gens. » Vincent

Il ajoute, à la suite de ses propos, que ce piédestal revient quelquefois dicter les attentes en matière de performance, notamment en raison de la notoriété du hockey au Canada :

> « […] je trouve qu’on met tellement le hockey sur un piédestal que […] le Canada par exemple, c’est réputé pour être bon au hockey. C’est comme il y a une certaine notoriété qui vient avec ça. Il y a un certain sentiment de pouvoir qui vient avec ça, mais là il faut que tu *deliver* [répondes aux attentes] après. C’est bien pour dire t’es bon, t’es bon, t’es bon. Mais si tu ne gagnes pas rien, c’est un peu tough [difficile]. » Vincent

D’autre part, on relate que les évènements problématiques au hockey ont eu une incidence dans les pratiques et que leur mention dans les médias ajoute des difficultés/craintes quant à leur rôle d’entraîneur.

> « C’est sûr que les dernières années nous ont fait changer beaucoup la façon de faire surtout au niveau des communications avec les athlètes. Je suis présentement entraîneur au hockey féminin, mais auparavant, j’ai travaillé avec les garçons. C’est sûr et certain qu’on le voit depuis sept ou huit ans que notre façon d’entraîner, de parler aux athlètes, de diriger des entraînements et/ou de diriger des matchs a beaucoup évolué. Cela justement à cause de ces cas de culture du hockey malsain qui sont sortis sur la place publique. » Marc

> « C’est sûr que si on revient sur le dossier [scandale] de Hockey Canada, là c’est un cas extrême. […] Nous les instructeurs, on n’était pas au courant, on l’a appris comme tout le monde via les médias. […] On entend de temps en temps dans les médias : “ tel entraîneur […] il y a une enquête sur certains entraîneurs, peu importe le sport.” » Sam

> « Parce que de plus en plus aussi aujourd’hui le rôle d’entraîneur devient de plus en plus difficile parce qu’il y a des parents qui maintenant complaint [chialent] sur tout. “Ah ouais, mais là, il y a eu de la violence psychologique ou tu sais, peu importe. ” Puis il y en a de plus en plus qui filme [ces incidents] ou qui peu importe. On dirait que tu es tellement à risque maintenant que ça devient un peu effrayant des fois pour les entraîneurs. » Stuart

Yves ajoute à ces constats en parlant des initiations et de ce qu’il a vécu auparavant en tant que joueur. Il explique :

> « […] Chaque personne a sa manière de voir ça. Puis la société évolue […] fait que quand tu évolues avec la société actuellement la mentalité de maintenant pis ce qui s'est fait il y a 30 ans, c'est sûr que ça n'a pas de sens. » Yves

Ces extraits nous indiquent que dire que la « culture du hockey » se construit uniquement à l'intérieur des équipes serait réducteur. Les entraîneurs ne négligent pas l'aspect médiatique, qui agit aussi comme un mécanisme de surveillance diffuse sur leurs pratiques, à l'image du Panoptique dont parle Foucault (Foucault, 1975, p.202-203). Le prestige associé au hockey confère une reconnaissance symbolique aux participants, mais impose en contrepartie des attentes sociales qui amènent les acteurs à s'autoréguler. Cela permet implicitement d'articuler la reconnaissance symbolique que procure le hockey et les scénarios culturels qui définissent ce qui est jugé acceptable ou inacceptable dans ce contexte. Ce qui est jugé acceptable ou non n'est donc pas seulement décidé par les acteurs internes, mais également coproduit par l'espace public, comprenant à la fois des acteurs et des non-acteurs du hockey.

En somme, ce chapitre répond partiellement à notre question de recherche en s'attardant essentiellement au premier niveau de la théorie des scripts sociaux, soit celui des scénarios culturels qui agissent comme des cadres collectifs à partir desquels les entraîneurs comprennent et se représentent ce qu'est la culture du hockey. Montrer que ces scénarios sont pluriels et parfois même contradictoires nous permet cependant de répondre en partie à notre question en établissant qu'il n'existe pas une seule façon de se représenter la culture du hockey mais plutôt un ensemble de représentations concurrentes que les entraîneurs mobilisent au quotidien. Documenter ensuite qui participe à la production ou à la contestation de ces scénarios, nommément les joueurs, les parents, les agents, et les cadres d'organisation ou de ligues, nous permet de préciser qui participe à la construction de la culture du hockey parce que ces acteurs sont présents au quotidien avec les

entraîneurs. Enfin, situer plus largement ces scénarios dans l'espace public qui les observe, les valorise ou les condamne nous permet de montrer que cette construction quotidienne ne se limite pas au vestiaire, à la patinoire ou aux acteurs directement impliqués dans le hockey, mais elle est aussi façonnée par un regard externe qui agit comme une forme de régulation supplémentaire et qui pointe du doigt des aspects plus problématiques.

6. Les tensions

Comme vu précédemment, ces scénarios culturels ne sont pas homogènes, coexistent et entrent même en tension. Ils sont produits et reproduits par différents acteurs et se déploient au quotidien dans les interactions. Dans ce contexte, nous verrons dans ce chapitre que les entretiens suggèrent que ces représentations donnent lieu à diverses tensions dans la pratique des équipes. En effet, les entretiens montrent que les entraîneurs vivent plusieurs types de tensions au quotidien qui s'articulent avec les autres acteurs, avec soi-même dans la conception du rôle d'entraîneur et/ou du cadre dans lequel ils évoluent. Concrètement ces tensions s'articulent entre (1) les objectifs personnels et ceux d'équipe, (2) l'autorité et la limite « acceptable » ainsi que (3) la gestion des tensions entre les règlements/politiques et l'application de ceux-ci dans la réalité du quotidien.

6.1 Une culture de compétition : entre logique individuelle et collective

Nous constatons des entretiens que toutes les équipes font face à une tension entre des logiques concurrentes. D'un côté, des comportements orientés vers l'obtention d'objectifs personnels tels que le temps de jeu, l'obtention d'un rôle sur les unités spéciales et le désir de passer au prochain niveau créent une compétition interne chez plusieurs acteurs. De l'autre, les entraîneurs, dans la conception de leur rôle, soulignent la nécessité de former un collectif qui repose sur des règles de coopération. Nous pouvons concrètement concevoir le concept de tension comme des situations où plusieurs normes/attentes, besoins et intérêts se confrontent sans pouvoir être complètement conciliés dans la pratique quotidienne (Spytska, 2023). Cette définition s'articule avec les limites de ce que Simon et Gagnon (1986) indiquent pour les scénarios culturels puisqu'il y a toujours un écart entre ce que la culture « prescrit » et ce qui se passe réellement dans une interaction menant l'individu à s'adapter dans ses interactions en raison de l'écart. La définition d'écart ne se

manifeste pas nécessairement dans des conflits ouverts, mais cela peut se traduire par des équilibres à négocier ou des contradictions vécues par les acteurs.

Ces tensions s'articulent également à deux niveaux. Dans la littérature en sociologie, le concept de tension fait état d'une dimension intérieure qui mène ou peut mener ultimement à l'action chez l'acteur qui constitue la deuxième dimension (Steiner, 2017). Dans le contexte du hockey, ces tensions sont d'abord intériorisées puisque les acteurs tels que les entraîneurs ou les joueurs incorporent certains scénarios culturels liés au hockey, mais aussi plus larges, qui ne se limitent pas uniquement au hockey. Ces intériorisations des normes peuvent se traduire, par exemple, dans leur conception d'un bon entraîneur ou un bon joueur, de ce qui est acceptable ou non, de la pression de gagner et de performer, et de l'importance de la discipline et de la rigueur. En d'autres mots, ces attentes intériorisées deviennent des repères internes qui guident leurs décisions. Toutefois, ces repères internes ne s'ajustent pas au même rythme que ce que les interactions quotidiennes exigent des acteurs. Simon et Gagnon (1986, p.116) l'expriment ainsi: « [S]helterred by its internality, the imagery of intrapsychic yields to change far more slowly than the more externally monitored production of interpersonal scripts. » Autrement dit, ce qui est protégé par son caractère intérieur évolue beaucoup plus lentement que ce que les interactions concrètes imposent de l'extérieur, produisant un écart entre ce que l'acteur a intériorisé et ce que le contexte lui demande d'actualiser dans ses comportements. Ces tensions permettent donc de relier principalement les scripts intrapsychiques à cette section d'analyse.

D'autre part, ces tensions sont aussi interactionnelles lorsqu'elles émergent dans des actions concrètes entre les acteurs. Elles ne sont pas uniquement dans la tête des individus, mais ces

tensions sont aussi source de négociation et de contestation dans les interactions qu'ils ont au quotidien. Nous pouvons donc comprendre qu'à l'instar de la première composante, ces tensions sont visibles, mais que nous pouvons également relier les scripts intrapsychiques et interpersonnels par le concept de tension.

En premier lieu dans les entretiens, ces tensions sont présentes dans une logique concurrente entre les joueurs, mais qui s'inscrit dans une logique d'équipe. L'origine de ces tensions relève de plusieurs éléments qui sont distribués de manière asymétrique. De ceux-ci, nous notons le temps de jeu et parfois même comment il est attribué dans un contexte d'avantage numérique et de désavantage numérique. Certains entraîneurs prônent une compétition à l'interne pour mériter le temps de jeu, mais aspirent dans leur rôle d'entraîneur à former un tout, à former une équipe. En effet, dès la première partie, plusieurs entraîneurs reconnaissent l'importance de former un collectif, d'apprendre à l'individu à respecter sa place dans le groupe et à respecter le groupe. Cet élément apparaît comme un script qui se moule à la conception du rôle d'entraîneur.

> « Également c'est quoi une compétition à l'interne, parce qu'on est un sport d'équipe puisque c'est aussi une compétition à l'interne là sans se cacher. Mais c'est quoi une saine compétition interne avec tes coéquipiers ? Ce n'est pas de souhaiter que l'autre se blesse pour avoir plus de temps de jeu. C'est à toi de t'améliorer, puis de le dépasser. C'est que l'autre t'aide à t'améliorer, parce que vous êtes deux, presque égal. C'est un peu ça que je prône dans mes équipes. » Ethan

Ici, bien qu'il y ait deux scénarios culturels en tensions, soit la représentation du hockey comme compétitif et la formation d'un collectif dans le cadre du rôle de l'entraîneur, nous notons une tentative de réconciliation des scripts entre compétitionner et former une équipe. Déjà, on peut observer que cette coexistence de scénarios culturels que l'entraîneur considère intérieurement contradictoires invite celui-ci, au niveau des scripts interpersonnels à les adapter,

voire les réconcilier en définissant concrètement comment une compétition peut être saine, alignant ces deux scripts.

Cette compétition à l'interne se transpose également par le désir d'atteindre le prochain niveau qui parfois, rend la dynamique d'équipe malsaine selon Vincent :

> « C'est sûr que compétitif […] c'est plus compétitif dans le sens que surtout scolaire, c'était "ah ben là on va se faire recruter. " Puis à chaque fois qu'il y a des *scouts* [recruteurs] dans les estrades, c'est comme " ah ben je vais garder le *puck* [la rondelle]. " Mettons "je gardais le *puck* pour me faire recruter, mais peut-être que dans ce jeu-là, garder le *puck* ce n'était pas le bon jeu." Il y a cette compétitivité là un peu malsaine aussi entre les joueurs de ta propre équipe qui vient en ligne de compte. Pour ce qui est du hockey en général. Il y en a quand même. » Vincent

Ce que décrit Vincent illustre concrètement comment un scénario culturel indiqué en première section, soit la valorisation de la hiérarchie des niveaux supérieurs peut reconfigurer le script interpersonnel d'un joueur dans une situation donnée. La présence du recruteur dans les estrades n'implique aucune directive explicite quand pourtant elle suffit à modifier le comportement du joueur. Dans une perspective foucaldienne, il s'agit d'un bon exemple pour montrer que le pouvoir s'exerce comme effet de position stratégique plutôt que comme propriété dans un cas où le regard du recruteur exerce un pouvoir sur la manière de se comporter, de jouer le match, par sa présence sans même interagir directement avec le joueur. À partir d'un scénario culturel largement partagé qu'est la valorisation de la hiérarchie des niveaux, un seul regard qui provient du recruteur est suffisant pour parfois bouleverser les scripts interpersonnels des joueurs dans une partie. Cette modification peut être également bien comprise en adoptant des lunettes bourdieusiennes. Ajoutant à cet exemple, le joueur qui décide de conserver la rondelle oriente son action vers l'obtention d'un capital symbolique : la reconnaissance aux yeux du recruteur qui détient un pouvoir de lui ouvrir l'accès à un niveau souvent supérieur (Lenoir, 2016 ; Bourdieu, 1986 ; 2002).

Conserver la rondelle représente un script interpersonnel que le joueur essaie de mettre en action pour générer du capital symbolique auprès du recruteur, mais délaisse en contrepartie un scénario culturel que l'entraîneur tente d'instaurer, soit celui de former une équipe et donc de jouer collectivement en distribuant des passes et en ne conservant pas la rondelle. Plus précisément, le recruteur dans une optique d'améliorer son équipe actuelle qui est généralement une équipe dans un niveau ou une catégorie supérieure à la partie qu'il observe, possède des ressources nécessaires souvent d'ordre social parce qu'il se situe dans un réseau de personnes qui peuvent permettre au joueur convoité d'obtenir une avenue vers un niveau supérieur. Ainsi, dans cette adhésion à ce scénario culturel qui valorise la hiérarchie des niveaux, la place que le recruteur occupe dans le « champ » (au sens de Bourdieu) est reconnue légitime par le joueur et son regard est porteur de cette possibilité d'atteindre un niveau supérieur au point où le joueur modifie ses scripts interpersonnels en conséquence.

Enfin, pour effectuer un retour sur la tension liée à compétition, Marc indique l'omniprésence de la compétition même lorsque les joueurs qui ont le plus de temps de glace dans l'équipe ne sont pas satisfaits parce qu'ils se comparent aux meilleurs joueurs des autres équipes :

> « Je vais peut-être te surprendre, ce n'est pas tant à l'interne de notre équipe comme les autres qui se comparent aux autres équipes. C'est souvent ça [la comparaison] soit la manière qu'est gérée l'autre équipe. Souvent, ça nous emmène des effets boomerang en pleine face de dire : "pour l'autre équipe le meilleur joue aux deux tours. Pourquoi moi je ne joue pas aux deux tours, je suis ton meilleur, coach ?" C'est plus comme ça qu'on se le fait dire. Les unités spéciales, je les ai réglées depuis le début de la saison. Tu ne m'en parles pas et je ne veux pas en entendre parler. On est rendu des adultes, c'est comme : " je pense qu'il y a une coche où tu comprends qu'on ne se rendra pas là." Mais oui, le temps de jeu c'est d'actualité [...] » Marc

Nous retenons que cette logique concurrente ne se limite donc pas aux tensions internes au sein d'une équipe. Elle s'étend au-delà des frontières de celle-ci lorsque les joueurs commencent à se

comparer aux membres des autres équipes ce qui démontre que le scénario culturel de la compétition peut opérer à une échelle qui dépasse le cadre immédiat de l'équipe dans les interactions quotidiennes. D'autre part, nous repérons encore une fois une tentative d'ajustement des scénarios culturels où l'entraîneur reconnait d'une part que la compétition en tant que script est source de tension au quotidien, notamment par l'attribution de temps de jeu. Cependant, il mobilise aussi un script interpersonnel par l'expression de son autorité en début de saison pour en délimiter les contours acceptables pour ne pas nuire au scénario de former une équipe en indiquant qu'il a réglé le dossier des unités spéciales en début de saison afin de réduire la marge de négociation que les joueurs possèdent. Cela dit, il ne nie pas le script de la compétition, il tente d'en encadrer les effets interpersonnels en exerçant le pouvoir que lui confère sa position dans le champ selon une lecture bourdieusienne, soit celui de définir les règles de distribution des ressources que les joueurs peuvent convertir en différents types de capitaux tels que le temps de jeu et la participation aux unités spéciales (avantage et désavantage numériques).

Ensuite, quand pourtant ces tensions surviennent, les entraîneurs mentionnent qu'ils se situent dans une logique collective dans laquelle ils s'attribuent la responsabilité d'introduire le concept de collectivité parce qu'il est lié à leur vision du rôle d'entraîneur :

> « Former une équipe, c'est une autre affaire. On commence la saison, ce n'est pas une équipe qu'on a : c'est un groupe d'individus. C'est le genre de gestion que tu as à faire pour leur faire comprendre [les joueurs] c'est quoi former une équipe. C'est avec une équipe que tu vas gagner jusqu'au bout et non avec des individus. Puis quand tu recommences chaque année, on commence avec un nouveau groupe de joueurs. Ce n'est pas nécessairement une équipe, c'est un groupe d'individus. Il faut que tu formes une équipe. » Sam

> « Au bout du compte, quand on est dans un match, tout le monde veut le bien de l'équipe. Tout le monde généralement là… on ose espérer. Tout le monde a le droit de parole là, quand c'est le temps là il n'y a pas de problème là-dessus. » Alexis

Concrètement, le temps de jeu chez les joueurs apparaît comme une ressource permettant d'atteindre les objectifs individuels que ce soit en étant un joueur sur les unités spéciales ou en obtenant plus de temps de jeu et ultimement transformer ces ressources en opportunités pour atteindre un niveau supérieur liant cela à un scénario culturel évoqué par ces entraîneurs. Dans une analyse bourdieusienne, le temps de jeu peut être vu comme une ressource que l'entraîneur distribue de manière plus ou moins asymétrique souvent justifiée par une méritocratie qui se base sur l'effort ou les habiletés d'un joueur. Cette ressource qui consiste en 60 minutes de temps de jeu au total permet ultimement aux joueurs de bâtir leurs capitaux notamment celui dit symbolique qui se mesure de manière quantifiable soit en points qui représentent leur nombre de buts et de passes combinés ou en toutes autres statistiques quantifiables reconnues symboliquement comme importantes dans le champ du hockey.

À ce sujet, Jérémie illustre ces deux points :

> « Donc le temps de jeu pour nous autres : "est-ce qu'il est égal ? Non, c'est impossible. " » Jérémie

Il ajoute quelques instants plus tard :

> « Mais comme je disais tantôt, on les rencontre souvent, puis l'objectif c'est d'arriver à la fin puis les gars comprennent que : " tu as beau me dire que tu veux embarquer en fin de match, s'il faut compter. Si tu es rendu au mois de mars, puis tu as un but, une passe. Tu as peut-être mal compris un petit peu [ton rôle]. " » Jérémie.

En somme, les entraîneurs relatent que les joueurs intériorisent les scénarios culturels de la compétition et de la valorisation des niveaux supérieurs qui ne cadrent pas avec leur vision de ces scénarios culturels et celui de la logique collective les menant à s'ajuster constamment au quotidien.

Par après et dans la mesure où les entraîneurs interagissent avec les parents et parfois même les agents, ils nous informent que cette logique de compétition est aussi présente chez ces derniers.

Toutefois, bien que certains entraîneurs gèrent cette compétition à l'interne dans le but de prévenir une compétition malsaine (p. ex souhaiter une blessure à un coéquipier) ou d'autres enjeux, ils indiquent que les parents et les agents accentuent cette logique individuelle qui entre en conflit avec la dynamique collective qu'ils tentent d'instaurer :

> « Même si tu voulais dans le meilleur des mondes, faire jouer tout le monde, sur les unités spéciales avec le temps de glace, il y a des parents des meilleurs joueurs qui diraient : "ils devraient faire des *power play* où ils devraient faire jouer plus les meilleurs." Il y a toujours des insatisfaits. Des défis, il y en a eu de toutes les sortes. » Sam

> « L'agent par contre, lui de son côté c'est souvent négatif. J'appelle ça des vendeurs de rêves. C'est que je trouve que l'évaluation qu'ils font d'un joueur la plupart du temps n'est pas bonne. Eux, c'est leurs clients, ils veulent l'aider à se rendre le plus loin possible, mais souvent, ils vont tourner les coins ronds, ils vont nous appeler pour chialer du temps de glace. Ils n'ont même pas regardé le match, mais bon, chialer du temps de glace, "mon client veut avoir plus de glace." Puis je leur dis tout le temps, "as-tu regardé la partie [?]" "Euh non ?" [Réponse de l'agent]. Regarde la partie et tu me rappelleras. Si tu regardes la partie, tu comprendras pourquoi qu'il a eu moins de temps de glace. L'effort n'était pas là : mauvaise punition et mauvaise discipline. Donc je te dirais que l'agent se fout beaucoup beaucoup beaucoup de tout ce qui se passe dans une équipe. Lui, c'est vraiment dirigé vers une seule personne. L'agent, il ne va jamais jamais comprendre le concept *de mérité, pas mérité*. » Danic

> « [En parlant de l'agent] Je ne pense pas que c'est bon pour les jeunes. Je ne pense pas que c'est bon pour le hockey. Ça vient un peu du n'importe quoi, puis on rajoute une autre personne autre que le parent qui a une opinion, un avis et qui souvent la majorité des agents vont très peu parler de hockey avec leurs jeunes sauf quand que ça vient du temps ils vont se parler comme qu'ils se sentent ou s'il est content de sa partie, et cetera. Des consultants vont parler de système puis de hockey alors ça vient d'une troisième personne en plus du coach et du parent qui a une opinion, puis ça fait juste mélanger le joueur. » Ethan

Nous comprenons que le joueur n'est pas le seul à embarquer dans cette logique concurrente. Les parents et les agents constituent deux acteurs qui s'imbriquent dans cette logique, rendant complexe pour les entraîneurs de gérer la dynamique d'équipe. Chacun de ces acteurs agit à partir de scripts interpersonnels distincts par la représentation du hockey pour eux, centrée sur l'expérience de leur enfant ou leur client. Le parent est centré sur la progression de son enfant et l'agent principalement sur la valeur marchande de son client. Ces deux scripts

interpersonnels convergent vers une même orientation individuelle au détriment du script de former un collectif que l'entraîneur cherche à développer et à maintenir. Cela amène l'entraîneur à s'adapter dans ce contexte soit en mobilisant son autorité ou son rôle en mentionnant des concepts méritocratiques (*mérité, pas mérité*) ou en justifiant des comportements qui n'orientent pas son équipe vers la victoire parce qu'elle affecte la dynamique d'équipe minée par de mauvaises punitions ou le fait de mélanger le joueur sur les objectifs d'équipe par la pluralité et la divergence des messages qu'il reçoit sur des façons de faire.

D'autre part, cette logique concurrente s'inscrit aussi pour l'entraîneur dans un contexte où les victoires représentent un élément quantifiable de la qualité et des compétences de celui-ci. La tension ne s'exerce pas ici entre deux acteurs, mais se situe directement par rapport à l'entraîneur en tant qu'élément intrapsychique :

> « Les entraîneurs sont sur des sièges éjectables, très très de bonne heure, au M18 AAA. Donc quand qu'ils ne gagnent pas il y a des chances qu'ils perdent leur job et [en conséquence], ils vont faire des choix pour gagner qui souvent [sont] au détriment des joueurs. » Ethan

> « [...] tu es sur un siège éjectable. Mais ça change un peu. Parce que le *call* [une décision] d'un arbitre peut faire en sorte que tu peux peut-être perdre ta job dans quelques parties. Je ne sais pas si tu comprends ce que je veux dire, mais tu pognes une punition de deux minutes et tu perds la partie, puis [cela] dans une séquence de cinq, six puis ça va à sept, huit ou neuf que tu perds [de suite] : tu peux peut-être perdre ta job. Mais c'est sûr que ton côté émotionnel, puis ton côté survie, ça change. » Owen

> « J'ai toujours avancé dans le coaching et je peux te garantir à 200 % que ce n'est pas parce que j'ai fait du bon développement. C'est parce que j'ai gagné. Donc la culture gagnante versus le développement je pense que ça, c'est le plus gros enjeu dans le hockey d'aujourd'hui selon moi. » Danic

En action tangible, agir au détriment des joueurs peut signifier d'attribuer plus de temps de jeu à un certain groupe de joueurs que l'entraîneur juge plus talentueux, dans le but d'obtenir la victoire et de préserver son poste. Le hockey dans son champ présente des rapports de pouvoir ici par le

rôle que l'entraîneur détient, étant le principal responsable de la gestion du temps de jeu chez les joueurs. Ces extraits illustrent également la dimension intrapsychique de cette tension, telle que nous l'avons posée en introduction de cette section. L'entraîneur ne vit pas cette tension uniquement dans ses interactions avec les joueurs, les parents ou les agents : il la vit d'abord intérieurement, comme un conflit entre le script du développement qu'il valorise et le script de la victoire qu'il a intégré comme condition d'opportunité d'avancement dans le champ. Danic le formule clairement : ce n'est pas ses convictions pédagogiques qui lui ont permis de progresser ou plus concrètement d'atteindre un niveau supérieur, mais plutôt sa capacité à gagner, à compétitionner. C'est précisément ce que Simon et Gagnon (1986, p.116) désignent comme la dialectique coûteuse *(costly dialectic)* dans le sens qu'elle a une valeur pour l'entraîneur. Autrement dit, entre les scripts intrapsychiques et les exigences liées aux scripts interpersonnels il y a une tension : ce que l'individu valorise intérieurement ne coïncide pas nécessairement avec ce que sa position dans le champ pourrait-on dire, empruntant un langage bourdieusien, lui impose d'actualiser dans ses comportements quotidiens.

6.2 Entre autorité et écoute

Une deuxième tension traverse les interactions quotidiennes des entraîneurs soit celle entre l'exercice de leur autorité et l'écoute des joueurs. Les entraîneurs cherchent à conserver un cadre qui garantit l'ordre et la cohérence dans ce qu'ils prônent, tout en donnant davantage de place à la parole des joueurs pour exprimer leurs besoins, leurs limites et leurs préférences en matière de rétroaction. Cette tension n'est pas sans lien avec ce que nous avons présenté dans la première partie de l'analyse. En effet, la culture du hockey a été présentée comme une école de vie où des normes et des valeurs ont pu être identifiées. Or, la manière dont ces normes et ces valeurs sont transmises, soit par l'autorité de l'entraîneur ou plus dans un contexte de dialogue, est précisément

en train de se transformer. Il ne s'agit donc pas d'une remise en question des valeurs elles-mêmes, mais des modalités par lesquelles elles s'actualisent dans les interactions.

> « Je pense qu'on a plus d'accès à l'information. Mais je pense que les jeunes ils ont plus besoin de ça. Ils ont plus besoin de se sentir écoutés, de parler, de comprendre aussi. Le gros enjeu, ils veulent comprendre pourquoi qu'ils font ça. Quand je me mets moi à quand je jouais, on comprenait, mais c'était ça puis c'était un peu plus dans le régime militaire où tu ne poses pas trop de questions [et où] on va en guerre, puis *thats it*. Ils [les joueurs] veulent comprendre le pourquoi puis généralement, quand ils comprennent le pourquoi, puis qu'ils adhèrent à ça, tu as encore de meilleurs résultats. » Ethan

Ce que décrit Ethan est analytiquement significatif à deux égards. D'une part, il illustre ce que Simon et Gagnon (1986, p.103) désignent comme un scénario culturel qui perd de son pouvoir coercitif voire prédictif : « [T]he cultural scenario that loses its coercive powers also loses its predictability and frequently becomes merely a legitimating reference or explanation begging employment (p.103). » Ce constat rejoint également la lecture interactionniste du pouvoir proposée par Dennis et Martin (2005), selon laquelle le maintien d'une définition de la situation dépend de sa reconnaissance continue par les acteurs qui y sont soumis. Lorsque cette reconnaissance s'effrite, comme c'est le cas pour ce scénario culturel de l'entraîneur, celui-ci doit reconstruire sa légitimité sur d'autres bases telles que celles pédagogiques. Concrètement, le script de l'entraîneur autoritaire qui promeut un cadre « militaire » où l'on ne pose pas trop de questions, ne suffit plus à organiser les interactions. Toutefois, en l'énonçant et en expliquant qu'il était populaire autrefois, ce scénario culturel n'est pas complètement effacé, mais il ne produit plus les effets attendus dans les interactions. Il devient une référence légitime (l*egitimate reference*) plutôt qu'un guide qui dicte les comportements. D'autre part, l'extrait nous permet de relier à la conception du pouvoir de Foucault évoquant que celui-ci ne disparait pas, mais se reconfigure. L'entraîneur qui explique « le pourquoi du comment » exerce donc malgré tout un pouvoir sur ses joueurs, mais il n'est pas centralisé à partir de la hiérarchie, mais repose plutôt sur la légitimité pédagogique, ce qui

constitue précisément ce que Foucault (1997) désigne comme un pouvoir qui s'exerce comme effet de positions stratégiques plutôt que d'être possédé.

Alexis mentionne lors de deux questions consécutives :

> « Je te dirais que la grosse différence au niveau de l'entraîneur, c'est les moyens de communication avec les jeunes. C'est le gros changement que je vois. L'approche à adopter pour [communiquer] avec eux et de faire passer notre message, de les faire progresser, de les faire développer, de les faire jouer si on veut et de les faire compétitionner. C'est surtout ça pour moi, c'est vraiment la communication. Puis c'est la grosse, grosse différence. » (partie 1 de 2)

> « Je dirais que les jeunes ont des portes de sortie *à s't'heure* [maintenant]. Avant c'était plus un message et on demandait une action. Ça devait être fait. Maintenant […] c'est dans le temps, l'expression que j'avais avant c'est : « les oui, mais. » On n'acceptait pas les « oui, mais » avant, mais *à s't'heure* ce n'est pas qu'on ne les accepte pas mais on les comprend parce qu'on se rend compte qu'un joueur qui comprend ce qu'il fait va s'améliorer plus vite que celui qui fait juste exécuter un ordre. Il va le faire comme un robot, mais maintenant ils veulent comprendre pourquoi. Qu'est-ce que ça va leur apporter comme bien à eux ou à l'équipe. Dans ce temps-là, ça c'est la grosse différence puis je trouve qu'on avance plus comme ça *à s't'heure* en expliquant le pourquoi, le pourquoi on fait ça, pourquoi c'est demandé et pourquoi c'est important. » (partie 2 de 2)

Nous constatons qu'il y a renégociation du script interpersonnel fondamental qui dictait la relation entre un joueur et son entraîneur. Concrètement, nous sommes passé d'un « oui » avec sans plus de détails à un « oui, mais » qui exige davantage d'explications, parce que le contexte a depuis évolué. La référence à « plus de portes de sortie » se traduit comme des possibilités de rejoindre d'autres équipes dans un autre calibre de jeu au lieu de rester avec la même équipe et le même entraîneur. Contrairement à Ethan qui n'exprime pas cette crainte, Alexis évolue dans un contexte qui offre possiblement un plus grand nombre d'alternatives aux joueurs, ce qui modifie concrètement le rapport de pouvoir dans l'interaction parce qu'il reconnait ce discours face à « ces portes de sortie ». Le contexte lié à la pluralité de portes de sortie, nous amène à concevoir d'abord dans une conception bourdieusienne que l'écart entre la position d'un joueur et d'un entraîneur en termes de capitaux symboliques est réduit dans le champ du hockey parce qu'ils reconnaissent que

les joueurs possèdent un capital social en raison de la possibilité de changer d'équipe donc de milieu plus facilement. De plus, le pouvoir ici peut donc être exercé par le joueur sans action concrète, ce qui nous amène à le relier à la conception interactionniste du pouvoir, où la capacité de faire reconnaitre sa définition de la situation ne dépend pas nécessairement d'une action ou d'une demande explicite. (Dennis et Martin, 2005). Le joueur, en disposant de ces alternatives, acquiert une forme de soi virtuel de valeur suffisante (Schwalbe et Mischke, 2021) pour que l'entraîneur reconnaisse et intègre cette nouvelle donne sans qu'elle soit formellement énoncée. Le joueur n'a pas besoin de mentionner cela à son entraîneur, mais celui-ci adopte l'effet du discours de ces portes de sorties. Concrètement, cela suscite chez l'entraîneur le renouvellement d'un script interpersonnel lié à sa pédagogie ou l'andragogie parce que le discours fait effet sur ses conduites.

Rebondissant aussi sur la nécessité de gagner pour maximiser ses opportunités d'avancement dans le champ du hockey, Danic évoque l'approche qu'il utilisait auparavant :

> « J'ai justement été – au début de ma carrière de coach – comme le *coach tough* qui voulait ses joueurs à fond. C'était ça qui était seul modèle que j'avais eu quand je jouais au hockey. Puis j'essayais de reproduire ça, puis là je me suis rendu compte assez vite que ce n'était pas ça qui fonctionnait. Ce qui fonctionnait, c'était les petits détails. Oui, je l'ai fait le *switch* (changement), je n'ai pas eu le choix. »

Cet extrait illustre encore une fois la dialectique coûteuse (*costly dialectic*) que Simon et Gagnon (1986 p.116) évoquent dans le sens que les méthodes qui paraissent efficaces autrement deviennent problématiques et l'entraîneur doit en contrepartie modifier ses pratiques interpersonnelles même si intérieurement, son script intrapsychique ne change pas aussi vite. Ce modèle de « *coach tough* » était donc ancré en tant que scénario culturel qu'il a intériorisé depuis l'époque où il était joueur, au point de définir qu'auparavant, pour être un bon

entraîneur, il fallait reproduire ce modèle. Également, la formulation « je n'ai pas eu le choix » est ici révélatrice dans le sens qu'elle indique qu'il ne s'agit pas d'un choix qui s'est fait librement, mais plutôt comme une nécessité qui s'est imposée de l'extérieur et qui pèse sur quelque chose qui était intériorisé. Le constat que ce modèle ne fonctionne plus s'apparente à ce que Simon et Gagnon (1986, p.103) décrivent lorsqu'un scénario culturel perd de son pouvoir coercitif et, du même coup, sa prévisibilité, sans que l'acteur ne se retrouve pour autant totalement démuni. Danic entre ici dans un état où il est désorienté parce que les anciens repères ne guident plus suffisamment ses comportements sans que les nouveaux soient encore pleinement établis. Enfin, dans le contexte où la progression voire la survie du poste de l'entraîneur est liée à la victoire, l'entraîneur ne détient pas le contrôle absolu de son destin. Certes nous avons vu que l'entraîneur détient la capacité de distribuer le temps de jeu de ses joueurs, d'établir des tactiques (plan de match), mais son contrôle demeure indirect dans le sens qu'il n'est pas lui-même sur la glace. Ce sont les joueurs qui exécutent, ce qui fait de lui un acteur central, mais dont l'influence sur l'issue d'un match passe nécessairement par les autres.

Enfin, Marc ajoute ceci à l'explication du point :

> « C'est sûr que les dernières années nous ont fait changer beaucoup la façon de faire surtout au niveau des communications avec les athlètes. Je suis présentement entraîneur au hockey féminin, mais auparavant, j'ai travaillé avec les garçons. C'est sûr et certain qu'on le voit depuis sept ou huit ans que notre façon d'entraîner, de parler aux athlètes, de diriger des entraînements et/ou de diriger des matchs a beaucoup évolué. Cela justement à cause de ces cas de culture du hockey malsain qui sont sortis sur la place publique. Ce type de hockey pour nous autres, on l'appelait un peu le hockey arriéré qui fonctionnait beaucoup au chialage, au criage et aux conséquences. J'ai vu une nette évolution de ça là dans mon entourage et dans notre façon de faire du fait qu'il faut aborder les athlètes différemment depuis quelques années là. » Marc

Cet extrait établit un lien direct entre la médiatisation des comportements problématiques et la transformation des pratiques d'entraînement. Comme nous l'avons documenté en première

section, le hockey mis sur un piédestal fait en sorte que les comportements liés à ce sport sont davantage scrutés et jugés publiquement, ce qui exerce une pression sur la manière dont les acteurs orientent leurs pratiques à l'interne. Dans une perspective foucaldienne, ce regard externe fonctionne comme une surveillance diffuse qui contraint les comportements sans qu'une autorité directe le leur impose. À l'image de la métaphore du Panoptique présentée par Foucault, on ne sait pas qui regarde, mais ils savent qu'ils sont regardés (Foucault, 1975, p.202-203). Les entraîneurs se situent donc entre deux exigences simultanées soit celle de maintenir leur autorité et leur crédibilité dans le champ du hockey et celle qui demande de s'ajuster à des attentes sociales parce que plusieurs cas de hockey malsain ont été publiquement réprimandés. De plus, les comportements que Marc désigne comme appartenant au hockey arriéré ne sont donc pas à lire uniquement comme des excès individuels : encore une fois, lorsque les scénarios culturels perdent leur pouvoir coercitif, les acteurs entrent dans un état de désorientation où les repères habituels ne structurent plus suffisamment leurs comportements, et les réactions intenses qui en découlent constituent des tentatives de retrouver une cohérence interne sur leur identité et leur rôle (Simon et Gagnon, 1986, p.103). Cette désorientation n'est toutefois pas une impasse : elle peut mener à une transformation où les entraîneurs construisent eux-mêmes les repères que les scénarios culturels ne fournissent plus automatiquement, comme l'illustrent Ethan avec le « pourquoi du comment », Alexis avec les « oui, mais » et Danic avec le « *switch* » (changement).

En somme, la tension entre autorité et écoute révèle que le scénario culturel de l'entraîneur autoritaire est en train de perdre progressivement sa fonction de guide coercitif dans la culture du hockey, sans que cette transition soit nécessairement vécue de manière uniforme par les acteurs dans celle-ci. Or, cette tension entre ce qui est prescrit et ce qui est applicable ne se limite pas

uniquement entre les joueurs, les entraîneurs ou entre les autres acteurs qui se sont imbriqués dans cette logique de concurrence. Les entraîneurs opèrent également dans un cadre formel qui comprend des règlements administratifs et de jeu ainsi que des politiques dont l'application dans le quotidien des équipes ne va pas de soi. Ainsi une troisième tension émerge des entretiens, celle entre les règlements et les politiques qui encadrent formellement la pratique du hockey et leur application réelle dans le quotidien des équipes.

6.3 Tensions entre les règlements/politiques et leur application quotidienne.

Une troisième tension traverse le quotidien des équipes, celle entre les règlements et les politiques qui encadrent la pratique du hockey et leur application concrète dans les interactions quotidiennes. Cette tension se distingue des deux précédentes puisqu'elle ne concerne pas uniquement les acteurs ou le rapport que les entraîneurs ont avec eux-mêmes, mais s'insère aussi dans le cadre dans lequel ils évoluent. Ils négocient aussi avec des règles formelles dont l'application dans la réalité de leurs équipes révèle ses propres limites bien qu'ils conçoivent qu'il est de leur devoir de veiller au respect des politiques et des règlements qui encadrent la pratique. En les distinguant, un règlement est celui qui traduit « en acte les valeurs et principes qui prévalent […] [dans la] communauté sociale […] pour permettre un « vivre ensemble » le plus harmonieux possible » (Janvier et Matho, 2013, p.77) tandis que la politique est un « jeu d'énoncés de principes, de valeurs et d'intentions qui résume les attentes et jette les bases d'une prise de décisions et d'une attribution de ressources uniformes à l'égard d'une question spécifique. » (Gouvernement du Canada, 2021). Le règlement peut découler de la politique pour préciser la sanction. Trois situations concrètes illustrent cette tension : entre initiations et activités d'équipe, entre politique sur le port du maillot de bain dans les douches et la réalité pratique ainsi que la gestion du temps de jeu et la réalité pratique.

6.3.1 Tensions entre initiations et activités d'équipe dans le cadre de la conception du rôle d'entraîneur

D'abord étudions la tension entre initiations et activités d'équipe. En réaction aux excès soulignés dans la problématique, plusieurs ligues se sont munies de politiques d'où découlent des règlements qui interdisent les initiations (article 11.10 de la ligue M18AAA ou article 13.26 LHJAAAQ) ou qui en interdisent les types de violences qui peuvent survenir entre autres dans un contexte d'initiations sans explicitement les interdire, notamment au sein du RSEQ ou de la LCH par une politique sur l'intégrité. (Ligue de développement du Hockey M18AAA, 2025 ; Ligue de hockey junior AAA du Québec, 2023 ; RSEQ, 2025 ; LHJMQ, 2023). Outre les politiques et/ou les règlements émis par les ligues, les organisations ou les établissements scolaires peuvent également développer leurs propres politiques et règlements face aux initiations et plusieurs d'entre elles énoncent qu'il est du devoir de l'entraîneur de s'assurer qu'aucun comportement violent ou dégradant ne survienne. Toutefois, l'application concrète dans le quotidien des équipes révèle une tension que les entraîneurs rencontrent notamment par la définition de l'initiation et son rapport à la conformité de la politique. D'abord, Jérémie note qu'il semble y avoir une ambiguïté face à la définition de l'initiation, la confondant avec activité d'équipe :

> « Ça n'a pas sa place. Je le répète depuis le début. J'ai le même message, le hockey a changé beaucoup, la société a changé beaucoup. Initiation : je dis que cela n'a pas sa place, [mais] c'est encore une fois, c'est une question d'extrême là. Il y a moyen de faire des activités d'équipe sans humilier personne, sans rien faire [de mal]. Mais après ça, l'activité d'équipe ou une initiation, ça dépend de c'est quoi qui va être fait. On peut appeler ça une initiation et tous aller voir une partie d'hockey ensemble. [...] » Jérémie

Jérémie soulève ici un élément clé : ce ne sont pas les initiations en elles-mêmes qui sont problématiques, mais les comportements qui peuvent en découler. Cette nuance est précisément celle que plusieurs politiques peinent à traduire formellement notamment dans le M18 AAA et la LHJAAAQ, produisant une ambiguïté définitionnelle entre ce qui constitue une activité d'équipe

et ce qui constitue une initiation. De plus, sachant que les initiations et les activités d'équipe sont ou ont été justifiées pour favoriser la cohésion des membres de l'équipe, la ligne entre ces deux concepts peut s'avérer mince (Holman, & Johnson, 2004). Ainsi, dans une conception où l'entraîneur tient compte de son rôle de favorisation de la cohésion par la planification d'activités d'équipe et des prescriptions sociales guidées par un effet panoptique (Foucault, 1975) en plus de politiques qui sanctionnent les initiations, ce contexte rejoint notre point de vue de ce que Simon et Gagnon (1986, p.103) décrivent lorsqu'un scénario culturel perd de son pouvoir coercitif c'est-à-dire qu'il ne disparaît pas, mais se reconfigure, rendant difficile ou inconfortable pour l'entraîneur de déterminer concrètement où s'arrête l'activité acceptable qui favorise l'esprit d'équipe et où commencent les comportements que le règlement ou la politique vise à interdire. Dans ce cas-ci, cela vient essentiellement à se demander : comment favoriser la cohésion d'équipe dans des balises acceptables ? Ainsi, ce cas illustre donc que cette tension ne se résout pas par l'application du règlement, mais persiste dans l'ambiguïté même que l'entraîneur doit continuellement renégocier au cas par cas dans un contexte où des cas d'initiations problématiques sont recensés.

6.3.2 Tensions entre politique de temps de jeu et réalité pratique

Une deuxième source de tension entre les règlements/politiques et leur application réside dans la politique de temps de jeu et son application concrète dans le quotidien. En effet, nous avons vu précédemment que le temps de jeu représente, dans une perspective bourdieusienne, une ressource que l'entraîneur distribue de manière asymétrique souvent justifiée par une logique méritocratique. Toutefois, cette asymétrie peut être plus ou moins disproportionnelle en créant des situations d'excès. Ces excès ont mené concrètement à une politique qui contient des règlements sur le temps de jeu appuyant ainsi la logique réactive plutôt que proactive du hockey :

> « Je pense qu'ils ont mis ça pour éviter, le chialage qu'il y avait de plusieurs parents, puis qu'à des places, qu'il y avait de l'élitisme, mais ensuite de ça, ça revient toujours c'est une politique mise par la ligue, il faut qu'il soit géré par les organisations si on ne le fait pas, on se fait appeler, on se fait taper sur les doigts, mais encore là, ça revient à nous de faire les interventions à l'entraîneur. Il n'y a pas vraiment de réelles conséquences, je vais dire ça comme ça. Il y en a eu même après la politique, il y en a eu encore des exagérations puis parce que c'est un peu un laisser-aller à ce niveau-là. » Ethan

Ce « laisser-aller » sans réprimande peut s'expliquer par une acceptation plus commune du scénario culturel de la performance ou d'une de ses dérives qui valorise la victoire à tout prix menant encore une fois plusieurs à adopter des comportements correspondant à ces scripts au détriment de la politique. Cet écart montre aussi comment le scénario culturel de la compétition nommément la volonté de gagner à tout prix a été intériorisé au point d'accepter/tolérer que des exagérations surviennent dans des équipes et pourrait être la cause du manque d'application des conséquences. Ceci n'appelle pas à changer les comportements prescrits par la politique même si elle se veut obligatoire et que dans la conception du rôle de l'entraîneur, ceux-ci se disent responsables de l'application des politiques. Le cas ci-dessus illustre donc que la tension entre la politique de temps de jeu et son application réelle persiste tant que le scénario culturel qu'elle cherche à encadrer demeure plus fortement intériorisé par les acteurs que la politique elle-même.

6.3.3 Tensions entre politique sur le port d'un costume de bain dans les douches et la réalité pratique (cas d'abus)

Enfin, un troisième exemple illustre plus directement l'écart entre les intentions derrière l'élaboration de politique pour faire du vestiaire un endroit sécuritaire et inclusif et sa réalité pratique. Depuis le 12 septembre 2023 et dans le cadre d'enjeux sur la sécurité dans le sport, Hockey Canada a mis en vigueur une politique portant sur les vestiaires pour les équipes de hockey mineur (Hockey Canada, 2023). Elle comporte un volet axé sur la sécurité (en raison des abus) et un volet sur l'inclusivité, car la fédération nationale reconnaît les enjeux de

sécurité et de discrimination puisque le hockey est à prédominance basé sur un modèle masculin hétéronormatif (Fowler, Moore & Skuce, 2023).

> « Il n'y a pas un coach masculin qui va rentrer dans la chambre [pour] non plus *checker* [regarder] si tout le monde a leur maillot. Ça n'a pas de bon sens. Oui, il y a des politiques, mais à quel point on peut les appliquer ? C'est la loi du gros bon sens à un moment donné. » Vincent

> « Je te dirais, c'est sûr que tu es tombé sur la règle que faut mentionner aux jeunes, mais on ne peut pas surveiller ça. Dans une chambre de hockey, faut que tu sois capable d'écouter ce qui se passe dedans, mais tu ne peux pas être dans la chambre comme entraîneur. Tu vas voir d'autres problèmes puis ça va être pire. C'est sûr que des règles de même, oui on en parle. Oui, on le mentionne, mais après ça et pour chaque jeune on n'oblige plus de prendre la douche. » Jérémie

Nous comprenons des entretiens que cette politique se heurte à une contrainte parce que l'entraîneur ne peut pas entrer dans le vestiaire pour en vérifier l'application du fait que le comportement fait abstraction « du gros bon sens » parce qu'il implique de se retrouver dans un endroit clos avec des personnes nues et mineures. On constate que deux scénarios culturels entrent en tension, mais qu'un choix est fait ici quant à l'application en scripts interpersonnels : l'entraîneur décide de ne pas appliquer la politique contrevenant à ce que son rôle prescrit en échange de ne pas courir le risque d'être lié à des cas de « culture du hockey toxique » notamment par des formes d'abus. L'effet panoptique s'applique encore. Ce choix illustre ce que Simon et Gagnon (1986) décrivent comme l'écart entre ce que le scénario culturel prescrit et ce que l'interaction concrète permet réellement. Un écart que l'acteur résout par une adaptation de ses scripts interpersonnels, guidée par ce qu'il a intériorisé comme acceptable et risquée dans le contexte actuel.

Ces trois cas montrent, en somme, que l'écart entre les règlements/politiques et leur application quotidienne implique un ajustement des scripts interpersonnels qui est guidé d'abord par des

scénarios culturels intériorisés au niveau intrapsychique sur la conception de ce qui est jugé acceptable et celle de leur rôle d'entraîneur plutôt que par le cadre formel lui-même.

En concluant pour cette section d'analyse, ce chapitre ajoute aussi partiellement une réponse à notre question de recherche en approfondissant les scripts intrapsychiques et partiellement les scripts interpersonnels. En effet, nous démontrons comment certains scénarios culturels hétérogènes présentés au chapitre précédent entrent concrètement en tension dans le quotidien des entraîneurs que ce soit avec les autres acteurs (section 6.1), principalement avec eux-mêmes (section 6.2) ou bien dans le cadre dans lequel ils évoluent (section 6.3). Dans chacun de ces cas, la résolution de ces tensions passe par un travail d'ajustement continu où l'entraîneur négocie l'écart entre ce qu'il a intériorisé et ce que ses interactions concrètes lui demandent d'actualiser. En effet, ces tensions prennent plusieurs formes concrètes, qu'il s'agisse de réconcilier la logique individuelle et collective, d'adapter son autorité à des joueurs qui exigent davantage d'explications dans des balises acceptables, ou de composer avec des règlements ou des politiques dont l'application pour certains se heurte à des prescriptions sociales influencées par le regard externe ou par une intériorisation profonde du scénario culturel de la culture du hockey comme étant compétitive. Les entraîneurs nous indiquent qu'ils vivent ces tensions dans ces trois facettes de leur quotidien pour lesquelles ils doivent continuellement s'ajuster. Ce chapitre prépare ainsi le terrain pour le suivant, qui examine plus précisément comment ces ajustements ou ces réflexions, à leur tour, esquissent déjà la manière par laquelle les entraîneurs réagissent concrètement à quelques unes de ces tensions dans leurs interactions quotidiennes.

7. Réaction aux débordements : adaptation des scripts interpersonnels

Dans un contexte qui est certes en évolution, nous avons précédemment vu que les entraîneurs vivent plusieurs tensions au quotidien. Si les tensions se vivent d'abord intérieurement au niveau intrapsychique, elles peuvent autant susciter, par la suite, leur adaptation au niveau interpersonnel, c'est-à-dire par des interactions quotidiennes ajustées entre les différents acteurs du hockey. Ainsi, les entraîneurs ajustent leurs manières d'encadrer, de communiquer et d'intervenir afin de répondre à des comportements désormais perçus comme problématiques ou inacceptables. Ces ajustements permettent ainsi de répondre directement à notre question de recherche en montrant que la construction de la culture du hockey n'est pas le produit mécanique de scénarios culturels préexistants, mais le résultat d'un travail continu d'adaptation que les entraîneurs effectuent dans leurs interactions avec leurs joueurs et les autres acteurs, et ce, en tenant compte du cadre institutionnel et social dans lequel ils évoluent. Ces ajustements se traduisent à trois niveaux : une dynamique hiérarchique plus horizontale entre les joueurs, une gestion des conflits par le dialogue plutôt que par la punition, et une extension du rôle de l'entraîneur au-delà des aspects strictement sportifs.

7.1 Une dynamique hiérarchique plutôt horizontale que verticale prônée entre les joueurs

Au sein de l'équipe elle-même, plusieurs joueurs se retrouvent avec des capitaux différents. En effet, l'ancienneté du joueur dans la même équipe ou au sein d'une ligue/niveau représente un capital symbolique important qui fait en sorte que le joueur en question détient du pouvoir sur les autres joueurs et parfois même, plus de reconnaissance de la part de l'entraîneur (Bourdieu, 1986 ; 2002). Si historiquement, cette verticalité des rapports de pouvoir était fortement déterminée par le statut du joueur (recrue ou vétéran) ou le type de masculinité ou féminité (Allain, 2008 ; Connell, 2020 [2005] ; Alsarve & Johansson, 2021) des joueurs/euses qui ont eu certes une incidence sur des excès tels que les initiations (Johnson et al., 2018), les entraîneurs prônent plutôt

une logique plus horizontale envers leurs joueurs/euses et souhaitent qu'elle s'applique aussi entre eux/elles. Par exemple, les entraîneurs n'accordent plus certains privilèges aux vétérans de l'équipe et prônent plutôt une « chance » égale d'obtenir, selon le mérite, un rôle plus important sur la glace. Comme nous l'avons vu en 6.1, cette horizontalité n'est pas parfaitement symétrique puisque le temps de jeu est difficilement attribuable de manière égale. Cependant, l'obtention de celui-ci ou d'un rôle sur les unités spéciales demeure offerte sur des bases égales par les entraîneurs. Cette offre repose en grande partie sur une interprétation du scénario culturel de la compétitivité qui est ajusté au quotidien parce qu'il peut être source de tensions. Par exemple Stuart illustre nos propos :

> « Il n'y a pas de hiérarchie vraiment à laquelle je crois. On veut mettre la meilleure équipe sur la glace à toutes les parties. Si une recrue est meilleure qu'une vétérane, la recrue va jouer plus. […] Elle va être déjà sur le *power play*. Que tu sois recrue ou que tu sois vétérane, je n'y vais pas avec une hiérarchie de "tu es première année [donc] tu n'as rien cette année." » Stuart

Pour d'autres entraîneurs et en parlant de la hiérarchie, la verticalité n'est pas rejetée. S'ils adhèrent à l'ancienneté, voire au statut des joueurs, ils indiquent toutefois qu'elle s'efface au profit d'une horizontalité éventuelle, en cohérence avec les scénarios culturels de la compétition et de la formation d'une équipe. À titre d'exemple, plusieurs entraîneurs nous l'indiquent :

> « Non, je ne veux pas de différence dans le sens que pour moi, si ça fait quatre ans que tu es dans la ligue, c'est sûr que tu as un vécu. C'est sûr que le jeune doit respecter ça un peu dans le sens que faut que le vétéran que ça fait quatre ans qu'il ait assez de prestance pour dégager quelque chose. Je pourrais plus dire ça que de l'imposer. Exemple, comme dans mon temps : tu es une recrue, donc il faut que tu détaches les patins du vétéran à la fin de la pratique. C'est stupide ça là. Tu as gagné ton dû, ça y doit le respect, mais ce n'est pas parce que le gars vient d'arriver dans la ligue qu'il n'a pas le droit de dire un mot dans la chambre de hockey. » Alexis

> « En début de saison, pour moi, ce n'est de rien de caché à personne. C'est de dire la vérité puis de dire les vraies affaires. Je lui dis : "on a des gars qui sont ici, ça fait deux ou trois ans." Je leur offre l'opportunité par exemple d'être sur les unités spéciales. Puis en parlant aux jeunes, je les invite à pousser leurs limites, puis à les dépasser tout simplement.

> C'est surtout ça où j'étais. C'est une culture gagnante. On y va sur les performances. » Sam

> « Je pense tout le temps que la philosophie est que le temps de glace, c'est à gagner. Ce n'est pas parce que ça fait quatre ans que tu es là, que tu vas avoir [du temps en] *power play*, pk [*penalty kill*] et fin de période, puis que tu vas commencer tous les matchs. C'est sûr si j'ai des recrues qui sont 100 fois plus capables qu'un vétéran de troisième année, ou une vétérane de troisième année, elle va jouer bien plus que le vétéran. Je respecte la hiérarchie et c'est aux vétérans aussi à faire respecter cette hiérarchie. Mais, le vétéran doit être en mesure aussi de s'autoévaluer pour faire comme : "ouain la petite jeune de 17 ans est meilleure que moi dans cette situation-là." » Vincent

> « Puis il n'y a pas de hiérarchie dans une équipe de vétérans/recrues. Je pense qu'à un moment donné, après les deux ou trois jours d'intégration, on est toutes dans la même équipe. On est toutes sur un même pied d'égalité. » Ethan

Nous comprenons que ces extraits illustrent un ajustement concret du script interpersonnel qui régissait traditionnellement la relation vétéran-recrue soit par plusieurs moyens que les entraîneurs utilisent tels que par des discussions, par l'imposition d'une philosophie méritocratique ou par la redéfinition des bases sur lesquelles la hiérarchie s'exerce au quotidien. Ce dernier moyen, soit la redéfinition des bases sur lesquelles la hiérarchie s'exerce au quotidien, est moins évident que les deux précédents. Alexis l'illustre en apportant une nuance importante et en distinguant une hiérarchie de statut imposé d'une hiérarchie liée à l'expérience ou à l'ancienneté. Il précise que, si une hiérarchie liée à l'expérience subsiste, ses formes plus néfastes, comme celles qui s'imposent par des gestes (détacher les patins des vétérans), ne doivent pas survenir. Pour relier nos constats au cadre de Simon et Gagnon (1986, p.111), lorsqu'un script est suffisamment stabilisé, des variations peuvent survenir dans ses limites sans remettre en question le script lui-même. Dans chacun des cas, on ne remet pas en question l'existence de recrues et de vétérans, mais ce sont les modalités de leur expérience qui changent. Alexis nous l'indique qu'en tant que recrue, il devait détacher les patins des vétérans, ce qui ne se fait plus aujourd'hui. L'expérience basée sur le statut change selon le renouvellement des scripts interpersonnels des entraîneurs qu'ils appliquent aux

joueurs. Ainsi, ce sont des variations dans les limites d'un script dont le fond reste reconnaissable; ceci confirme que les entraîneurs ne rejettent pas totalement la hiérarchie, mais en redéfinissent le fondement dans leurs interactions quotidiennes avec leurs joueurs justement par cette horizontalité souhaitée.

7.2 Une gestion des conflits et des problèmes par le dialogue plutôt que par la punition

Un deuxième ajustement documenté dans les interactions quotidiennes concerne la manière dont les entraîneurs gèrent les contre-performances et/ou les conflits au sein de leurs équipes. Cette section prolonge ce que nous avons établi en 6.2 sur la tension entre autorité et écoute en montrant les pratiques concrètes par lesquelles les entraîneurs construisent de nouveaux scripts interpersonnels. Autrement dit, là où la section 6.2 révélait une tension en cours de transformation, notamment sous l'effet d'une surveillance diffuse dont parlent les entraîneurs, la présente section illustre comment cette transformation se traduit en ajustements concrets dans les interactions quotidiennes. Ces ajustements prennent deux formes distinctes : d'une part la substitution du dialogue à la punition dans la gestion des contre-performances et d'autre part, l'encouragement d'une résolution autonome des conflits entre joueurs eux-mêmes.

D'abord, dans le contexte des contre-performances, celles-ci s'opposent au scénario culturel de la compétition qui est omniprésente dans le hockey et amenaient auparavant des conséquences/punitions lorsqu'elles survenaient :

> « Le meilleur exemple qui me vient rapidement en tête c'est l'exemple des pratiques punitives. Tu offrais une contre-performance et la pratique suivante, tu avais une conséquence de patin. [Par exemple] : "ce n'est pas un son dans l'autobus au retour." C'est des choses comme ça qu'on avait apprises quand qu'on était joueur ou que ça se passait même avant. Mais aujourd'hui, ça n'a plus aucun impact sur la génération qu'on coach. Tu ne peux plus agir de même. Tu vas perdre ton vestiaire. Puis on est pas mal plus dans la prise de conscience qu'il y a une contre-performance, puis qu'il va falloir qu'on soit capable de trouver des solutions à ça, puis de tracer les limites de qu'est-ce qui est bien puis de qu'est-ce qui est moins bien à faire. C'est beaucoup dans cette approche-là,

> maintenant le hockey pour moi qu'avant ou que tu ne performes pas, tu as une conséquence. Je pense qu'on est plus là du tout puis nos athlètes ne seraient pas réceptifs à ça de fonctionner comme ça. » Marc

Marc indique par après quels ajustements concrets il adopte lorsqu'une contre-performance survient :

> « Premièrement, c'est sûr que souvent ce qu'on oublie les entraîneurs, puis je m'inclus là-dedans, c'est des rencontres individuelles. C'est beaucoup dans ces moments-là que l'athlète va s'exprimer. Si tu sens qu'il y en a une qui s'isole du groupe, puis qui ne livre pas les performances que tu veux, c'est souvent parce que tu n'as pas pris le temps de parler avec. Il y a différentes manières d'approcher. Ça peut être moi qui fais une approche ou ça peut être quelqu'un de plus proche d'elle dans le staff de coachs qui va aller voir ce qu'est la problématique. » Marc

Ces deux extraits illustrent concrètement la transformation du script interpersonnel de la gestion des contre-performances où celles-ci déstabilisent un scénario culturel prédominant de la compétition comme norme omniprésente. Revenant au scénario culturel de l'entraîneur autoritaire/militaire, les pratiques punitives constituaient le mécanisme par lequel s'actualisait ce scénario culturel de l'entraîneur où l'on ne pose pas de question et où la contre-performance entraîne une conséquence immédiate telle que du patinage (sans rondelle) ou le silence total dans l'autobus sur le chemin du retour. Cela constituait un script stabilisé (un référent légitime) parce qu'il s'agissait d'une formule qui fonctionnait auparavant (Simon et Gagnon, 1986, p.103). Toutefois, Marc mentionne que ce script ne produit plus les effets attendus sur la génération actuelle de joueurs. La prise de conscience collective et la rencontre individuelle viennent le remplacer comme nouveaux scripts interpersonnels. Ce faisant, l'entraîneur ne renonce pas à son autorité en l'exerçant par une posture différente soit celle du pédagogue qui accompagne plutôt que « le juge » qui sanctionne. Encore une fois, l'autorité est exercée, mais dans des balises maintenant jugées acceptables.

Ensuite, Étienne illustre quant à lui la deuxième forme d'ajustement, soit l'encouragement d'une résolution autonome des conflits entre joueurs :

> « Comme je vous le dis tout le temps vous êtes un groupe de jeunes filles ensemble. S'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas parlez-vous entre vous autres. » Étienne

Il ajoute plus tard :

> « [Il] faut se parler rapidement puis faut surtout pas commencer à avoir des clans dans cette équipe parce que sans ça ne marchera pas. Ça n'avancera pas. Donc c'est sûr que dans mes réunions de début d'année ça va être un sujet [de discussion]. » Étienne

Face à ces extraits, nous constatons plusieurs éléments qui nous aident à répondre à notre question de recherche. D'abord, l'entraîneur ne se positionne plus uniquement comme l'acteur qui tranche les conflits, mais comme celui qui crée les conditions dans lesquelles les joueurs apprennent à régler leurs différends. De plus, ces conditions instaurées ne représentent pas un délaissement d'un pouvoir qu'il exerce, mais plutôt en s'appuyant sur des idées de Foucault, ce que le gouvernement effectue lorsqu'il le considère comme une notion plus opératoire que le pouvoir puisque celui-ci a la possibilité de « structurer le champ d'action éventuel des autres » (Foucault, 2001 a, p.1056 dans Loyola Stival, 2021, p.227). Plus précisément, ce que Foucault appelle la gouvernementalité des conduites consiste alors en « l'ensemble des « techniques et procédures par lesquelles on entreprend de conduire la conduite des autres » (Foucault, 2008 : 6 dans Sklower, 2021, p.3). Ces techniques et procédures sous la gouvernementalité des conduites « s'actualisent dans des dispositifs spécifiques, dans une « microphysique du pouvoir » (Foucault, 1975 : 34 dans Sklower, 2021, p.3). Ainsi, le pouvoir se diffuse dans l'ensemble des interactions du groupe en faisant de chaque joueur un acteur partiel de la régulation collective lorsqu'un comportement mal perçu survient. Cela nous permet de relier ce comportement au scénario culturel de l'école de vie où s'opère l'apprentissage de normes et de valeurs telles que la primauté du groupe sur l'individu.

Etienne traduit ce scénario en script interpersonnel en en faisant un sujet de discussion dès les réunions de début d'année, ce qui ancre la norme qu'il souhaite instaurer.

En somme, plusieurs scripts interpersonnels sont ajustés lorsqu'un conflit survient autant au sein de l'équipe qu'à propos de ses performances collectives ou individuelles lorsque les anciens repères disciplinaires ne produisent plus les effets attendus. Les entraîneurs ne renoncent pas à leur autorité, mais la reconfigurent en substituant le dialogue et la responsabilisation à la punition immédiate, construisant ainsi de nouveaux scripts interpersonnels qui traduisent concrètement la transformation du scénario culturel de l'entraîneur autoritaire documentée en section 6.2. C'est précisément dans ces interactions que la culture du hockey se reconfigure au quotidien par des rencontres individuelles, l'encouragement à la résolution de conflit en groupe et l'énonciation des attentes en début de saison, non pas par rupture avec les scripts existants, mais par leur adaptation progressive aux nouvelles conditions dans lesquelles les entraîneurs exercent leur rôle afin de répondre au scénario culturel de la formation d'une équipe cohésive.

7.3 Une extension du rôle de l'entraîneur au-delà des aspects strictement sportifs

Un troisième ajustement documenté dans les interactions quotidiennes concerne l'extension du rôle de l'entraîneur bien au-delà de ce que les scénarios culturels « traditionnels » lui attribuent. En effet, à travers l'analyse, nous avons vu comment non seulement les entraîneurs conçoivent leur rôle en tant que scénario culturel, et comment, à partir des tensions qu'ils vivent au quotidien, ils adaptent et réajustent quelques pratiques en réponse au décalage qu'ils ressentent entre ce que ce rôle prescrit et ce que le terrain pourrait exiger concrètement. Cette section vise donc à montrer comment cette conception élargie de leur rôle se traduit en pratiques nouvelles et concrètes qui redéfinissent progressivement les frontières mêmes de ce que signifie être un entraîneur dans le hockey compétitif québécois d'aujourd'hui.

> « Je veux dire *à s't'heure*, un entraîneur qui coach une équipe de hockey au niveau midget AAA, on dirait que ça prendrait un entraîneur par joueur. Chaque joueur a comme sa petite équipe ou même un agent dépendamment du niveau, son préparateur mental individuel, son entraîneur privé aussi. Puis on ne parle pas de Sidney Crosby. Les entraîneurs, ils ont toutes ces sphères-là à gérer puis les jeunes ont quand même beaucoup besoin d'attention. Si on ne leur parle pas assez, on ne les aime pas et si on leur parle trop, on est trop sur leur dos. » Owen

Cet extrait illustre le constat central de ce point nous permettant de montrer que le scénario culturel du rôle d'entraîneur s'est élargi au point où ses contours ne correspondent plus à ce que le terme désignait au moins deux décennies auparavant alors que le rôle de celui-ci était plutôt lié à la pratique sportive. Nous lions cet extrait d'une part aux idées de Simon et Gagnon (1986, p.103 et p.111), pour lesquelles un scénario culturel qui perd de son pouvoir coercitif perd du même coup sa prévisibilité (*predictability*). Ce scénario culturel devient une référence surtout mobilisée pour légitimer ou expliquer après coup les pratiques, sans toutefois présumer par après que les entraîneurs repartent de zéro puisqu'ils génèrent d'autres manières d'adapter leurs scripts intrapsychiques et interpersonnels à partir de leurs expériences dans ce rôle. Simon et Gagnon (1986) décrivent cela par le concept de « *pararitualiser » ou* stabiliser un rituel (*pararitualize*) (p.111). Ainsi, Owen et d'autres entraîneurs dans la section 6.2 indiquent qu'ils perdent des repères en raison des changements qui leur sont imposés au quotidien sans toutefois repartir de zéro[3] sur le scénario culturel de ce que représente un entraîneur. L'idée est de montrer que cette perte de prévisibilité d'un scénario culturel ne conduit pas à une indifférence de leur part, mais plutôt qu'elle constitue le moteur par lequel ils construisent de nouveaux scripts intrapsychiques et ensuite interpersonnels. Cette extension prend deux formes concrètes dans les entretiens : un

[3] Dans la section 6.2, Danic indique qu'il a uniquement connu le modèle du « *coach tough* » et que ce modèle qu'il a reproduit à son tour en tant qu'entraîneur ne fonctionnait pas auprès de ses joueurs. Ici, nous supposons qu'il n'était pas absolument sans repères lorsqu'il a décidé de changer sa façon d'entraîner parce que certaines bases persistent puisqu'il était toujours dans le cadre du hockey au moment de faire ses changements.

encadrement organisationnel qui s'étend à la sphère familiale et aux situations personnelles des joueurs et un encadrement comportemental par des contrats formalisés/règlements d'équipe.

Volet 1 : encadrement organisationnel qui s'étend aux sphères personnelles et familiales

Une première forme d'extension concerne la manière dont l'entraîneur élargit son encadrement par divers moyens au-delà des seules heures de glace pour inclure les dimensions personnelles et familiales susceptibles d'affecter le rendement d'un joueur. Ce n'est pas que l'entraîneur s'incruste dans la vie personnelle et familiale de ses joueurs, mais plutôt en créant des conditions dans lesquelles les joueurs sont amenés à lui rapporter volontairement ce qui pourrait interférer avec leur performance collective. Par exemple, Danic et Étienne illustrent des situations qui peuvent interférer avec la performance du joueur :

> « Tu as des situations comme ça, tu as des débordements, des fois liées à l'émotivité. L'émotion qui prend beaucoup de place. C'est des jeunes qui vivent des situations autant en dehors de la glace que sur la glace. Tu as des jeunes, ils vont vivre de premières ruptures amoureuses. Tu as des gars que ça ne va pas bien à l'école. Tu as des gars qui se présentent et ils viennent de se pogner avec leurs parents au téléphone et ils embarquent sur la glace. Tu ne peux pas savoir tout ça quand tu embarques. Ça glisse comme coach. Tu as beau prôner ça la communication ouverte. Je leur dis au début de l'année à mes joueurs : "s'il y a quelque chose qui va affecter ton rendement je veux savoir, faut que tu viennes me voir, il faut que tu viennes m'en parler. Je ne vais pas être *soft*, je ne vais pas être moins demandant, mais si je le sais, je vais être en mesure de mieux comprendre certaines choses qui vont peut-être se passer à l'entraînement. " » Danic

> « S'il y a une fille qui va arriver pour un match et a brossé [bu beaucoup d'alcool] la veille, on aura une bonne discussion avec elle parce que ça, c'est inacceptable. » Étienne

Nous constatons plusieurs éléments. D'abord, Danic est amené à instaurer de telles conditions parce qu'il reconnait l'importance de la performance/compétition et celle de former une équipe ce qui représente deux scénarios culturels que nous avons identifiés à partir des entretiens. Quant à Étienne, la consommation d'alcool à l'extérieur du hockey représente un enjeu face à la performance et la discussion représente un moyen de ramener la joueuse à adopter le comportement attendu. Ensuite et revenant aux propos de Danic, cette condition créée relève plutôt

d'une reconfiguration de l'exercice du pouvoir dans lequel il prône à l'intérieur de son script interpersonnel une communication ouverte instaurée dès le début de la saison et où les joueurs sont orientés à venir d'eux-mêmes lui rapporter ce qui pourrait affecter leur performance sur la glace. Ce mécanisme peut être lu sur deux niveaux complémentaires chez Foucault. D'un côté, il constitue une forme de gouvernementalité des conduites puisque l'entraîneur ne contrôle pas directement la vie personnelle du joueur, mais il structure son champ d'action où il est amené à s'autoréguler par la communication. De l'autre côté, ce processus produit un effet normalisateur au sens de Foucault (1975, p.185) parce que l'athlète intériorise que les dimensions personnelles de sa vie doivent être gérées de manière à ne pas nuire à la performance collective parce qu'elle constitue une norme et donc demande à l'athlète de s'autoréguler par rapport à celle-ci.

> « Nous du côté junior, l'encadrement familial puis l'encadrement hockey avec notre équipe c'est deux choses qui sont pratiquement la même chose, sauf qu'il faut que ça aille ensemble. Il faut que ce soit complémentaire. Pour un jeune qui va venir signer junior chez nous, c'est sûr qu'on a des rencontres avec la famille pour s'assurer qu'on est tout le monde sur la même longueur d'onde. » Alexis

Cet extrait étend encore davantage les frontières du rôle de l'entraîneur où il ne s'adresse plus uniquement aux joueurs, mais aussi à leur environnement familial comme une partie prenante de l'encadrement. Les rencontres avec la famille constituent ainsi un mécanisme par lequel l'entraîneur oriente non seulement les conduites du joueur au sein de l'équipe, mais aussi celles des acteurs qui gravitent autour de lui. Ce faisant, l'entraîneur s'inscrit à nouveau dans le registre de gouvernementalité des conduites, tel que conceptualisé par Foucault (2001, p.1056 cité dans Loyola Stival, 2021, p.227).

Volet 2 : l'encadrement comportemental formalisé par un contrat

Un deuxième type d'encadrement concerne les codes d'équipe formalisés tels que des règlements d'équipes, des engagements écrits de la part du joueur ou des contrats signés par lesquels les comportements attendus sont explicitement énoncés, rendus visibles et assortis de conséquences en cas de manquement. Si plusieurs ligues détiennent un code du joueur (LHJMQ, 2023 ; RSEQ, s.d. ; Hockey Québec, 2026) et même des codes d'éthique pour les entraîneurs et parfois même pour les parents, les équipes peuvent même avoir leur propre contrat/code qui vise à réguler le comportement des joueurs et de certains autres acteurs. Il n'est pas anodin que certaines ligues par exemple la LHJMQ adoptent un tel code en plus d'une charte pour la prévention à la violence pour ne pas nuire à l'image du sport sachant que celui-ci a fait l'objet de critique face aux formes de violences qui en ont découlé (LHJMQ, 2023, p.4). Dans ce contexte et pour revenir à l'encadrement de ces comportements par un contrat, Sam explique que :

> « Il y a des règlements d'équipe qui sont établis et qui sont partagés aux joueurs. [Il y a aussi] un engagement écrit qui vient avec une entente, un genre de petit contrat. C'est un engagement que les joueurs signent. Quand je suis entraîneur, c'est important que tu te rattaches à ça. » Sam

Sam n'est pas le seul entraîneur qui énonce le contrat comme partie essentielle de l'encadrement. En répondant à notre question sur la présence ou non d'un contrat que les joueurs doivent signer, Alexis indique :

> « Oui, nous on présente les règlements, on les lit et puis après ça, le joueur a une version papier où est ce qu'il signe son nom dessus. Après ça, je signe comme quoi qu'il en a pris compte [connaissance]. Donc s'il y a des manquements par rapport à ça, il peut y avoir des conséquences. » Alexis

Au niveau de ce qui est sanctionné par le contrat, Alexis et Vincent ajoutent :

> « Ça peut être plein de choses, ça peut être une question d'alcool, de drogue, ou quelqu'un qui n'a vraiment pas d'intérêt. Il ne va pas à l'école puis arrive en retard aux pratiques, puis il est désengagé. L'engagement est important aussi. » Alexis

> « Par contre, c'est sûr que maintenant je mets des règles que vous pouvez avoir de l'alcool, mais raisonnablement. Je ne veux pas personne de malade. En fait je ne veux pas personne qui se ramasse à l'hôpital. Premièrement, je ne veux pas que la police intervienne non plus. Puis je mets plus l'emphase sur " vous représentez le collège, vous vous représentez vous-même, vous avez une réputation à protéger. " Puis s'il se passe quelque chose qui ne devrait pas se passer, ça peut mettre fin à votre carrière de hockey point, puis votre carrière scolaire. Donc j'y vais un peu plus comme par en arrière en disant que les conséquences vont être " ça, ça, ça et ça. " » Vincent

Nous retenons de ces extraits que la formalisation des règlements d'équipe, mais aussi en s'appuyant sur ce qui est déjà établi par les ligues représente un moyen concret pour les entraîneurs de « gérer » aussi ce qui passe au-delà de la glace. La sanction sert ici d'objet de détachement de l'adhésion d'un tel comportement ce qui fait que la représentation ou l'image de l'équipe, de l'organisation, de la ligue, etc. ne soit pas entièrement attribuable au comportement d'un joueur perçu comme problématique. Cette formalisation des règlements qui s'accompagne par une sanction désigne précisément ce que Max Weber décrit comme un passage à la domination légale lorsqu'il affirme « qu'on obéit non pas à la personne en vertu d'un droit qui lui est propre, mais à la règle codifiée […]. » (Weber, 2014 [1917-1920], p.292). Dans le contexte où une continuité de scandales entourant le hockey sont survenus et pointés du doigt, le contrat s'inscrit comme un moyen de se prémunir contre des accusations potentielles dans un contexte où la responsabilité de l'entraîneur et/ou l'organisation peut être mise en cause publiquement partiellement en raison de la popularité du hockey. Le contrat ou les règles d'équipes sont donc un peu porteurs du regard de la société sur le hockey sachant qu'ils participent à une autorégulation du joueur où celui-ci reconnait et accepte les normes attendues en signant le contrat qui lui est présenté. Il est amené à intérioriser ces règles au point d'ajuster lui-même ses comportements, non plus uniquement par crainte de la sanction externe, mais parce que la norme est désormais reconnue comme légitime. D'une part, en nous attardant à l'effet du contrat et non le contrat en tant que tel, ce processus d'intériorisation rejoint ce que Foucault (2015 [1975]) décrit à travers la sanction normalisatrice

dont Kemedjio (1994) synthétise l'effet en indiquant que « la normalisation travaille à un processus d'intériorisation des normes conventionnelles par les individus, permettant ainsi au pouvoir d'avoir une prison plus étroite sur le corps à travers l'âme. » (p.18). D'autre part, ce processus d'intériorisation progressif d'une identité et de normes qui finissent par être reprises à son compte comme partie intégrante de soi rejoint également ce que décrivent Dennis et Martin (2005, p.203) dans une perspective interactionniste, où l'imposition d'une définition de la situation ne demeure pas externe aux individus qui la subissent, mais en vient à structurer leur propre rapport à eux-mêmes.

En conclusion de ce chapitre d'analyse, les trois ajustements interpersonnels, à savoir une dynamique plus horizontale, une gestion des conflits par le dialogue plutôt que par la punition et l'extension du rôle de l'entraîneur au-delà des aspects strictement sportifs, illustrent concrètement comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises. Les entraîneurs ne subissent pas passivement les tensions documentées dans la section précédente puisqu'ils y répondent en co-construisant activement de nouveaux scripts interpersonnels qui redéfinissent ce que signifie être un entraîneur dans le hockey compétitif québécois contemporain où certains scénarios culturels demeurent dominants. Ces ajustements s'inscrivent également dans plusieurs scénarios culturels que nous avons identifiés dans la première section d'analyse (chapitre 5) nous permettant de faire le lien avec les idées de Simon et Gagnon (1986, p.111) lorsqu'ils indiquent que les variations au sein d'un script surviennent dans les limites d'un corps de scripts dont la structure de fond demeure reconnaissable. C'est donc dans ce contexte que la culture du hockey se construit concrètement, répondant directement à notre question de recherche.

8. Conclusion

Pour répondre à la question « *Comment la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes compétitives québécoises ? »*, il convient de souligner qu'elle se construit par l'articulation entre des scénarios culturels, des scripts intrapsychiques et des scripts interpersonnels qui sont continuellement interprétés, négociés et adaptés par les acteurs. Dans un premier temps, nous avons montré que les entraîneurs ne partagent pas une vision homogène de la culture du hockey en tant que scénario culturel. Ce constat rejoint ce que nous avons observé dans la littérature et dans les médias : la culture du hockey renvoie à plusieurs représentations et n'est jamais définie de manière exhaustive. De nos données, ces représentations s'articulent sous quatre formes différentes : la culture du hockey comme étant compétitive, comme une culture qui valorise les niveaux supérieurs comme idéal à atteindre, comme une école de vie transmettant des normes et des valeurs et finalement comme une composante identitaire ou héritage culturel. Ces représentations évoquant ce qui est valorisé, toléré ou contesté peuvent être ambivalentes en elles-mêmes. Ces représentations ne sont pas le seul produit de la vision des entraîneurs, mais aussi celui d'un ensemble d'acteurs avec lesquels ils interagissent. Plus largement, l'espace public, qu'ils s'impliquent ou non dans le hockey, exerce aussi un regard qui, amplifié par la médiatisation de scandales, agit comme une surveillance diffuse qui coproduit ce qui est jugé acceptable ou inacceptable dans ce milieu.

Dans un deuxième temps, cette thèse met en évidence que ces scénarios culturels ne coexistent pas sans friction, car, selon leur interprétation, ils engendrent des tensions constantes dans le quotidien des entraîneurs, certains scénarios culturels se confrontant sans pouvoir être pleinement conciliés dans la pratique. Ces tensions se vivent d'abord au niveau intrapsychique alors que les entraîneurs intériorisent des repères qui évoluent plus lentement que ce que leurs interactions quotidiennes

leur imposent, puis au niveau interpersonnel, où ces tensions se traduisent en négociations concrètes avec les autres acteurs. Trois tensions structurent cette section. D'abord, elle met en évidence l'opposition entre le scénario culturel de la compétition et celui de former un collectif. Les scripts interpersonnels des joueurs, des parents et des agents convergent vers une logique individuelle de la compétition que l'entraîneur tente de concilier, tout en vivant lui-même le scénario culturel selon lequel le développement des joueurs est important, mais qu'il doit simultanément gagner pour progresser ou se maintenir dans le champ du hockey. De plus, ils vivent aussi une tension intérieure dans laquelle le scénario culturel de l'entraîneur autoritaire perd progressivement son pouvoir coercitif sous la nouvelle génération de joueurs et de joueuses en plus d'être plus susceptible d'être scruté par une surveillance diffuse liée à la médiatisation des comportements problématiques. De nouvelles formes de l'exercice de leur autorité pédagogique doivent donc être trouvées, sans que leur substitution au modèle autoritaire soit encore pleinement stabilisée. Enfin, dans le rôle dans lequel ils se conçoivent, les entraîneurs vivent également une tension entre les règlements et politiques et leur application concrète dans le quotidien révélant du coup que les tensions ne s'inscrivent pas seulement dans un rapport avec les autres acteurs ou avec soi-même, mais également avec le cadre dans lequel ils évoluent.

Finalement, cette thèse montre que ces tensions ne demeurent pas sans réponse alors que les entraîneurs réagissent aux tensions présentées en adaptant concrètement leurs scripts interpersonnels dans leurs interactions quotidiennes. Ces ajustements se traduisent à trois niveaux distincts. D'abord, les entraîneurs redéfinissent le fondement de la hiérarchie vétéran-recrue en substituant une logique méritocratique à une hiérarchie de statut imposé, sans pour autant abolir toute forme de différenciation. En ce sens, cet ajustement constitue une variation dans les limites

du script, au sens de Simon et Gagnon. Ensuite, la gestion des contre-performances et des conflits se reconfigure sous deux formes telles que la substitution du dialogue et de la rencontre individuelle aux pratiques punitives qui constituaient auparavant un script stabilisé, par l'encouragement d'une résolution autonome des conflits entre joueurs eux-mêmes, traduisant concrètement la transformation du scénario culturel de l'entraîneur autoritaire. Enfin, face à la perte de prévisibilité du scénario culturel du rôle d'entraîneur, celui-ci s'étend au-delà des dimensions strictement sportives par un encadrement organisationnel qui s'élargit aux sphères personnelles et familiales des joueurs et par la formalisation de contrats visant à réguler les comportements des joueurs produisant une intériorisation des normes chez les joueurs. En tenant compte de ces éléments, ces ajustements correspondent à ce que Simon et Gagnon (1986, p.111) désignent par le concept de « pararitualize » où il y a une stabilisation progressive d'un nouveau script à partir de repères existants confirmant ainsi que la culture du hockey se construit dans le quotidien des équipes par un écart progressif entre ce que les entraîneurs ont intériorisé et ce que leurs interactions quotidiennes, sous pression d'une surveillance diffuse amplifiée par la médiatisation, leur imposent d'ajuster. Ainsi, cette reconfiguration est réelle et observable dans les pratiques des entraîneurs, mais reste partielle et asymétrique parce qu'elle est limitée au point de vue de l'entraîneur.

Nous notons cet élément comme l'une des deux limites que nous retenons. En effet, si méthodologiquement, nous nous sommes intéressés à un acteur central de cette culture, l'entraîneur ne demeure pas le seul et unique acteur dans le monde du hockey. Son choix se justifiait par sa position à l'intersection de la pratique et de son encadrement, lui permettant d'interagir simultanément avec les joueurs, les parents, les agents et les cadres d'organisations,

d'associations ou des ligues nous permettant d'accéder à plusieurs dimensions de la culture du hockey à travers son expérience. Dans une volonté d'approfondir le sujet, une étude mobilisant la même question de recherche auprès d'autres acteurs, tels que des joueurs, des parents ou des agents, permettrait d'enrichir la réponse et de nuancer des angles morts notamment les interactions entre ces autres acteurs lorsque les entraîneurs ne sont pas présents. En fin de compte, les évènements médiatisés concernent la totalité ou la quasi-totalité des acteurs dans cette culture. Ainsi, en croisant plusieurs points de vue différents, cela fournirait une compréhension plus enrichie et plus complète de la manière dont la culture du hockey se construit au quotidien.

Enfin, si la thèse documente une transformation en cours en mettant en lumière l'écart entre des pratiques antérieures et actuelles, elle ne permet pas d'anticiper ce que sera la culture du hockey dans le futur. En effet, en fonction du cadre théorique choisi et des objectifs fondamentaux de la thèse, la capacité de prédire les prochains scénarios culturels, leurs interprétations et les actions qui en découleront au sein du hockey demeure limitée. Comme le souligne Wiederman (2015, p.20), la théorie des scripts sociaux (sexuels) possède une faible capacité prédictive étant utilisée comme un outil d'analyse dynamique en cours plutôt qu'un modèle permettant d'anticiper les transformations futures. Ainsi, les scripts interpersonnels que nous avons énoncés pourraient se stabiliser, se reconfigurer à nouveau ou céder la place à d'autres formules selon le contexte entourant le hockey. Cette thèse offre donc un portrait situé dans le temps, ancré dans le contexte québécois de 2025, sans prétendre à une portée prédictive, mais plutôt descriptive.

Bibliographie

Abrams, M., & Bartlett, M. L. (2019). SportToo: Implications of and Best Practice for the #MeToo Movement in Sport. *Journal of Clinical Sport Psychology*, *13*(2), 243–258. https://doi.org/10.1123/jcsp.2018-0065

Adair, D. (2022). Sport, Race, and Ethnicity. In L. A. Wenner (Ed.), The Oxford Handbook of Sport and Society. Oxford University Press. https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197519011.013.43

Agence France-Presse. (2018). #metoo a donné du « courage » à l'accusatrice de Ronaldo. La presse. https://www.lapresse.ca/sports/soccer/201810/03/01-5198984-metoo-a-donne-du-courage-a-laccusatrice-de-ronaldo.php

AGENCE QMI. (2019). Un joueur de la LNAH victime de racisme. Le journal de Québec. https://www.journaldequebec.com/un-joueur-de-la-lnah-victime-de-racisme

AGENCE QMI. (2019). Violence au hockey : une culture qui perdure. Le journal de Montréal. https://www.journaldemontreal.com/2019/02/12/violence-au-hockey--une-culture-qui-perdure

Ahmed, S. (2021). *Complaint !* Duke University Press. https://doi.org/10.1515/9781478022336

Allain, K. A. (2008). "Real Fast and Tough" : The Construction of Canadian Hockey Masculinity. Sociology of Sport Journal, 25(4), 462–481. https://doi.org/10.1123/ssj.25.4.462

Allain, K. (2014). 'What happens in the room stays in the room' : conducting research with young men in the Canadian Hockey League, Qualitative Research in Sport, Exercise and Health, 6:2, 205-219, DOI: https://doi.org/10.1080/2159676X.2013.796486

Allain, K (2019). Hegemony Contests: Challenging the Notion of a Singular Canadian Hockey Nationalism, American Review of Canadian Studies, 49:4, 511-529, DOI: https://doi.org/10.1080/02722011.2019.1714681

Allan, E. J., Kerschner, D., & Payne, J. M. (2019). College Student Hazing Experiences, Attitudes, and Perceptions: Implications for Prevention. Journal of Student Affairs Research and Practice, 56(1), 32–48. https://doi.org/10.1080/19496591.2018.1490303

Alsarve, D., & Johansson, E. (2021). A gang of ironworkers with the scent of blood: A participation observation of male dominance and its historical trajectories at Swedish semi-professional ice hockey events. *International Review for the Sociology of Sport*, *57*(1), 54-72. https://doi.org/10.1177/1012690221998576 (Original work published 2022).

Association des arénas du Québec (AAQ inc.) & Association québécoise du loisir municipal (AQLM). (2012). Mémoire sur la violence au hockey : Consultations particulières et auditions publiques sur la problématique de la violence dans le hockey mineur (P. Lafleur, réd.). Bibliothèque électronique en loisir, Université du Québec à Trois-Rivières. https://bel.uqtr.ca/id/eprint/6/1/1-12-308-20060718-1.pdf

Augustin, J.-P. & Poirier, C. (2000). Les territoires symboliques du sport : le hockey comme élément identitaire du Québec. *Bulletin d'histoire politique*, *9* (1), 104–127. https://doi.org/10.7202/1060432ar

Beres, M. A. (2014). Points of Convergence: Introducing Sexual Scripting Theory to Discourse Approaches to the Study of Sexuality. Sexuality & Culture, 18(1), 76–88. https://doi.org/10.1007/s12119-013-9176-3

Besnier, N., Brownell, S. et Carter, T.-F. (2020). Chapitre 4. Sport, classe sociale, race et ethnicité. L'Anthropologie du sport : Corps, nations, migrations dans le monde contemporain (p. 121-156). Éditions Rue d'Ulm. https://shs.cairn.info/l-anthropologie-du-sport--9782728806959-page-121?lang=fr.

Blais, L (2006). Savoir expert, savoirs ordinaires : qui dit vrai ? Vérité et pouvoir chez Foucault. *Sociologie et sociétés*, *38* (2), 151–163. https://doi.org/10.7202/016377ar

Bonicco-Donato, C. (2023). Le self dans la psychologie sociale de George Herbert Mead. Filiation et descendance. Alexis Cukier et Eva Debray (dir.). La théorie sociale de George Herbert Mead. La socialisation en perspective, Le bord de l'eau, 2014. hal-04291980

Bourdieu, P. (2011). Champ du pouvoir et division du travail de domination Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986. Actes de la recherche en sciences sociales, 190 (5), 126-139. https://doi.org/10.3917/arss.190.0126.

Bourdieu, P. (1977). Sur le pouvoir symbolique. Annales : histoire, sciences sociales (French ed.), 32 (3), 405-411. https://doi.org/10.3406/ahess.1977.293828

Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. Dans Richardson, J., Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education (1986), Westport, CT: Greenwood, pp. 241–58 https://home.iitk.ac.in/~amman/soc748/bourdieu_forms_of_capital.pdf

Bourdieu, P. (2002). The Forms of Capital. In Readings in Economic Sociology, N.W. Biggart (Ed.). https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1002/9780470755679.ch15

Brassac, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone : réflexions sur un paradoxe. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 66(2), 3-14. https://doi.org/10.3917/cips.066.0003.

Brousseau-Pouliot, V. (2023). Pourquoi il faut une commission sur la culture toxique au hockey junior. La Presse. https://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/2023-02-17/pourquoi-il-faut-une-commission-sur-la-culture-toxique-au-hockey-junior.php

Brunelle, Marques et Lussier. (2024). Violence envers les arbitres : un véritable risque pour le sport. Pôle sports HEC Montréal. https://www.hec.ca/salle_de_presse/communiques/2024/violence-envers-arbitres-veritable-risque-pour-sport.html

Caré, S. (2021). Chapitre 10. Les théories critiques du pouvoir. La théorie politique contemporaine : Courants, auteurs, débats (p. 284-310). Armand Colin. https://shs.cairn.info/la-theorie-politique-contemporaine--9782200625818-page-284?lang=fr.

Chambre des communes – Comité permanent du patrimoine canadien. (2024). La pratique sécuritaire du sport au Canada. Juin 2024 44e législature, 1re session. https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/441/CHPC/Reports/RP13203713/chpcrp12/chpcrp12-f.pdf

Charmaz, K. (2017). Constructivist grounded theory. The Journal of Positive Psychology, 12(3), 299–300. https://doi.org/10.1080/17439760.2016.1262612

Claron, C. et Lagarde, M. (2024). Sports et classes sociales : les inégalités en pratique. Regards croisés sur l'économie, 35(2), 165-171. https://doi.org/10.3917/rce.035.0165.

Combeau, E. et Debanne, T. (2020). Relation entraîneur–athlète et style interpersonnel de l'entraîneur en contexte précompétitif, quels liens avec la performance ? Une étude basée sur le modèle motivationnel de la relation entraîneur–athlète. Movement & Sport Sciences - Science & Motricité, 109(3), 51-63. https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1051/sm/2020009.

Comtois, M. (2024). Bagarre lors d'un match de hockey mineur à Gatineau : une équipe entière est suspendue. Radio-Canada. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2121551/suspension-hockey-mineur-voltigeurs-drummondville

Connell, R. (2020 [2005]). Masculinities (Second edition.). Routledge, Taylor & Francis Group.

Côté, I. (2018). A Culture of Entitlement, Silence and Protection: The Case of the University of Ottawa's Men's Hockey Team. *Canadian Woman Studies Les Cahiers De La Femme*, *32*(1-2). Retrieved from https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/view/37699

Cuche, D. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte.

DeKeseredy, W. S., Cowan, S., & Schwartz, M. D. (2023). *Skating on thin ice : professional hockey, rape culture, & violence against women* (First edition.). Aevo UTP, an imprint of University of Toronto Press. https://doi.org/10.3138/9781487548858

Delaney, T. (2015). The functionalist perspective on sport. Dans *Routledge handbook of the sociology of sport*. Taylor & Francis Group.

Denis et al. (2022). Rapport du comité québécois sur le développement du hockey. Le hockey, notre passion. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/nouvelles/2022/Rapport-comite-developpement-hockey.pdf

Dennis, A., & Martin, P. J. (2005). Symbolic interactionism and the concept of power. The British Journal of Sociology, 56(2), 191–213. https://doi.org/10.1111/j.1468-4446.2005.00055.x

Deschenaux, F. (2022). Compte rendu de [Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d'agir]. *Revue des sciences de l'éducation*, *48*(1). https://doi.org/10.7202/1096362ar

Fileborn, B., & Loney-Howes, R. (2019). MeToo and the politics of social change (R. Loney-Howes & B. Fileborn, Eds.; 1st ed.). Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-030-15213-0

Fogel, C., & Quinlan, A. (2021). Sexual assault in the locker room: sexually violent hazing in Canadian sport. The Journal of Sexual Aggression, 27(3), 353–372. https://doi.org/10.1080/13552600.2020.1773952

Foucault, M. (1975). Surveiller et punir : Naissance de la prison. Gallimard

Foucault, M. (1997), *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1976*, Paris, Gallimard/Seuil.

Fowler, T. A. (2023). *The evolution of elite hockey culture in Canada: A scoping literature review* (93 p.). https://era.library.ualberta.ca/items/816f5a89-7fc2-4dfd-bbfe-c3d9c7bb69ae/view/a38cfa1c-be3d-4f1c-8f00-2287744c0560/2023_Fowler_EvolutionEliteHockeyCanada.pdf

Fowler, T. A., Moore, S. D., & Skuce, T. (2023). The Penalty That's Never Called: Sexism in Men's Hockey Culture. *Sociology of Sport Journal*, *40*(4), 452-462. Retrieved Jan 30, 2026, from https://doi.org/10.1123/ssj.2023-0005

Gagnon, J. H., & Simon, W. (1973). Sexual conduct : the social sources of human sexuality. Aldine Publishing Co.

Gaudet, S., & Robert, D. (2018). L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique. Les Presses de l'Université d'Ottawa. https://doi.org/10.1515/9782760327320

Géraud, M.-O., Leservoisier, O. et Pottier, R. (2024). Chapitre 7. Culture. Les notions clés de l'ethnologie : Analyses et textes (p. 62-70). Armand Colin. https://shs-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/les-notions-cles-de-l-ethnologie--9782200638542-page-62?lang=fr.

Giami, A. (2023). Présentation de la théorie des scripts de la sexualité (John Gagnon). Sexologies : European journal of sexology, 32(1), 61-70. https://doi.org/10.1684/sexol.2023.0001

Gilbert-Hickey, M. (2019). MeToo, Moving Forward: How Reckoning with an Imperfect Movement Can Help Us Examine Violent Inequality, Past and Present, In Order to Dismantle it in the Future. South Central Review, 36(2), 1–16. https://doi.org/10.1353/scr.2019.0010

Gilenstam, K., Karp, S., & Henriksson-Larsén, K. (2008). Gender in ice hockey: women in a male territory. Scandinavian Journal of Medicine & Science in Sports, 18(2), 235–249. https://doi.org/10.1111/j.1600-0838.2007.00665.x

Giulianotti, R. (Ed.). (2015). *Routledge handbook of the sociology of sport*. Taylor & Francis Group.

Gouvernement du Canada. (2021). Introduction à la politique. https://www.canada.ca/fr/reseau-information-patrimoine/services/preservation-numerique/notions-elaborer-politique/introduction-politique.html

Gouvernement du Canada. (2022). Feuillet d'information – Hockey Canada https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/transparence/gouvernement-ouvert/comite-permanent/pascale-stonge-sport-hockey-canada/feuillet-information.html

Grenfell, M. (2015). Pierre Bourdieu on sport. Dans *Routledge handbook of the sociology of sport*. Taylor & Francis Group.

Guay, D. (1993). *La culture sportive*. Presses universitaires de France, 1993.

Guérandel, C. et Beyria, F. (2012). Le sport, lieu de questionnement des rapports sociaux de sexe ?, *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 09 mai 2012, consulté le 06 février 2026. URL : http://journals.openedition.org/sociologies/3974 ; DOI : https://doi.org/10.4000/sociologies.3974

Hammersley, M. (2019). *The Concept of Culture : A History and Reappraisal*. Springer International Publishing.

Hamilton, R., Scott, D., O'Sullivan, L. F., & LaChapelle, D. L. (2013). An examination of the rookie hazing experiences of university athletes in Canada. Canadian Journal for Social Research, 3(1), 35–48.

Hargreaves, J. (Ed.). (2014). Sport, Culture and Ideology (RLE Sports Studies) (1st ed.). Routledge. https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.4324/9781315779908

Hargreaves, J., & Anderson, E. (Eds.). (2016). Routledge handbook of sport, gender and sexuality. Routledge. https://doi.org/10.4324/9780203121375

Hockey Canada. (2023). Foire aux questions – Politique concernant les vestiaires [PDF|. Hokcye Canada. https://cdn.hockeycanada.ca/hockey-canada/Hockey-Programs/Safety/Downloads/dressing-room-policy-faq-f.pdf

Hockey Canada. (2025). Rapport annuel 2024-2025. https://cdn.hockeycanada.ca/hockey-canada/Corporate/About/Downloads/2024-25-hockey-canada-annual-report-f.pdf

Hockey Québec. (s.d.) Respect et sport. https://www.hockey.qc.ca/fr/page/sante_securite/abus_harcelement.html#

Hockey Québec. (2026a). Codes d'éthique. https://www.hockey.qc.ca/fr/page/sante_securite/codes_dethique.html

Hockey Québec. (2026b). Règlements administratifs hockey mixte 2026-2027. https://media.publicationsports.com/509/1f1ac5a9-e46d-66ea-abd5-0242ac120003

Hockey Québec. (2025). Entrée en vigueur de la nouvelle Politique en matière d'intégrité en loisir et en sport. https://www.hockey.qc.ca/fr/publication/nouvelle/entree_en_vigueur_de_la_nouvelle_politique_en_matiere_dintegrite_en_loisir_et_en_sport.html#:~:text=Le%20nouveau%20portail%20de%20signalement,l'ensemble%20de%20notre%20organisation.

Hockey Québec. (2023). Hockey Québec et le RSEQ signent leur premier protocole d'entente.https://www.hockey.qc.ca/fr/publication/nouvelle/hockey_quebec_et_le_rseq_signent_leur_premier_protocole_dentente.html

Hockey Québec. (2020). Politique de gestion des cas d'abus et de harcèlement – Un précieux outil pour le sport. https://www.hockey.qc.ca/fr/publication/nouvelle/politique_de_gestion_des_cas_dabus_et_de_harcelement_-_un_precieux_outil_pour_le_sport.html

Hockey Québec. (2008). Politique de Hockey Québec en matière de constations et de prévention d'abus et en matière de harcèlement. Révisé en mars 2008. http://www.ahmsc.qc.ca/documents/politique.pdf

Holman, M. J., & Johnson, J. (2004). Making the team inside the world of sport initiations and hazing. Canadian Scholars' Press.

Hsu, M. (2024). What do we cheer for ? The world Juniors' role in hockey's cultural crisis. The Gauntlet. https://thegauntlet.ca/2024/12/21/what-do-we-cheer-for-the-world-juniors-role-in-hockeys-cultural-crisis/#:~:text=Studies%20highlight%20how%20elite%20men's,to%20put%20it%20the%20simplest.

Janvier, R. et Matho, Y. (2013). Chapitre 5. Le règlement de fonctionnement. Le droit des usagers (p. 77-92). Dunod. https://droit-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/le-droit-des-usagers--9782100598908-page-77?lang=fr.

Johnson, J., Guerrero, M. D., Holman, M., Chin, J. W., & Signer-Kroeker, M. A. (2018). An Examination of Hazing in Canadian Intercollegiate Sports. Journal of Clinical Sport Psychology, 12(2), 144–159. https://doi.org/10.1123/jcsp.2016-0040

Kemedjio, C. (1994). Pouvoir disciplinaire et normalisation. Journal of French and Francophone Philosophy, 6(1–2), 11–19. https://doi.org/10.5195/jffp.1994.357

Kennedy, S. (2006). Why I didn't say anything: the Sheldon Kennedy story. Insomniac Press.

Kennedy, S., Sauvageau, D. et Thériault, C. (2020). Comité d'examen indépendant. *Dans Mise à jour sur le bien-être des joueurs. Ligue canadienne de hockey (LCH).*46 p. https://cdn.chl.ca/uploads/chl/2022/01/21100035/MiseAJourBienEtreJoueurs_FINAL.pdf

Labbé, J. (2025). Québec fera du hockey son sport national. Radio-Canada Info. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2138510/hockey-sport-national-quebec

La Presse Canadienne. (2023). Un entraîneur suspendu 10 ans pour avoir frappé un jeune joueur. https://www.lapresse.ca/sports/hockey/2023-01-13/hockey-mineur/un-entraineur-suspendu-10-ans-pour-avoir-frappe-un-jeune-joueur.php

Laforest, J., Maurice, P. et Bouchard, L M. (dir.). (2018). Rapport québécois sur la violence et la santé. Montréal : Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-envers-les-athletes-dans-un-contexte-sportif/definition

Lapierre, E. (2012). Nationalisme culturel et performance dans l'histoire du Canadien de Montréal (1926-2012). Une étude de cas. *Globe*, *15*(1-2), 317–335. https://doi.org/10.7202/1014637ar

Leclerc, M. (2023). La torture, le viol et l'humiliation dans un aréna près de chez vous. *Radio-Canada*. https://ici.radio-canada.ca/sports/1955866/hockey-chronique-martin-leclerc-abus-hockey-junior-canada-recours-collectif-cour-superieure

Leclerc, M. (2025). Chronique | Les violents de Saint-Jérome, les ignorés de Deux-Montagnes. Radio-Canada Info. https://ici.radio-canada.ca/sports/2147779/chronique-martin-leclerc-st-jerome-deux-montagnes

Lenoir, R. (2016). Forms and Statements of Social Capital in the Work of Pierre Bourdieu. Sociologie, 7(3), 281-300. https://doi.org/10.3917/socio.073.0281

Ligue de développement du hockey M18AAA du Québec. (2025). Régie interne 2025-2026. https://media.publicationsports.com/1320/1f092605-f9e0-6f2c-84e4-0242ac120003

Ligue de Hockey Junior AAA du Québec [LHJAAAQ]. (2023). Règlements Hockey. Saison 2022-2023. https://media.publicationsports.com/69/6c80d831-2f69-11f0-80ed-0611ff2db335

Ligue de Hockey Junior Majeur du Québec [LHJMQ]. (2023). Code de conduite. https://media.chl.ca/wp-content/uploads/sites/2/2023/09/20100611/Codes-de-conduite-du-joueur-et-du-personnel_2023.pdf

Lorange, S.O et Marquis, M. (2022). Violences sexuelles à Hockey Canada : En 33 ans, 22 victimes ont reçu jusqu'à 12,45 millions de dollars. La presse. https://www.lapresse.ca/sports/hockey/2022-07-27/violences-sexuelles-a-hockey-canada/en-33-ans-22-victimes-ont-recu-jusqu-a-12-45-millions-de-dollars.php

MacDonald, C.A. (2014). Masculinity and sport revisited: A review of literature on hegemonic masculinity and men's ice hockey in Canada. *Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology, 3*(1), 95–112. https://doi.org/10.15353/cgjsc.v3i1.3764

McDonald, I. (2015). Marxist and neo-Marxist approaches on sport. Dans *Routledge handbook of the sociology of sport*. Taylor & Francis Group.

Mead G. H, *L'esprit, le soi et la société,* trad. de, Paris, P.U.F., 2006, p. 135.

Méliani, V. (2013). Choisir l'analyse par théorisation ancrée : illustration des apports et des limites de la méthode. *Recherches qualitatives*, *15*, 435-452. https://medecine-generale.sorbonne-universite.fr/wp-content/uploads/2020/09/choisir-l-nalyse-par-theorisation-ancree.pdf

Monica Loyola Stival. (2021). Le sujet chez Foucault : du corps-pouvoir à la vie-gouvernement. Praxis Filosófica, (52), 225–260. https://doi.org/10.25100/pfilosofica.v0i52.10792

Middleton, C. (2021). Kyle Beach's openness about his sexual assault empowers male survivors like me. CBC News. https://www.cbc.ca/news/canada/first-person-kyle-beach-male-sexual-assault-survivors-1.6264326

Ministère de la Justice Canada. (2026, 1 avril). *Loi sur les sports nationaux du Canada* (L.C. 1994, ch. 16). Gouvernement du Canada. https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-16.7/page-1.html

Monteil, L. (2021). Scripts sexuels. Dans J. Rennes Encyclopédie critique du genre (p. 692-704). La Découverte. https://doiorg.proxy.bib.uottawa.ca/10.3917/dec.renne.2021.01.0692.

Moody, T. (2022). Ice Hockey and the Cold War : Impacts on the Development of Canadian National Identity. PHP Dialogues. Vol. 5, No.1. https://publishing.bceln.ca/index.php/phpdialogues/article/view/557

Moore, E. F., Shah, J., & Hess, R. (2023). *GAME MISCONDUCT: Hockey's Toxic Culture and how to Fix it*. Triumph Books.

Moumni, B. S., & St-Pierre, M. (2024). Le hockey pour tous, mais pas pour toutes ? Regard croisé sur la médiatisation du racisme et du sexisme au hockey. Loisir et Société, 47(2), 265–282. https://doi.org/10.1080/07053436.2024.2368671

Nugier, A., & Chekroun, P. (2021). Les influences sociales (Deuxième édition.). Dunod Editeur.

Nutbeam, M., & Mereish, E. H. (2022). Negative Attitudes and Beliefs Toward the #MeToo Movement on Twitter. Journal of Interpersonal Violence, 37(15–16), NP13018–NP13044. https://doi.org/10.1177/08862605211001470

Ohl, F. (2006). Sociologie du sport. P.U.F., https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://www.cairn.info/sociologie-du-sport--9782130553076.htm.

Parent, S., & Fortier, K. (2013). La violence envers les athlètes dans un contexte sportif. In *Rapport québécois sur la violence et la santé* (chap. 8, pp. 230–253). Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_chapitre-8.pdf

Pociello, C. (1999). 1. Les trois définitions de la « culture sportive » Les cultures sportives : Pratiques, représentations et mythes sportifs (p. 21-26). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/les-cultures-sportives--9782130503545-page-21?lang=fr.

Poirier, G. (2023). Comportements déplacés de son entraîneur de hockey : le Cégep a-t-il tardé à agir ? Radio-Canada Info. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1968825/sport-collegial-abitibi-maxime-boisclair#:~:text=Maxime%20Boisclair%20fait%20notamment%20face,ajout%C3%A9es%20au%20dossier%20de%20M.

Ponthieux, S. (2006). Le capital social. Découverte.

Poupart, J. (2010). 22. Violence au hockey : une règle du jeu ?. In J. Poupart, D. Lafortune, & S. Tanner (éds.), *Questions de criminologie*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal. https://doi.org/10.4000/books.pum.6628

Radio-Canada. (2022). Deux entraîneurs de hockey mineur en Outaouais suspendus à vie après une bagarre. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1936691/entraineur-hockey-mineur-la-lievre-outaouais-suspendu-bagarre-violent

Radio-Canada. (2020). La ministre Charest défie la LHJMQ de bannir les bagarres. https://ici.radio-canada.ca/sports/1736543/hockey-junior-lhjmq-isabelle-charest-bagarres-abolition

Radio-Canada. (2025). « Tu te reconnais là-dedans ? » : Hockey Québec dénonce les comportements toxiques. https://ici.radio-canada.ca/sports/2197450/campagne-comportements-toxiques-hockey-mineur

Riutort, P. (2013). La culture : Comprendre ce qui nous fait agir. Premières leçons de sociologie (p. 51-62). Presses Universitaires de France. https://shs-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/premieres-lecons-de-sociologie--9782130620396-page-51?lang=fr.

Robidoux, M. A. (2002). Imagining a Canadian Identity through Sport: An Historical Interpretation of Lacrosse and Hockey. The Journal of American Folklore, 115(456), 209–225. https://doi.org/10.2307/4129220

Robidoux, M. (2018). Chapter 3 Imagining a Canadian Identity through Sport: An Historical Interpretation of Lacrosse and Hockey. In J. Ellison & J. Anderson (Ed.), *Hockey: Challenging Canada's Game – Au-delà du sport national* (pp. 61-76). Ottawa : University of Ottawa Press. https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1515/9780776626000-010

Robinson, L. (2012). Hockey Night in Canada. In Elizabeth A Sheehy (Ed.), *Sexual Assault in Canada* (p. 73). University of Ottawa Press.

Rochefort, A. (2020). Isabelle Charest et Enrico Ciccone ne veulent plus de bagarres dans la LHJMQ. Radio-Canada Info. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1530206/isabelle-charest-et-enrico-ciccone-ne-veulent-plus-de-bagarres-dans-la-lhjmq#:~:text=Le%20gouvernement%20Legault%20et%20l,est%20plus%20tolérable%20comme%20comportement.&text=Isabelle%20Charest%20est%20convaincue%20que,a%2Dt%2Delle%20analysé.

Roper, E. A. (2013). Theories of Gender and Sport. In Gender Relations in Sport (Vol. 1). Springer. https://doi.org/10.1007/978-94-6209-455-0_2

Rouleau, F.D. (2024). « C'est la pire saison de ma vie » : allégations de climat toxique dans une équipe de hockey de la Montérégie. Le Journal de Montréal. https://www.journaldemontreal.com/2024/03/19/des-jeunes-hockeyeurs-de-vaudreuil-dorion-racontent-avoir-vecu-lenfer-cet-hiver

RSEQ. (2026). Mission.https://rseq.ca/lerseq/mission/

RSEQ. (2025). Politique en matière de protection de l'intégrité. 12p. https://rseq.ca/media/3017292/politique_en_mati_re_de_protection_de_l_int_grit__-_juin_2025_-_v2.pdf

RSEQ. (s.d). Codes et documentation. https://rseq.ca/ethiquesportive/codesetdocumentation/

Sabourin, C., & Camiré, M. (2021). Au-delà de la performance en sport scolaire : quels apports des entraîneurs à leurs sportifs ? EJRIEPS, Hors-série N° 4. https://doi.org/10.4000/ejrieps.6259

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. In Recherche sociale (pp. 337–360). Presses de l'Université du Québec. https://doi.org/10.1515/9782760520080-014

Schwalbe, M., & Mischke, K. Power and Interaction, in Wayne H. Brekhus, Thomas DeGloma, and William Ryan Force (eds), Power and Inequalities, in Wayne H. Brekhus, Thomas DeGloma, and William Ryan Force (eds), *The Oxford Handbook of Symbolic Interactionism*, Oxford Handbooks (2024 ; online edn, Oxford Academic, 14 Apr. 2021), https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1093/oxfordhb/9780190082161.013.18

Schwets, M. (2025). The Hidden Presence of Rape Culture in Canadian Hockey. Dans Vol.9 (2025) : Journal of Undergraduate Studies 2025. https://ojs.trentu.ca/index.php/just/article/view/1147

Sid Mohand, M., Maltais, N., Genest, C. & Rassy, J. (2023). *La rigueur en théorisation ancrée : une expérience doctorale*. *Recherches qualitatives*, *42*(1), 51–67. https://doi.org/10.7202/1100244ar

Simon, W., Gagnon, J.H. (1984) Sexual scripts. *Society* **22**, 53–60. https://doi.org/10.1007/BF02701260

Simon, W., & Gagnon, J. H. (1986). Sexual scripts: Permanence and change. Archives of Sexual Behavior, 15(2), 97–120. https://doi.org/10.1007/BF01542219

Simon, W. (1996). SEXUAL SCRIPTS: PERMANENCE AND CHANGE. In Postmodern Sexualities (pp. 55–72). Routledge. https://doi.org/10.4324/9780203205815-11

Simon, W., & Gagnon, J. H. (2003). Sexual Scripts: Origins, Influences and Changes. Qualitative Sociology, 26(4), 491–497. https://doi.org/10.1023/B:QUAS.0000005053.99846.e5

Sklower, J. (2021). Gouvernementalité, *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 21 septembre 2021. Accès : http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/gouvernementalite.

Slawinski, J., Termoz, N., Charitas, P., Fontayne, P. et Le Noé, O. (2024). 129. Le rôle de l'entraîneur et dynamique des groupes sportifs. Licence STAPS Tout-en-un : 130 fiches de cours, 60 QCM et sujets de synthèse (p. 587-589). Dunod. https://shs-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/licence-staps-tout-en-en-3e-ed--9782100864089-page-587?lang=fr.

Spytska, L. (2023). Social tension in society and its impact on life. Modern Engineering and Innovative Technologies, 23(3), 17-22. https://doi.org/10.30890/2567-5273.2023-25-03-014

St-Pierre, L. (2023). Vestiaires, malaises et rituel initiatique : les journalistes sportives au coeur de la masculinité hégémonique. Recherches féministes, 36(1), 169-186. https://doi.org/10.7202/1108771ar

Steiner, P. (2017). Le concept de tension dans la sociologie de Weber. L'Année sociologique,. 67(1), 161-188. https://doi.org/10.3917/anso.171.0161.

Szto, C. (2020). Racialized Money and White Fragility: Class and Resentment in Hockey. In Changing on the Fly (pp. 134–151). Rutgers University Press. https://doi.org/10.36019/9781978807976-009

Tarot, C. (2009). Du pouvoir symbolique. Sur une notion cardinale de la sociologie de Bourdieu et son contexte. In Pierre Bourdieu. Un philosophe en sociologie (p. 89-117). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.lesco.2009.01.0089

Teulon, F-D. (2024). Sociologie de la pratique sportive. HAL open science. https://hal.science/hal-04714896v1/document

Valois-Nadeau, B. (2024). « La glace est mince » : pour en finir avec la culture toxique du hockey. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/lire/819921/glace-est-mince-finir-culture-toxique-hockey ?

Valois-Nadeau, B. (2025). Les ex-joueurs des Tigres de Victoriaville devront purger leurs peines de prison. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/actualites/justice/858325/ex-joueurs-tigres-victoriaville-devront-purger-peines-prison ?

Veltmeyer, H., & Ary Tanimoune, N. (2015). Des outils pour le changement. Les Presses de l'Université d'Ottawa. http://hdl.handle.net/10393/32765

Watson, S. D. (2017). Everyday nationalism and international hockey: contesting Canadian national identity. *Nations and Nationalism*, *23*(2), 289–308. https://doi.org/10.1111/nana.12163

Weber, M. (2014). Les trois types purs de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann). Sociologie, 5(3), 291-302. https://doi.org/10.3917/socio.053.0291

Westhead, R. (2025). WE BREED LIONS : CONFRONTING CANADA'S TROUBLED HOCKEY CULTURE. RANDOM HOUSE CANADA.

Wiederman, M. W. (2015). Sexual Script Theory: Past, Present, and Future. In J. DeLamater & R. F. Plante (Eds.), Handbook of the Sociology of Sexualities (pp. 7–22). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-17341-2_2

Wiederman, M. W. (2005). The Gendered Nature of Sexual Scripts. The Family Journal (Alexandria, Va.), 13(4), 496–502. https://doi.org/10.1177/1066480705278729

Wyshynski, G. (2022). NHL's first diversity and inclusion report find workforce 84% white. Entertainment and Sports Programming Network (ESPN). https://www.espn.com/nhl/story/_/id/34824468/nhl-releases-first-diversity-inclusion-report

ANNEXE A

Tableau 1 : Portrait des niveaux/catégories entraînés par les 12 entraîneurs interviewés au cours de leur carrière, selon le sexe entraîné (masculin/féminin) et le volet organisationnel (civil ou scolaire).

		Sexe entraîné		Volet organisationnel	
		Masculin	Féminin	Civil ou autre	Scolaire (RSEQ)
Niveau/Catégorie	M18 AAA	5	2	7	0
	M18 D1 (RSEQ)	4	0	0	4
	M18 D2 (RSEQ)	2	0	0	2
	Collégiale D1(RSEQ)	2	7	0	9
	LHJAAAQ	5	0	5	0
	LHJMQ	3	0	3	0
	USPORT/ RSEQ	1	2	0	3
TOTAUX		22	11	15	18

ANNEXE B

Tableau des formations requises des entraîneurs en fonction des divisions et des classes de Hockey Québec.

DIVISIONS	CLASSES	RÔLES	HCLL - La Relance	HCLL - PSSH	Formation Entraîneur 1	Formation Entraîneur 2	Formation Développement 1	Certification Développement 1	Formation HP 1	Certification HP 1	HCLL - Mise en échec
M7 - M9	A-B-C-D	Ent-chef·fe	X	X	X						
		Ent-adjoint·es	X		X						
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M11	AA-BB	Ent-chef·fe	X	X			X				
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	A-B-C	Ent-chef·fe	X	X		X					
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M12	D1	Ent-chef·fe	X	X			X				
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M13	AAA Élite - AAA	Ent-chef·fe	X	X			X	X			X
		Ent-adjoint·es	X				X				
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	AA-D1-D1R	Ent-chef·fe	X	X			X				X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	A-B-C-D2-D3	Ent-chef·fe	X	X		X					
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M14	D3	Ent-chef·fe	X	X		X					
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								

M15	AAA Élite - AAA	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Ent-adjoint·es	X				X	X			
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	AA-D1-D1R-D2	Ent-chef·fe	X	X			X	X			X
		Ent-adjoint·es	X				X				
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	A-B-C-D3	Ent-chef·fe	X	X		X					X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M17	AAA	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Ent-adjoint·es	X				X	X			
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M17 / M19	AA	Ent-chef·fe	X	X			X	X			X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	A-B	Ent-chef·fe	X	X		X					X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
M18	D1	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Ent-adjoint·es	X				X	X			
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	D1R-D2	Ent-chef·fe	X	X			X	X			X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	D3	Ent-chef·fe	X	X		X					X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								

CSSHL	PREP-VARSITY	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Ent-adjoint·es	X				X	X			
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
JUNIOR - SENIOR	B	Ent-chef·fe	X	X			X				X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	C-D	Ent-chef·fe	X	X		X					X
		Ent-adjoint·es	X			X					
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
Collégial - Universitaire	D1	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		1er Ent-adjoint·e	X	X					X	X	
		Autres Ent-Adjoint·es	X				X	X			
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. à l'équipement	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
	D2	Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Ent-adjoint·es	X				X	X			
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. à l'équipement	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								
LHJMQ - LHJAAAQ - M18AAA		Ent-chef·fe	X	X					X	X	X
		Autres Ent-Adjoint·es	X	X					X	X	
		Thérapeute Sportif	X								
		Pré. à l'équipement	X								
		Pré. Santé&Sécurité	X	X							
		Gérant·e	X								

4

[4] Hockey Québec. (2026b). Règlements administratifs hockey mixte 2026-2027. https://media.publicationsports.com/509/1f1ac5a9-e46d-66ea-abd5-0242ac120003

ANNEXE C : LEXIQUE

SECTION 1 : Structures et organisations

Hockey Canada : Fédération nationale qui régit le hockey amateur au Canada. Elle collabore avec les fédérations provinciales et territoriales ainsi qu'avec les ligues juniors majeures et le sport universitaire.

Hockey Québec : Fédération provinciale québécoise encadrant la pratique du hockey amateur au Québec, disposant de ses propres règlements administratifs, mécanismes disciplinaires et orientations en matière de développement sportif.

LCH — Ligue canadienne de hockey : Instance regroupant les trois ligues de hockey junior majeur au Canada : la LHJMQ, la WHL et la OHL.

LHJMQ — Ligue de hockey junior Maritimes Québec : Ligue de hockey junior majeur regroupant des équipes des provinces maritimes et du Québec, accueillant des joueurs généralement âgés de 16 à 20 ans. Elle relève de la LCH et non de Hockey Québec.

LNH — Ligue nationale de hockey : Ligue professionnelle nord-américaine de hockey sur glace, constituant le plus haut niveau de compétition dans ce sport.

OHL — Ontario Hockey League : L'une des trois ligues composant la LCH, regroupant des équipes de la province de l'Ontario.

RSEQ — Réseau du sport étudiant du Québec : Organisation encadrant la pratique sportive dans les établissements scolaires québécois, des niveaux secondaires à universitaire, en conciliant sport et études.

USPORTS : Organisation nationale canadienne qui régit le sport universitaire au Canada, dont le hockey universitaire à l'extérieur du Québec.

WHL — Western Hockey League : L'une des trois ligues composant la LCH, regroupant des équipes de l'Ouest canadien et de certains États américains du Nord-Ouest.

SECTION 2 : Structure et catégories du hockey

Hockey civil : Désigne la pratique du hockey organisée par les associations de hockey mineur locales, par opposition au hockey scolaire encadré par le RSEQ.

Hockey compétitif : Désigne les niveaux de pratique où la sélection des joueurs se fait selon le talent et où les exigences de performance sont élevées, par opposition au hockey récréatif ou de loisir.

Hockey junior/hockey junior majeur : Niveau de compétition intermédiaire entre le hockey mineur et le hockey professionnel, regroupant des joueurs généralement âgés de 16 à 20 ans. Le hockey junior majeur désigne spécifiquement les ligues membres de la LCH tandis que le hockey junior sans l'adjectif majeur désigne un niveau de compétition comparable en âge, mais distinct en niveau, tel que le Junior AAA.

Hockey mineur : Désigne l'ensemble des catégories de hockey organisé pour les jeunes, allant généralement de l'initiation jusqu'aux catégories M18 inclusivement, sous la gouvernance des fédérations provinciales comme Hockey Québec.

Hockey scolaire : Pratique du hockey encadré par le RSEQ dans les établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire du Québec.

Catégories d'âge (M11, M13, M15, M18) Divisions du hockey mineur organisées selon l'âge des joueurs. La lettre M désigne « moins de » et le chiffre indique l'âge maximal de la catégorie. Par exemple, M18 regroupe les joueurs de 16 à 18 ans.

Niveaux de compétition (AAA, AA, BB, A, B, C) Au sein de chaque catégorie d'âge, les joueurs sont répartis selon leur niveau de talent dans des divisions hiérarchisées. Le AAA constitue le niveau le plus compétitif, suivi du AA, du BB, et ainsi de suite.

SECTION 3 : Rôles et acteurs

Agent : Personne représentant les intérêts d'un joueur dans ses démarches de recrutement, de négociation de contrat et de développement de carrière.

Capitaine (C)/assistant-capitaine (A) : Joueurs désignés par l'entraîneur ou élus par leurs coéquipiers pour occuper un rôle de leadership au sein de l'équipe. Ils portent respectivement la lettre « C » et « A » sur leur chandail.

Directeur général : Responsable de la gestion sportive d'une équipe, notamment du recrutement des joueurs, de la composition de l'alignement et des décisions organisationnelles.

Entraîneur en chef : Responsable principal de la direction sportive et pédagogique d'une équipe lors des entraînements et des matchs, ainsi que de la gestion du groupe. Celui-ci est très souvent accompagné d'entraîneurs adjoints qui accompagnent dans les directives et enseignements.

Recrue : Joueur nouvellement intégré à une équipe, généralement en début de carrière ou arrivant d'un niveau inférieur. Terme équivalent à l'anglicisme *rookie*.

Vétéran : Joueur possédant plusieurs années d'expérience au sein d'une équipe ou d'un niveau de compétition donné, occupant généralement un statut reconnu dans la hiérarchie informelle du groupe.

SECTION 4 : Pratiques et termes de jeu

Aréna : Bâtiment abritant une ou plusieurs patinoires de hockey sur glace, lieu principal d'entraînement et de compétition.

Bagarre : Combat entre deux joueurs sur la glace, toléré dans certaines ligues professionnelles et juniors majeures, mais interdit dans le hockey mineur et universitaire. La LHJMQ a voté l'abolition des bagarres en 2023.

Bande : Bordure entourant la surface de jeu du hockey sur glace. Les expressions « le long des bandes » ou « bataille sur la bande » désignent des duels physiques pour la possession de la rondelle dans cet espace.

Chandail : Équipement vestimentaire porté par les joueurs, portant le numéro, les couleurs de l'équipe et parfois le nom de famille du joueur. Terme québécois courant pour désigner le maillot.

Coup vicieux : Geste délibérément dangereux non autorisé par les règlements du hockey, tel qu'un coup de bâton à la tête ou une mise en échec par-derrière.

Initiation : Rituel de passage imposé aux nouvelles recrues d'une équipe, pouvant aller de pratiques anodines à des gestes humiliants, violents ou dégradants. Les initiations abusives font l'objet de politiques de prévention dans plusieurs ligues canadiennes.

Mise en échec : Geste physique légal consistant à percuter un adversaire porteur de la rondelle afin de lui en prendre possession. Autorisée à partir de certains niveaux compétitifs selon les règlements en vigueur.

Période : Division temporelle d'un match de hockey, généralement composée de trois périodes de vingt minutes.

Power play **[pp]**: Situation de jeu où une équipe bénéficie d'un avantage numérique en raison d'une pénalité imposée à un joueur adverse. Terme anglais couramment utilisé en français dans le milieu du hockey.

Penalty kill **[pk]** : Situation de jeu où une équipe est contrainte de jouer avec un joueur en moins pour la durée de la pénalité imposée à un joueur de son équipe. Le terme français est désavantage numérique. Terme anglais couramment utilisé en français dans le milieu du hockey.

Rondelle : Disque de caoutchouc vulcanisé utilisé comme « balle » dans le hockey sur glace, également appelée *puck* en anglais.

Séries éliminatoires : Phase finale d'une saison de hockey, où les équipes s'affrontent en séries de matchs pour déterminer le champion. Terme correspondant au mot anglais *playoffs*.

Temps de jeu : Durée pendant laquelle un joueur est actif sur la glace lors d'un match. Sa distribution par l'entraîneur constitue un enjeu significatif dans la hiérarchie informelle de l'équipe.

Vestiaire : Local réservé à l'équipe avant, pendant et après les matchs et les entraînements. Il se situe dans l'aréna.

Anglicisme utilisé dans la thèse

Toughness : Terme anglais signifiant dureté ou robustesse physique et mentale, largement utilisé dans la culture du hockey nord-américain pour désigner une qualité valorisée chez les joueurs. (Allain, 2008). Il renvoie à la capacité d'endurer la douleur, le contact physique et la pression sans manifester de vulnérabilité.